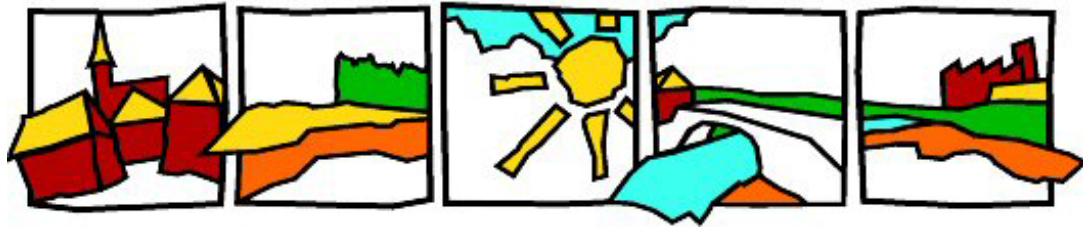


VILLARS-SUR-GLÂNE



Rapport de gestion 2022



www.villars-sur-glâne.ch



TABLE DES MATIÈRES

	ÉDITORIAL	1
1.	CONSEIL GÉNÉRAL	2 - 7
	1.1 Répartition des sièges	2
	1.2 Bureau du Conseil général	2
	1.3 Liste des Conseillers généraux.....	3
	1.4 Mutations	4
	1.5 Séances	4-7
	1.6 Commissions du Conseil général	7
2.	CONSEIL COMMUNAL	8 - 18
	2.1 Répartition des dicastères	8-10
	2.2 Relations avec l'extérieur.....	11-13
	2.3 Séances	13
	2.4 Représentations et délégations	13
	2.5 Commissions du Conseil communal	14
	2.6 Commissions communales.....	14-17
	2.7 Naturalisations communales.....	18
3.	VOTATIONS ET ÉLECTIONS	19 - 21
	3.1 Votations fédérales du 13 février 2022	19
	3.2 Votations communales du 13 février 2022	19
	3.3 Votations fédérales du 15 mai 2022.....	20
	3.4 Votations cantonales du 15 mai 2022.....	20
	3.5 Votations fédérales du 25 septembre 2022.....	20-21
4.	ADMINISTRATION GÉNÉRALE	22 - 29
	4.1 Secrétariat communal.....	22
	4.2 Ressources humaines	22-23
	4.3 Etat du personnel EPT.....	23
	4.4 Personnel communal.....	24
	4.5 Support informatique-technique.....	25-26
	4.6 Contrôle de l'habitant et réception	26-29
5.	FINANCES	30 - 35
	5.1 Comptes 2022	30-31
	5.2 Tableau des taux des impôts et taxes.....	32-33
	5.3 Agence communale AVS	33-35
6.	INSTRUCTION PUBLIQUE	36 - 54
	6.1 Introduction.....	36
	6.2 Les faits marquants en 2022.....	36-37
	6.3 Etablissements scolaires et effectif légal	38-40
	6.4 Devoirs surveillés	40-41
	6.5 Allemand extrascolaire	41
	6.6 Sport scolaire facultatif (SSF)	42
	6.7 Sport scolaire	43
	6.8 Spectacles scolaires.....	44
	6.9 Les Ombres de Shakespeare	44-45
	6.10 Services médicaux scolaires.....	45

6.11	Cours de prévention	45-46
6.12	Coordination école-parents migrants	46-49
6.13	Cours de français pour migrants.....	49-50
6.14	Ecole régionale alémanique, Cycle d'orientation et formation professionnelle	50-51
6.15	Ludothèque	51-52
6.16	Bibliothèque communale	52-54
7.	AFFAIRES SOCIALES ET CURATELLES	55 - 59
7.1	Service social	55-56
7.2	Office communal du travail	56-57
7.3	Aide communale au logement	58
7.4	Service des curatelles.....	58-59
8.	COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION	60 - 81
8.1	Enfance et petite enfance	60-63
8.2	Accueil extrascolaire.....	63-64
8.3	Seniors	65-66
8.4	Cohésion sociale	67-71
8.5	Animation jeunesse	72-81
9.	SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS	82 - 93
9.1	Voirie	82-84
9.2	Parcs et jardins.....	85-86
9.3	Cimetière	87
9.4	Service du feu	87-89
9.5	Culture.....	89-91
9.6	Sports.....	91-93
10.	PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS	94 - 100
10.1	Terrains agricoles et forêts	94-96
10.2	Bâtiments communaux	96-100
11.	AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ	101 - 108
11.1	Aménagement du territoire	101-104
11.2	Routes et mobilité.....	104-108
12.	EAUX	109 - 117
12.1	Eau potable	109-113
12.2	Evacuation des eaux	114
12.3	Station d'épuration des eaux usées (STEP)	114-117
13.	ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	118 - 122
13.1	Energie.....	118-119
13.2	Environnement et danger naturels	119-120
13.3	Développement durable.....	121-122
14.	CONCLUSION	122

Madame la Présidente,
Mesdames et Messieurs les Conseillers généraux,

Nous avons l'honneur de vous présenter notre Rapport de gestion concernant l'exercice 2022.

EDITORIAL

Si les années précédentes avaient été fortement marquées par la pandémie de coronavirus et les mesures sanitaires prises par les autorités, l'année 2022 restera dans les esprits avec le retour de la guerre sur le sol européen suite à l'invasion de l'Ukraine par la Russie. Ce bouleversement géopolitique a eu un impact immédiat sur certains marchés comme celui des prix de l'énergie, sans que cela se ressente directement dans les prix payés par la Commune en 2022. L'effet se fera sans doute ressentir à moyen terme. Au-delà des prix, cette situation a fait planer le spectre de la pénurie d'électricité sur un marché tendu par les déboires du nucléaire français et a conduit autorités et distributeurs d'énergie à mettre en place des plans de contingence.

Sur le plan politique, l'année 2022 a été marquée par l'adoption des statuts du RSS (Réseau Santé Sarine) avec l'intégration de la défense incendie au niveau district. Ce changement marque la fin du Corps des sapeurs-pompiers de Villars-sur-Glâne et la création de la nouvelle compagnie Moncor qui réunit les communes de Corminboeuf et Villars-sur-Glâne.

En ce qui concerne les investissements, le chantier du passage inférieur du Grand-clos a débuté au mois d'avril. La population a été conviée au mois de septembre pour assister à l'opération « coup de poing » visant à pousser le tunnel vers son emplacement final, opération impliquant la fermeture de la route de Cormanon pendant 72 heures. Le chantier doit encore durer plusieurs mois et sera conclu l'année prochaine.

Dans le domaine de la mobilité, le changement le plus marquant de l'année est l'augmentation du nombre de véhicules et des cadences desservant la ligne 5, transformée en ligne 5 et 7 avec une géométrie des lignes modifiées, à partir d'août 2022, permettant de mieux couvrir le territoire communal. La ligne 5 passe à une cadence de 7 minutes, ce qui constitue une amélioration significative. Cependant, ces modifications impliquent une perte d'attractivité pour certains quartiers et des nuisances sonores pour d'autres. Le Conseil communal et les services techniques mènent conjointement avec l'Agglomération et les TPF une réflexion sur les correctifs à apporter.

Enfin, dans le domaine de l'aménagement, la DIME (anciennement DAEC) a finalement approuvé la révision générale du PAL, non sans un certain nombre de réserves, qui ont contraint le Conseil communal à déposer un recours sur un certain nombre de points.

Pour le surplus, le Conseil communal vous invite à examiner les chapitres des différents dicastères et vous souhaite une bonne lecture de ce rapport de gestion 2022. Je tiens à remercier mes collègues du Conseil communal, ainsi que le Secrétariat communal et tous les Services de l'administration pour tout le travail réalisé.

Bruno Marmier, Syndic

1. CONSEIL GÉNÉRAL

1.1 RÉPARTITION DES SIÈGES

Issu des élections communales du 7 mars 2021, le Conseil général compte 50 sièges se répartissant comme suit :

Parti socialiste	PS	13 sièges	26%
Le Centre) PDC	Le Centre	12 sièges	24%
Les libéraux radicaux	PLR	10 sièges	20%
Les Verts et sympathisants	Les Verts	10 sièges	20%
Vert' Libéraux	PVL	3 sièges	6%
Centre Gauche-PCS	CG-PCS	2 sièges	4%

1.2 LE BUREAU DU CONSEIL GÉNÉRAL

	2021	2022
Présidence	M. Gaël Gobet (PLR)	Mme Valentina Marthaler (PS)
Vice-Présidence	Mme Valentina Marthaler (PS)	M. Dimitri Küttel (Le Centre)
Scrutateurs	M. Julien Collaud (PLR) M. Pierre Portmann (Le Centre) Mme Aurélie Yotégé (CG-PCS) Mme Mélanie Balleyguier (PS)	M. Julien Collaud (PLR) M. Pierre Portmann (Le Centre) Mme Aurélie Yotégé (CG-PCS) Mme Mélanie Balleyguier (PS)
Scrutateurs Suppléants	Mme Irène Bernhard (PVL) Mme Colette Teixidor (Le Centre) Mme Aline Demierre (Les Verts) Mme Katharina Buchs (PS)	Mme Irène Bernhard (PVL) Mme Colette Teixidor (Le Centre) M. Nicolas Schmidt (Les Verts) Mme Katharina Buchs (PS)
Secrétaire	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal	M. Emmanuel Roulin Secrétaire communal

En 2022, le Bureau du Conseil général s'est réuni à 5 reprises. Ces rencontres ont été consacrées essentiellement à la préparation des séances du Législatif.

1.3 LISTE DES CONSEILLERS GÉNÉRAUX AU 31.12.2022

NOM	PRENOM	NOM DU PARTI
AEGERTER	Christoph	LE CENTRE
ANDINA	Roseline	PS
BALLEYGUIER	Mélanie	PS
BERNHARD	Irene	PVL
BRAILLARD	Luc	LES VERTS
BROUCHOUD-BAPST	Marie-Hélène	LE CENTRE
BUCHS	Katharina	PS
CARREA-BASSIN	Florence	LES VERTS
CLEMENT	Frédéric	PS
COLLAUD	Julien	PLR
COMMENT GAUDERON	Isabelle	LE CENTRE
DE BUMAN	Caroline	LE CENTRE
DEMONT	Alexandre	PLR
DIETRICH	Jacques	PS
DOUSSE	Nicolas	LE CENTRE
DUMONT	Alexandre	PLR
ETTER	Adrian	LES VERTS
EUGSTER	François	LE CENTRE
GAUTIER	Sergio	PS
GAUTRON	Samuel	LES VERTS
GRANGIER	François	PLR
GRENIER	Chloé	Centre Gauche-PCS
JACOLET	Sheila	PS
KARATI	Vanya	LE CENTRE
KÜTTEL	Dimitri	LE CENTRE
LABUNETS	Viktoryia	LES VERTS
LONGCHAMP	Quentin	LE CENTRE
MAMULA STEINER	Olimpia	LES VERTS
MARTHALER	Valentina	PS
MONNEY	Lucie	PLR
OVERNEY	Edouard	LES VERTS
PICHONNAZ	Sandra	LE CENTRE
POLITO SCHMIDT	Véronique	PS
PONZO	Guido	LES VERTS
PORTMANN	Pierre	LE CENTRE
SCHMIDT	Nicolas	LES VERTS
SCHNARRENBERGER	Loris	PLR
SCHNEUWLY	Jean-Claude	PLR
SCHNYDER	Peter	LES VERTS
SILVA LAGO	Filipe	PLR
SLUGA	Matthias	PLR
TEIXIDOR	Colette	LE CENTRE
THOMET	René	PS
UGOLINI	Valérie	PS
VORLET	Maxime	PVL
WALTMAN	Pauline	PVL
WICHT	Alexandre	PLR
YOTEGE	Aurélie	Centre Gauche-PCS
ZAUGG	Michael	PS
ZAUGG	Reginah	PS

1.4 MUTATIONS

En 2022, le Conseil général a enregistré les mutations suivantes :

13.01.2022	M. Samuel Gautron (Les Verts) a remplacé M. Mustapha Balçin
18.01.2022	M. Jean-Claude Schneuwly (PLR) a remplacé M. Eric Guggiari
31.01.2022	Mme Florence Carrea (Les Verts) a remplacé Mme Sophie Ortner Gaillard
25.04.2022	M. Filipe Silva Lago (PLR) a remplacé Mme Carole Clément-Haymoz
23.05.2022	Mme Pauline Waltman (PVL) a remplacé M. Benjamin Conde Braz
18.07.2022	M. Alexandre Demont (PLR) a remplacé M. Gaël Gobet
14.09.2022	Mme Olimpia Mamula Steiner (Les Verts) a remplacé Mme Aline Demierre

1.5 SÉANCES

Les séances du Conseil général sont publiques. Tous les documents relatifs aux séances sont disponibles sur le site internet de la Commune www.villars-sur-glane.ch.

En 2022, le Conseil général a tenu 5 séances. Les 17 février, 2 juin, 6 octobre ainsi que les 14 et 15 décembre. Le 2 juin, il a approuvé les Comptes 2021 et a pris connaissance du Rapport de gestion 2021. Le 14 décembre, il a accepté le Budget 2023.

En 2022, le Conseil général a approuvé les messages suivants :

- la demande de crédit pour la numérisation des archives des dossiers de permis de construire ;
- la réalisation d'une installation photovoltaïque au réservoir de Belle-Croix ;
- les comptes 2021 ;
- l'achat de la parcelle RF 3278 ;
- la réfection et la mise en conformité du terrain de foot principal du Platy ;
- la réfection intérieure de l'école de Cormanon ;
- les études pour la construction d'un pavillon et de couverts sur le site de la déchetterie communale ;
- le plan quinquennal des investissements sur les infrastructures d'eau potable et défense incendie, période 2023-2027 ;
- le crédit d'investissement relatif à l'aménagement de la zone 30 à la route des Dailles ;
- le crédit d'investissement relatif à l'aménagement de la place devant Cremona et Meggitt ;
- le message complémentaire au message au Conseil général du 6 octobre 2022 relatif à l'adoption des Statuts du RSS suite à leurs modifications votées en Assemblée des délégué-e-s du 1^{er} juin 2022 ;

- le budget 2022 ;
- le remplacement de deux serveurs et des unités de stockage de données ;
- le crédit complémentaire d'investissement relatif aux études d'avant-projet pour le réaménagement du carrefour de Belle-Croix ;
- le crédit d'investissement relatif à la mise en place de l'extinction nocturne de l'éclairage public et à l'assainissement de l'éclairage de la route de Moncor.

En 2022, le Conseil général a traité les postulats suivants :

- 026 de MM. Pierre Portmann (Le Centre) et Vanya Karati (Le Centre) concernant la stratégie du Conseil communal pour garantir une offre en crèches suffisante sur tout le territoire communal y. c. dans le quartier des Dailles.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 17 février 2022. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 027 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant l'installation/ élargissement d'un coin « coup de pouce » à la déchetterie.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 17 février 2022. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 030 de Mme Valentina Marthaler (PS) concernant la prise en charge des frais d'affranchissement des enveloppes de vote.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 17 février 2022. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 031 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant la transparence sur les marchés octroyés par la Commune.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 2 juin 2022. Celui-ci l'a rejeté par 27 non, 15 oui et 3 abstentions.
- 032 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 2 juin 2022. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 033 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant la promotion du sport extrascolaire
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 2 juin 2022. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 034 de Mme Pauline Waltman (PVL) concernant la lumière sur le chemin de l'école.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 6 octobre 2022. Celui-ci l'a accepté et transmis au Conseil communal qui dispose de 6 mois pour y répondre.
- 035 de MM. Guido Ponzio (Les Verts), Luc Braillard (Les Verts et René Thomet (PS) concernant l'implémentation d'un agenda 2030 au niveau communal.
Le postulat, recevable, a été soumis au vote du Conseil général en séance du 15 décembre 2022.
Celui-ci l'a rejeté par 28 non, 13 oui et 1 abstention.

En 2022, le Conseil général a reçu une réponse concernant les postulats suivants :

- 019 de Mmes Marie-Hélène Brouchoud (Le Centre) et Francine Defferrard (Le Centre) au sujet de l'élaboration d'un « Plan Lumière » (Plan de l'éclairage) et réalisation de l'extinction nocturne de l'éclairage public.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 17 février 2022.
- 022 de M. Claude Monney (Centre Gauche PCS) et Mmes Sophie Ortner Gaillard (Verts) et Katharina Buchs (PS) concernant l'élaboration d'un plan climat communal.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 17 février 2022.
- 023 de M. Jacques Dietrich (PS) et Mme Katharina Buchs (PS) concernant la possibilité pour un élu du Conseil général de siéger en visio-conférence
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 17 février 2022.
- 025 de Mme Valentina Marthaler (PS) concernant la mise à disposition de protections hygiéniques gratuites en libre accès.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 2 juin 2022.
- 027 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant l'installation/ élargissement d'un coin « coup de pouce » à la déchetterie.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 2 juin 2022.
- 026 de MM. Pierre Portmann (Le Centre) et Vanya Karati (Le Centre) concernant la stratégie du Conseil communal pour garantir une offre en crèches suffisante sur tout le territoire communal y c. dans le quartier des Dailles.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 6 octobre 2022.
- 030 de Mme Valentina Marthaler (PS) concernant la prise en charge des frais d'affranchissement des enveloppes de vote.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 6 octobre 2022.
- 032 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant la lutte contre les espèces exotiques envahissantes.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 6 octobre 2022.
- 033 de Mme Irene Bernhard (PVL) concernant la promotion du sport extra-scolaire.
Le Conseil communal a donné sa réponse en séance du 6 octobre 2022.

En 2022, le Conseil général a enregistré diverses demandes de renseignements pour lesquelles le Conseil communal a donné une réponse en ce qui concerne :

- la baisse de cadence des lignes de bus 2 et 5 en lien avec le covid;
- les grilles tarifaires pour les accueils extrascolaires et les crèches ;
- le rachat par la Commune de l'hôtel-restaurant du Moléson à la Route de la Glâne ;
- l'économie de l'énergie ;
- la pétition des parents concernant la FAEF ;

- le coûts de l'énergie ;
- le recyclage du bois de la Commune ;
- le passage piéton à la sortie de la route de Planafaye.

En 2022, le Conseil général a pris acte :

- du programme de Législature 2021-2026 ;
- des discussions menées par la Commission de politique sociale au sujet de l'aide au logement et des nouveaux tarifs de l'accueil extrascolaire ;
- des décisions du Conseil de Fondation de la FAEF et du Conseil communal en ce qui concerne les grilles tarifaires pour les accueils extrascolaires et les crèches entrées en vigueur au 1^{er} août 2021 ;
- des explications sur les lignes de bus 5 et 7.

1.6 COMMISSIONS DU CONSEIL GÉNÉRAL - État au 31.12.2022

Commission financière (8 séances)

1	Président	Zaugg	Michael	PS
2	Vice - président	Dumont	Alexandre	PLR
3		Ugolini	Valérie	PS
4		Schmidt	Nicolas	Les Verts
5		Schnyder	Peter	Les Verts
6		Eugster	François	Le Centre
7		Aegerter	Christoph	Le Centre
8		Collaud	Julien	PLR
9		Bernhard	Irene	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission de politique sociale (3 séances)

1	Présidente	De Buman	Caroline	Le Centre
2	Vice-Présidente	Grenier	Chloé	Centre Gauche-PCS
3		Sluga	Matthias	PLR
4		Zaugg	Reginah	PS
5		Bernhard	Irene	PVL
6		Labunets	Viktoryia	Les Verts
7		Gautier	Sergio	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

2. CONSEIL COMMUNAL

Le Conseil communal se compose ainsi :

M. Bruno Marmier Syndic	Les Verts	Administration, économie et informatique
Mme Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Le Centre	Instruction publique
M. Olivier Carrel	PLR	Finances
Mme Alizée Rey	PS	Santé, social et curatelles
M. Marco Aurelio Andina	PS	Cohésion sociale, générations et animation
Mme Mélanie Maillard Russier	PS	Patrimoine, constructions et développement durable
M. Pierre-Emmanuel Carrel	Le Centre	Services extérieurs, culture et sports
Mme Francine Defferrard	Le Centre	Aménagement, environnement et mobilité
M. Claude Monney	CG-PCS	Eaux, énergies et cadastres

2.1 RÉPARTITION DES DICASTÈRES (Législature 2021-2026)

Conseillers Communaux	Dicastère	Activités
Bruno Marmier Syndic Suppléante : Caroline Dénervaud Vice-Syndique	Administration, économie et informatique	<ul style="list-style-type: none"> • Affaires du personnel • Contrôle des habitants - Police du commerce • Informatique • Economie publique • Naturalisations • Relations publiques et communications • Sécurité au travail • Police intercommunale • OrCoC • Votations et élections
Olivier Carrel Suppléante: Mélanie Maillard Russier	Finances	<ul style="list-style-type: none"> • Impôts et taxes • Comptabilité • Crédits • Contentieux • Affaires financières du personnel • Agence AVS

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Caroline Dénervaud Vice-Syndique</p> <p>Suppléante : Alizée Rey</p>	<p>Instruction publique</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Classes enfantines et primaires • Cycles d'orientation • Bibliothèques • ERAF • Médecine et dentiste scolaire • Service de logopédie, psychologie et psychomotricité intercommunal (SLPPI) • Ludothèque
<p>Alizée Rey</p> <p>Suppléant : Bruno Marmier Syndic</p>	<p>Santé, social et curatelles</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Curatelles • Aide sociale / MIS • Assurances sociales <ul style="list-style-type: none"> - PC, AVS, assurance maladie • Office communal du travail <ul style="list-style-type: none"> - Programme de réinsertion • Réseau Santé Sarine (RSS) <ul style="list-style-type: none"> - Soins à domicile - Aide familiale - Ambulances • Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
<p>Marco Aurelio Andina</p> <p>Suppléante : Francine Defferrard</p>	<p>Cohésion sociale, générations et animation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • 3^{ème} âge <ul style="list-style-type: none"> - Foyer de jour - Association aide aux personnes âgées - RSS (EMS) • Ecoles maternelles • FAEF • Puériculture • Intégration des migrants • Cohésion sociale
<p>Mélanie Maillard Russier</p> <p>Suppléant : Pierre-Emmanuel Carrel</p>	<p>Patrimoine, constructions et développement durable</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Conception directrice <ul style="list-style-type: none"> - Enseignes et réclames • Bâtiments communaux <ul style="list-style-type: none"> - Entretien et conciergerie - Comptabilité énergétique - Gestion des immeubles - Transformations - Constructions • Police des constructions <ul style="list-style-type: none"> - Demandes préalables - Procédure, permis de construction - Contrôle des constructions, bâtiments - Certificats de conformité - Chauffages - Enseignes et réclames • Forêts / Agriculture • Coriolis Infrastructures • Cité de l'énergie

Conseillers communaux	Dicastères	Activités
<p>Pierre-Emmanuel Carrel</p> <p>Suppléant : Claude Monney</p>	<p>Services extérieurs, culture et sport</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Voirie et routes • Parcs et jardins • Cimetière • Ordures ménagères • Culture <ul style="list-style-type: none"> - Commission culturelle - Conservatoire • Signature • Sport • Protection incendie • Protection civile
<p>Francine Defferrard</p> <p>Suppléant : Olivier Carrel</p>	<p>Aménagement, environnement et mobilité</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Aménagement du territoire <ul style="list-style-type: none"> - Gestion PAL et RCU - PAD-PAP-PS-PED-PDMS - Planifications directrices - Examens préalables • Environnement <ul style="list-style-type: none"> - Protection du sol - Lutte contre le bruit - Protection de l'air - Risques chimiques et technologiques - OPAM - Eaux souterraines - Biotopes, protection des espèces • Mobilité <ul style="list-style-type: none"> - Zones 30 - Cheminements piétons et 2 roues - Transports publics - Plan de mobilité - Stationnement
<p>Claude Monney</p> <p>Suppléant : Marco Aurelio Andina</p>	<p>Eaux, énergies et cadastre</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Eau potable <ul style="list-style-type: none"> - Approvisionnement - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Eaux usées <ul style="list-style-type: none"> - Evacuation - Epuration (STEP) - Gestion, entretien et exploitation - Construction • Energie <ul style="list-style-type: none"> - Gestion du plan directeur énergétique • Cadastre • Conduites industrielles <ul style="list-style-type: none"> - Télécommunication - Énergie • Dangers naturels <ul style="list-style-type: none"> - Mouvements terrains et crues

2.2 RELATIONS AVEC L'EXTÉRIEUR

M. le Syndic Bruno Marmier

- est député au Grand Conseil
- est président du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est vice-président du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est président du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est membre de la Conférence des Syndics des chefs-lieux et des grandes communes du Canton de Fribourg

Mme la Vice-Syndique Caroline Dénervaud

- est présidente de la Commission de gestion du SLPPI
- est vice-présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est vice-présidente du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est vice-présidente du Comité de direction de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués pour l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)

M. Olivier Carrel

- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)
- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est membre du Conseil de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre du Comité de direction de la Fondation Equilibre-Nuithonie
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)

Mme Alizée Rey

- est députée au Grand Conseil
- est présidente du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est membre du Conseil d'administration de la Société coopérative VISAL
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)

- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est membre de la Commission des indemnités forfaitaires (CIF)
- est membre la Commission financière de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de l'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut Lac français
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est membre de la Commission cantonale Collaboration interinstitutionnelle CII
- est membre du Comité de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées et de l'aide et des soins à domicile (AFISA)

M. Marco Aurelio Andina

- est président du Conseil de Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF)
- est président du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets
- est vice-président de la Fondation Louis Koerber
- est membre du Comité de direction du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre de la Commission de gestion du SLPPI
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la création et l'exploitation d'un Corps de police intercommunale (ACoPol)

M. Pierre-Emmanuel Carrel

- est membre de la Commission de gestion du SLPPI
- est membre de la Commission financière de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Ecole régionale alémanique de Fribourg (ERAF)
- est membre du Comité de l'Association intercommunale de l'OrCoC
- est membre de la Commission d'aménagement régional et de mobilité (CARM)
- est membre de l'Association des Concerts de l'Avent
- est délégué à l'Assemblée des délégués de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est délégué à l'Assemblée des délégués du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre de la Commission financière de Coriolis infrastructures

Mme Mélanie Maillard Russier

- est membre du Comité de direction du Centre scolaire de Villars-Vert (CSVV)
- est présidente de la Commission financière du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est déléguée à l'Assemblée des délégués du Réseau Santé de la Sarine (RSS)
- est membre du Comité de direction de l'Association de communes pour la politique culturelle dans l'agglomération de Fribourg (Coriolis Infrastructures)
- est membre de la Commission de gestion de la STEP
- est déléguée à l'Assemblée des délégués de la Corporation Forêts-Sarine

Mme Francine Defferrard

- est députée au Grand Conseil
- est membre du Conseil de Fondation de la Résidence Les Martinets

- est membre du Comité d'Agglomération de Fribourg
- est membre de la Commission de gestion de la STEP

M. Claude Monney

- est président de la Commission de gestion de la STEP
- est membre du Comité de direction du Consortium des eaux de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN)
- est membre du Conseil d'Agglomération de Fribourg
- est membre du Conseil d'administration de Groupe E Celsius

2.3 SÉANCES

En 2022, le Conseil communal a tenu 41 séances ordinaires, les lundis à 17 heures.

2.4 REPRÉSENTATIONS ET DÉLÉGATIONS

En 2022, le Conseil communal a assisté, in corpore ou en délégation, à diverses assemblées, événements ou manifestations, tant à Villars-sur-Glâne qu'à l'extérieur, dont notamment :

- la soirée annuelle de l'Union Instrumentale de Fribourg
- l'apéritif de la Fête de lutte régionale à Villars-sur-Glâne
- l'assemblée générale des Transports Publics Fribourgeois
- l'assemblée générale de la SAIDEF
- le Palmarès du Conservatoire
- l'assemblée générale de l'Association St-Camille
- l'apéritif des communes du Giron des jeunes sarinoises
- l'assemblée générale de l'APAM
- l'assemblée générale de Fribourg-Gottéron
- la soirée des communes de la Société des Remontées Mécaniques de la Berra
- la journée portes ouvertes au réservoir de Belle-Croix
- l'assemblée générale d'Agy-Expo SA
- le 50^{ème} anniversaire de l'Association du Quartier de Villars-Vert
- l'apéritif de l'économie locale de la Ville de Fribourg
- le 75^{ème} anniversaire de la Société des Remontées Mécaniques de la Berra
- l'inauguration de la Bibliothèque communale rénovée
- l'apéritif de l'économie locale de Granges-Paccot
- l'assemblée générale de l'ACF
- la fête de Noël du Groupement des Aînés

2.5 COMMISSIONS DU CONSEIL COMMUNAL – ÉTAT AU 31.12.2022

Commission administrative (4 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Rey	Alizée	PS
5		Maillard	Valérie	Responsable RH
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission économique (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Carrel	Olivier	PLR
4		Maillard Russier	Mélanie	PS
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission de gestion de la STEP (2 séances)

1	Président	Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
2		Carrel	Olivier	PLR
3		Defferrard	Francine	Le Centre
4		Maillard Russier	Mélanie	PS
5		Chassot	Bernard	Conseiller communal, Matran
6		Sallin	Jean-Marc	Conseiller communal, Neyruz
7		Ackermann	Marius	Conseiller communal, Avry
8		Zamofing	Dominique	Syndic, Hauterive FR
9		Montel-Cambou	Jasmine	Voix délibérative
	Secrétaire	Bapst	Christophe	Chef d'exploitation de la STEP

2.6 COMMISSIONS COMMUNALES – ÉTAT AU 31.12.2022

Commission des naturalisations (6 séances)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Présidente	Dénervaud	Caroline	Le Centre
3		Andina	Roseline	PS
4		Fuzet	Pascale	Centre Gauche-PCS
5		Dousse	Nicolas	Le Centre
6		Monney	Lucie	PLR
7		Vorlet	Maxime	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission informatique (1 séance)

1	Président	Marmier	Bruno	Les Verts
2	Vice-Président	Carrel	Olivier	PLR
3		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
4		Baechler	Frédéric	PLR-PVL
5		Python	Aurélien	Le Centre
6		Zaugg	Michael	PS
7		Demierre	Pascal	Les Verts CG PCS
8		Serras	Sergio	Voix consultative
	Secrétaire	Roulin	Emmanuel	Secrétaire communal

Commission des affaires culturelles (3 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2		Sluga	Matthias	PLR
3		Pichonnaz	Sandra	Le Centre
4		Huot	Olivier	Centre Gauche-PCS
5		Clément	Frédéric	PS
6		Lötscher	Ruth	Les Verts
7		Conde Braz	Anne	PVL
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission seniors (- séance)

1	Président	Andina	Marco Aurelio	PS
2	Vice-Présidente	Rey	Alizée	PS
3		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
4		Gut	Yvo	Le Centre
5		Moret	Pierre-Yves	Centre Gauche-PCS
6		Zaugg	Reginah	PS
7		Carrea	Florence	Les Verts
8		Von Mühlénen	Walo	PVL
9		Liehti	Anne	Voix consultative
	Secrétaire	Stritt-Dubey	Martine	Secrétaire communale adjointe

Commission sociale (8 séances)

1	Présidente	Rey	Alizée	PS
2		Marmier	Bruno	Les Verts
3		Dénervaud	Caroline	Le Centre
4		Chenaux	Dominique	Conseiller communal à Matran
5		Grangier	François	PLR
6	Suppléante	Maillard Russier	Mélanie	PS
7	Suppléante	Pichonnaz	Sandra	Le Centre
8		Laini	Francesco	Chef du service social
	Secrétaire	Wälti	Philippe	Juriste

Commission du feu et protection de la population (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2		Corpataux	Nicolas	Cdt Corps Sapeurs-pompiers
3		Collaud	Julien	PLR
4		Gindrat	Clément	Le Centre
5		Stefani	Nicolas	Centre Gauche-PCS
6		Iliescu	Renato	PS
7		Etter	Adrian	Les Verts
8		Waltman	Pauline	PVL
	Secrétaire	Egger	Cyril	Inspecteur des constructions et du feu

Commission d'aménagement (5 séances)

1	Présidente	Defferrard	Francine	Le Centre
2	Vice-Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
4		Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
5		Grangier	Façois	PLR
6		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
7		Silva Lago	Philippe	PLR
8		Longchamp	Quentin	Le Centre
9		Teixidor	Colette	Le Centre
10		Yotégé	Aurélie	Centre Gauche-PCS
11		Etter	Adrian	Les Verts
12		Gautron	Samuel	Les Verts
13		Marthaler	Valentina	PS
14		Balleyguier	Mélanie	PS
15		Jacolet	Sheila	PS
16		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Duvoisin	Catherine	Responsable urbanisme et constructions

Commission des Services techniques, environnement et énergie (3 séances)

1	Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
2	Vice-Président	Monney	Claude	Centre Gauche-PCS
3		Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
4		Defferrard	Francine	Le Centre
5		Schnarrenberger	Loris	PLR
6		Stalder	Alexandra	PVL
7		Comment Gauderon	Isabelle	Le Centre
8		Chenaux	Samuel	Le Centre
9		Thomet	René	PS
10		Rey	Béatrice	PS
11		Braillard	Luc	Les Verts
12		Ponzo	Guido	Les Verts
13		Montel-Cambou	Jasmine	Ingénieure communale
	Secrétaire	Rauber	Cédric	Responsable environnement et développement durable

Commission du cimetière (1 séance)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2	Vice-Présidente	Maillard Russier	Mélanie	PS
3		Piller	Elisabeth	Paroisse de Villars-sur-Glâne
4		Sansonnens	Benoît	Paroisse de Villars-sur-Glâne
	Secrétaire	Osman Eraslan	Ali	Responsable des services extérieurs

Commission des sports (2 séances)

1	Président	Carrel	Pierre-Emmanuel	Le Centre
2		Schneuwly	Jean-Claude	PLR
3		Diez	Juan	Le Centre
4		Schabrun	André	Centre Gauche-PCS
5		Pereira Da Costa	Albino	PS
6		Burri	Jean-Denis	Les Verts
7		Vorlet	Maxime	PVL
8		Silva Lago	Filipe	Représentant du FC Villars
9		Chappuis	Gérald	Représentant de Villars Basket
10		Rueger	Bruno	Maître de sport
	Secrétaire	Matic	Ivan	Responsable mobilité et sports

Conseil des parents (3 séances)

1	Président	Membrez	Julien	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
2	Vice-présidente	Dubey-Guillaume	Céline	Repr. parent d'élève - Ecole Cormanon
3		Nguyen	Shérine	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
4		Rondo	Elda	Repr. parent d'élève - Ecole Villars-Vert
5		Guisolan	Marie-Claude	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
6		Parmantier	Romain	Repr. parent d'élève - Ecole Rochettes
7		Martins	Paula	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
8		Vésy	Laurent	Repr. parent d'élève - Ecole Platy
9		Gumy	Catherine	Directrice d'école primaire Ecole Villars-Vert
10		Ullnaess	Philippe	Directeur d'école primaire Ecole Cormanon
11		Jenny	Stéphane	Directeur d'école primaire Ecole Platy
12		Hostettler	Ghislaine	Directrice d'école primaire Ecole Rochettes
13		Ranger	Anaïs	Repr. corps enseignant - Ecole Rochettes
14		Pochon	Joël	Chef du Service des écoles
	Secrétaires	Schmutz	Vanessa	Cheffe de bureau au Service des écoles
		Yerly	Corinne	Coll. admin. au Service des écoles

2.7 NATURALISATIONS COMMUNALES

L'octroi du droit de cité communal est décidé par le Conseil communal, sur préavis de la Commission communale des naturalisations.

Deux types de naturalisation suisse sont traités au niveau communal. Il s'agit de la naturalisation ordinaire et de deuxième génération régies par les articles al. 1 de la loi sur le droit de cité fribourgeois du 14 décembre 2017, 60 al. 3 de la loi sur les communes du 25 septembre 1980 et le règlement sur le droit de cité communal de Villars-sur-Glâne du 13 décembre 2018.

Les émoluments communaux sont fixés en fonction du type de procédure. Ils représentent un montant forfaitaire de CHF 400.- pour une procédure facilitée et de deuxième génération ou pour un étudiant ou apprenti et varient entre CHF 540.- et CHF 800.- par dossier pour une procédure ordinaire.



Dépôt de dossiers

Le Service des affaires institutionnelles, des naturalisations et de l'état civil (SAINEC) a mis en application, dès le 1^{er} mai 2022, une plateforme sécurisée d'échange de documents de naturalisation par la voie électronique pour les communes fribourgeoises. De plus en plus de communes, dont Villars-sur-Glâne, numérisent les dossiers de naturalisation qu'elles recevaient auparavant sous format papier. Ce « guichet des communes » a ainsi permis de simplifier, d'accélérer et de sécuriser les échanges en matière de naturalisation entre le SAINEC et les Communes, et au sein de l'administration de notre Commune entre le Secrétariat communal, la Commission des naturalisations et le Conseil communal. La plateforme permet aussi de transmettre au SAINEC les préavis de la Commission des naturalisations et les décisions du Conseil communal relatives aux demandes de naturalisation.

Au cours de l'année 2022, 33 personnes ont déposé une demande de naturalisation auprès de la Commune de Villars-sur-Glâne (ce qui représente 18 dossiers). Les candidats étaient issus de 12 nationalités différentes, dont les pays les plus représentés sont le Kosovo et l'Erythrée. 8 dossiers ont fait l'objet d'une procédure facilitée cantonale (nés en Suisse et 2^e génération) et 10 dossiers d'une procédure ordinaire.

3. VOTATIONS ET ÉLECTIONS

En 2022, les électeurs et électrices ont été appelés **trois** fois aux urnes.

3.1 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 13 FEVRIER 2022

- a) Initiative populaire du 18 mars 2019 « Oui à l'interdiction de l'expérimentation animale et humaine -Oui aux approches de recherche qui favorisent la sécurité et le progrès »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'726	2'940	58	2'882	584	2'298

- b) Initiative populaire du 12 septembre 2019 « Oui à la protection des enfants et des jeunes contre la publicité pour le tabac (enfants et jeunes sans publicité pour le tabac »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'726	2'945	22	2'923	2'109	814

- c) Modification du 18 juin 2021 de la loi fédérale sur les droits de timbres (LT)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'726	2'936	115	2'821	1'097	1'724

- d) Loi fédérale du 18 juin 2021 sur un train de mesures en faveur des médias

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'726	2'938	60	2'878	1'899	979

3.2 VOTATIONS COMMUNALES DU 13 FEVRIER 2022

- a) Acceptez-vous la décision des délégués/es de l'Association du Cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français relative à l'octroi d'un crédit de CHF 19'450'000.- pour l'assainissement des bâtiments de l'école du Co de Marly ?

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
8'715	3'043	57	2'986	2'565	421

3.3 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 15 MAI 2022

- a) Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la culture et la production cinématographiques

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'722	2'587	65	2'522	1'772	750

- b) Modification du 1^{er} octobre 2021 de la loi fédérale sur la transplantation d'organes, de tissus et de cellules

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'722	2'605	44	2'561	1'939	622

- c) Reprise du règlement (UE) 2019/1896 relatif au corps européen de garde-frontière et de garde-côtes et abrogeant les règlements (UE) Nos 1052/2013 et (UE) 2016/1624 (Développement de l'acquis de Schengen)

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'722	2'573	120	2'453	1'894	559

3.4 VOTATIONS CANTONALES DU 15 MAI 2022

- a) Décret du 4 novembre 2021 relatif au transfert de propriété et à l'octroi d'une donation en capital en faveur de l'Etablissement cantonal de promotion foncière

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'722	2'445	175	2'270	1'891	379

3.5 VOTATIONS FÉDÉRALES DU 25 SEPTEMBRE 2022

- a) Initiative populaire du 17 septembre 2019 « Non à l'élevage intensif en Suisse »

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'712	3'563	46	3'516	1'182	2'334

- b) Arrêté fédéral du 17 décembre 2021 sur le financement additionnel de l'AVS par le biais d'un prélèvement de la TVA

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'712	3'568	47	3'521	1'785	1'736

c) Modification du 17 décembre 2021 de la loi fédérale sur l'assurance-vieillesse et survivants

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'712	3'566	28	3'538	1'370	2'168

d) Modification du 17 décembre de la loi fédérale sur l'impôt anticipé

Electeurs inscrits	Bulletins rentrés	Nuls blancs	Bulletins valables	OUI	NON
6'712	3'548	204	3'344	1'468	1'876



4. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

4.1 SECRÉTARIAT COMMUNAL

Le Secrétariat communal, sous la responsabilité de M. Emmanuel Roulin, Secrétaire communal et de Mme Martine Stritt-Dubey, Secrétaire communale adjointe, assume le rôle d'organe de liaison et de coordination entre le Conseil communal et les divers services communaux, entre le Conseil communal et le Conseil général. En 2022, il a notamment effectué les tâches suivantes :

- assuré l'ouverture et la distribution de l'ensemble du courrier adressé à l'administration communale
- délivré des attestations et des déclarations de prise en charge ainsi que des légalisations de signatures
- liquidé les affaires courantes
- assuré la rédaction des procès-verbaux des 41 séances de l'Exécutif et assumé ou contrôlé le suivi ainsi que l'archivage
- assuré le secrétariat du Conseil général y compris la rédaction des procès-verbaux
- rédigé partiellement, reproduit et distribué divers messages du Conseil communal au Conseil général
- collaboré à l'élaboration de différents règlements communaux et rédiger des décisions du Conseil communal
- procédé à des analyses juridiques pour certains services de l'administration
- assuré la rédaction du bulletin communal qui paraît deux fois par an
- assuré la mise en page du Rapport de gestion ainsi que la rédaction des chapitres le concernant
- organisé les votations fédérales du 13 février, 15 mai et du 5 septembre 2022
- organisé les votations cantonales du 15 mai 2022
- organisé les votations communales du 13 février 2022
- assumé le secrétariat des Commissions, financière, affaires culturelles, naturalisations, informatique et politique sociale
- géré le stock du matériel de bureau de l'ensemble des services de l'administration
- organisé certaines manifestations sur le territoire de la Commune notamment le spectacle des RFI à Cormanon

4.2 RESSOURCES HUMAINES

Le Service des ressources humaines, rattaché au Secrétariat communal, s'occupe de gérer toutes les affaires concernant le personnel. Relevons notamment :

- le recrutement des collaborateurs et collaboratrices en partenariat avec les services concernés
- l'engagement des stagiaires en partenariat avec les services concernés
- l'engagement et le suivi des apprenti·e·s employé·e de commerce CFC

- l'engagement des apprenti·e·s agent·e d'exploitation et assistant·e socio-éducatif·ive avec les services concernés
- la gestion de la formation continue des collaborateurs et collaboratrices
- l'élaboration des budgets pour la formation et le personnel
- la participation à la révision salariale
- la rédaction des certificats de travail
- la gestion des départs du personnel (démission, licenciement, retraite)
- la gestion des absences maladie/accident en partenariat avec les assurances, l'AI et le care management
- la gestion des conflits et la participation aux enquêtes administratives en lien avec les affaires du personnel
- le soutien RH pour les services intercommunaux (CSVV, FAEF, ACoPol, SLPPI)
- la participation aux séances de la Commission administrative ainsi qu'en assumer tout le suivi

4.3 ÉTAT DU PERSONNEL EPT au 31.12.2022

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
Plein temps	50	12	62	6'200.00	62.00
Temps partiel	9	54	63	3'062.56	30.62
Total	59	66	125	9'262.56	92.62

Statistique équivalent plein temps EPT

	Hommes	Femmes	Total pers.	Total en %	EPT
2016	60	51	111	8'107.14	81.07
2017	57	56	113	8'244.14	82.44
2018	57	60	117	8'564.14	85.64
2019	56	62	118	8'699.14	86.99
2020	55	65	120	8'807.56	88.07
2021	59	64	123	9'092.56	90.92
2022	59	66	125	9'262.56	92.62

Moyenne d'âge

	2022
Femmes	43
Hommes	46

4.4 PERSONNEL COMMUNAL

Effectif du personnel communal au 31 décembre 2022			
Services/Secteurs	Nbre de pers. à plein temps	Nbre de pers. à temps partiel	EPT
- Secrétariat communal	3	1	3.60
- Apprentis/es	5		5.00
- Ressources humaines	1		1.00
- Support informatique	1		1.00
- Chargée en contenu multimédia		1	0.30
- Contrôle des habitants		4	2.60
- Réception		1	0.90
Total	10	7	14.40
- Service des finances	5	3	6.90
- Agence AVS	1		1.00
Total	6	3	7.90
- Service des écoles	2	1	2.50
- Bibliothèque	1	3	3.00
- Maîtres de sport	1	3	2.83
- Intégration des migrants		1	0.70
- Devoirs surveillés, cours de français pour migrants, cours extrascolaires allemand, théâtre scolaire et infirmière scolaire		15	1.05
Total	4	23	10.08
- Service social	1	13	9.10
- Service officiel des curatelles	1	6	4.50
- Cohésion sociale		6	3.60
Total	2	25	17.20
- Services techniques	9	2	10.30
- Services extérieurs	19		19.00
- Concierges	8	2	8.94
- STEP	4	1	4.80
Total	40	5	43.04
TOTAL GÉNÉRAL	62	63	92.62

4.5 SUPPORT INFORMATIQUE-TECHNIQUE

La personne responsable de l'informatique, rattachée au Secrétariat communal, gère toutes les activités liées à l'informatique, à la téléphonie et aux divers appareils techniques de l'administration communale. Elle assure également le bon fonctionnement des différents systèmes et réseaux informatiques. Relevons notamment :

- la gestion complète des droits d'accès dans le parc informatique
- la maintenance et le dépannage des équipements informatiques
- le monitoring et la surveillance continue du parc informatique
- le contrôle quotidien du bon déroulement des sauvegardes
- la mise en service de nouvelles solutions informatiques
- la gestion et la planification de projets informatiques
- la coordination et le suivi des intervenants externes
- la formation et le conseil auprès des collaborateurs
- la sensibilisation des collaborateurs sur les risques liés à l'informatique
- la résolution des pannes ou dérangements au niveau de l'informatique et la téléphonie
- la gestion informatique des mutations des collaborateurs
- la gestion de projets
- la gestion de l'inventaire du parc informatique ainsi que des licences
- la gestion du site internet de la Commune
- la gestion des imprimantes, copieurs et consommables.



Cette prestation informatique-technique constitue un point d'entrée pour les prestataires externes. Elle permet également de centraliser toutes les demandes informatiques internes et d'imposer un cadre sur l'utilisation de l'informatique. Les dérangements informatiques sont résolus dans l'immédiat afin de minimiser leurs impacts, le cas échéant, le bon prestataire externe est mandaté. La personne responsable est sollicitée quotidiennement par les collaborateurs de l'administration pour répondre aux différentes questions liées à l'informatique, la téléphonie ou aux divers appareils techniques.

Le Service informatique gagne chaque année en responsabilités avec de nouveaux défis à la clé. En 2022 d'importants efforts ont été mis en place afin d'assurer la continuité de la sécurité informatique au sein de la Commune.

Le nouveau système de QR factures, facilitant le paiement des impôts et des amendes d'ordre a été implémenté.

Afin d'améliorer la mobilité des employés, la partie cliente du service informatique a procédé au remplacement des postes de travail fixe par des ordinateurs portables.

Soucieux de suivre le plan d'économie d'énergie, des stratégies ont été mises en place telles que l'extinction automatique des ordinateurs et des écrans.

La baies de stockage et les serveurs de virtualisation ont été remplacés par des modèles récents, améliorant ainsi la performance et la stabilité du réseau pour les 150 postes clients.

Le système de la gestion du personnel a été mis à jour. Pour répondre à une gestion des risques conformes aux exigences réglementaires, le module « Gestion des risques » a été intégré.

Pour terminer, le Service informatique a complété son équipe en engageant à temps partiel une nouvelle employée «Chargée de contenu multimédia». Ce nouveau rôle permettra de mettre à jour le site internet et les réseaux sociaux de la Commune, optimisant ainsi la communication avec ses habitants.

4.6 CONTRÔLE DE L'HABITANT ET RÉCEPTION

Le Contrôle de l'habitant ainsi que la Réception se composent d'une préposée, trois collaboratrices administratives et d'une réceptionniste pour 3.5 EPT. Ces deux services sont rattachés au Secrétariat communal. Le Contrôle de l'habitant s'occupe de gérer les tâches suivantes :

Accueil des nouveaux habitants et départ

- saisie de **1'215** arrivées et de **1'085** départs dans le Registre des habitants conformément à la LCH
- communication des informations générales sur la Commune (gestion des déchets, etc.)
- suppléance de la réception de la Commune

Gestion et tenue du registre des habitants

- mise à jour des adresses et logements en collaboration avec l'ACoPol et les régies
- correspondance et mise à jour des événements touchant les résidents (dépôt de papiers, majorité, changements d'état civil, de nom, de permis de séjour pour les étrangers, de religion, naturalisations et curatelles) ainsi que les rappels y relatifs
- établissement de **116** cartes d'identité (adultes 84 et enfants 32)
- vérification de l'identité d'une personne en vue de la délivrance de diverses attestations (**5** certificats de bonnes mœurs, **1'461** attestations de domicile, **1'113** certificats d'établissement, **100** attestations de séjour, **120** attestations de départ et de départ anticipé, **418** fiches de demande de renseignement, de vie, etc.)
- réponses à de très nombreuses demandes de renseignements d'institutions privées (banques, compagnies d'assurances, diverses institutions de recouvrement) et de demandes d'institutions publiques (Confédération, cantons et communes) tout en tenant compte de la protection des données, selon la loi sur le contrôle des habitants
- informations aux unités administratives des événements touchant les résidents via la plateforme cantonale FriPers
- transmission aux différents services les bases statistiques en vue d'une planification (rentrée scolaire, nombre d'habitants par quartier, Suisses de l'étranger)
- collaboration avec le Service de la population et des migrants ainsi qu'avec la Préfecture.

Gestion du registre civique

- tenue du registre civique
- gestion des adresses des **178** Suisses de l'étranger contre 157 en 2021
- impression des certificats de capacité, réception et saisie du vote par correspondance et du vote anticipé, participation aux journées de votations, organisation du dépouillement des bulletins
- contrôle de **2'416** signatures pour **23** initiatives et référendums (2'059 valables et 357 non-valables).

La tenue à jour de la base de données AMICUS

- **507 chiens inscrits sur la Commune** (474 en 2021)
- enregistrement des nouveaux détenteurs de chien
- saisie de l'arrivée, départ, déménagement et décès de l'animal.

Tâches liées à la Réception

La réceptionniste a pour mission de recevoir, identifier et transmettre les appels téléphoniques. Elle accueille les visiteurs, les renseigne et les oriente dans les divers services de l'administration. Elle s'occupe également de :

- la vente des cartes journalières CFF. En 2022, **3'601** cartes ont été vendues. En hausse de 443 cartes par rapport à 2021, (reprise après Covid-19)
- la gestion des entrées de spectacles pour le théâtre Equilibre-Nuithonie, le Théâtre des Osses et la société des Concerts de la Ville de Fribourg
- la vente de **30** abonnements famille de la piscine de la Motta
- la vente des sacs à poubelles officiels
- l'affranchissement et l'acheminement de tout le courrier communal
- la mise en place de prospectus, affiches et tenue du panneau d'affichages
- la réservation des salles de conférence du bâtiment administratif pour les besoins communaux.
- pas de gestion ni de vente du passeport vacances en 2022, nouvelle organisation

Statistiques 2022

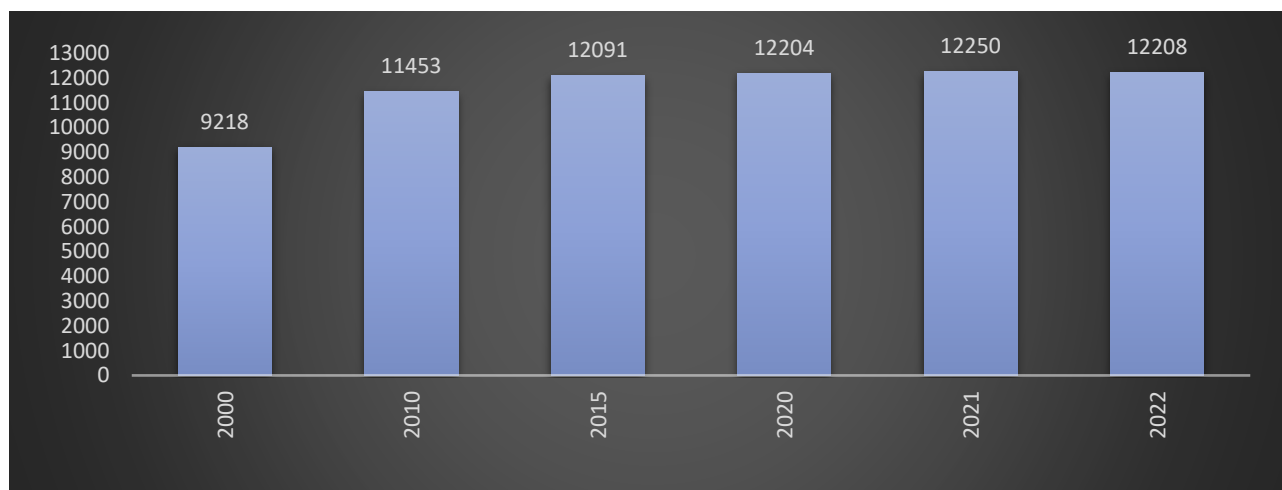
Statistique de l'état civil

	2020	2021	2022
Naissances	144	162	123
Mariages	80	109	93
Partenariats enregistrés	1	3	0
Partenariats dissous	0	0	0
Divorces	28	38	40
Décès	166	121	146
Naturalisations (obtention de la nationalité suisse)	60	90	36
Majorités	135	125	160
Changement de sexe	1	0	2

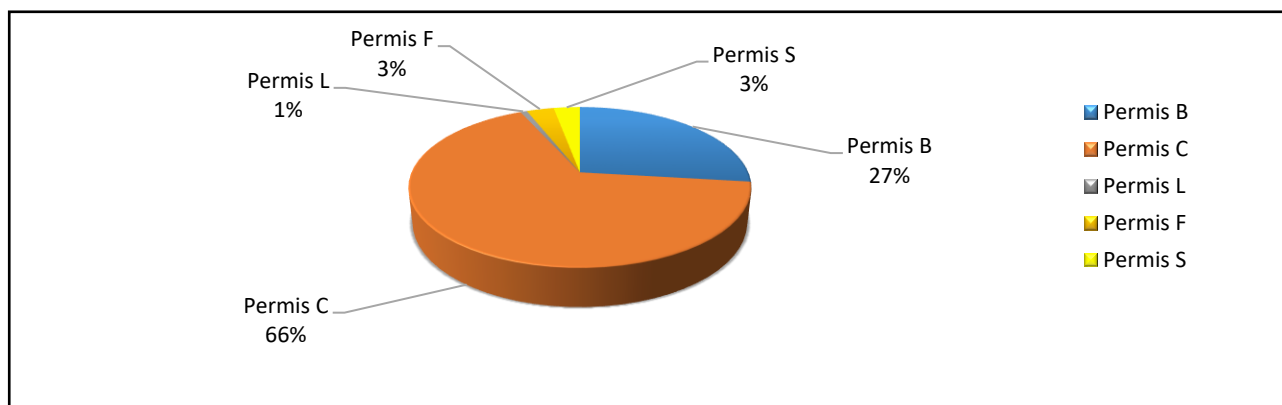
Arrivés-départs

	2020	2021	2022
Arrivées - nationalité suisse	636	645	536
Arrivées - nationalité étrangère	485	506	679
Départs - nationalité suisse	732	674	635
Départs - nationalité étrangère	485	426	450

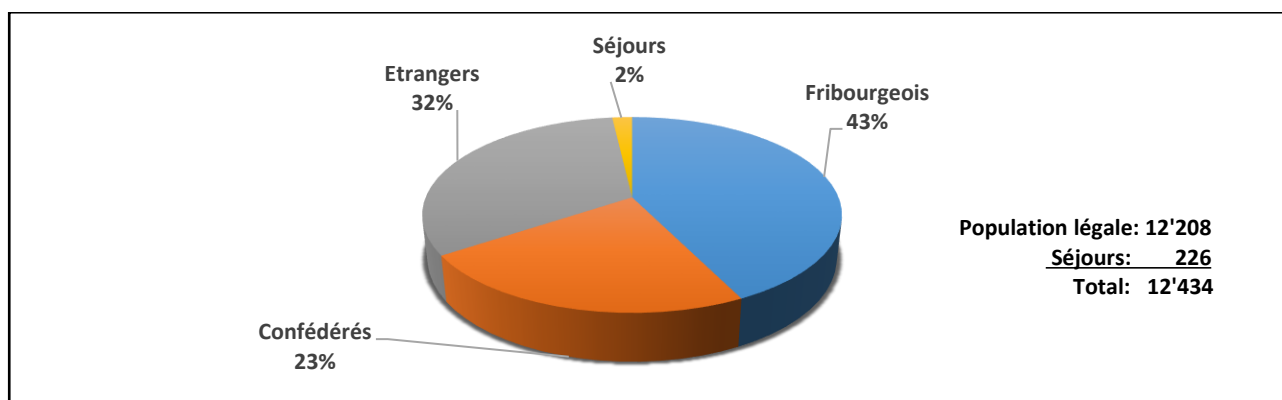
Evolution de la population totale établie



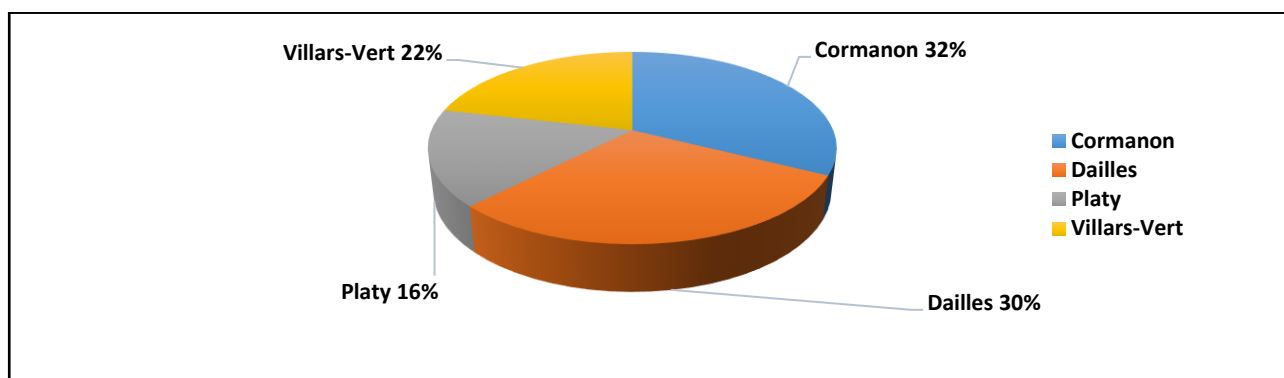
Population étrangère par permis de séjour



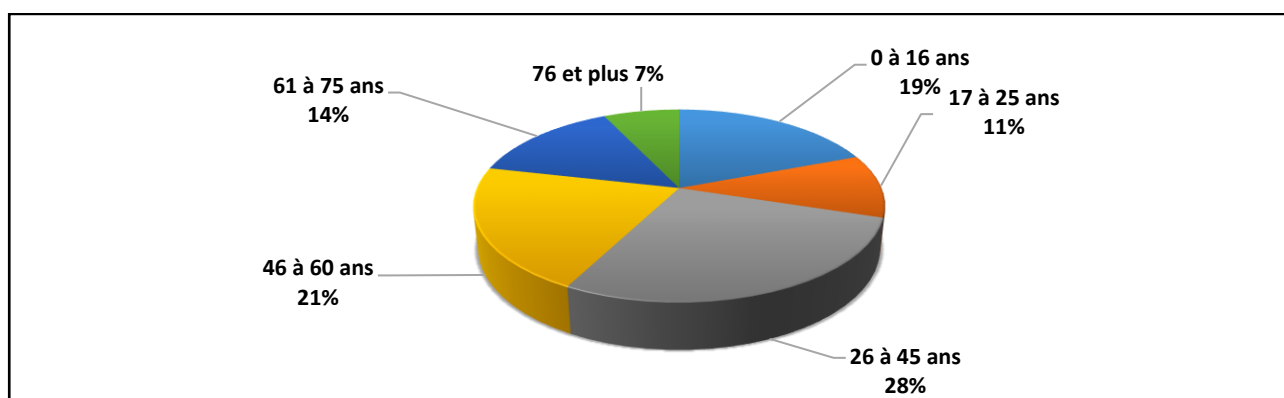
Population par origine



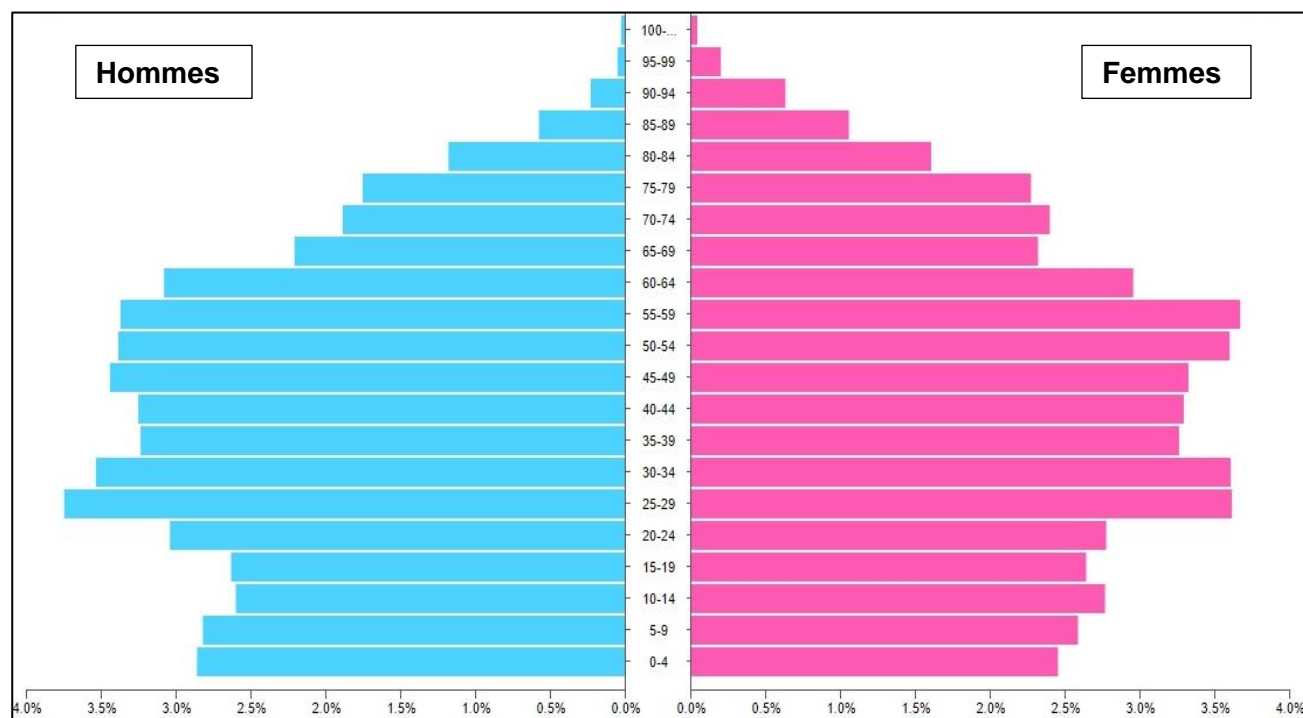
Population par quartiers rattachés aux écoles



Classes d'âge



Pyramide des âges



En 2022, la Commune compte 4 centenaires.

5. FINANCES

5.1 COMPTES 2022

Récapitulation des comptes de résultats 2022

No	Intitulé du chapitre	Charges	Revenus
0	Administration générale	CHF 5'955'122.23	CHF 1'542'009.60
1	Ordre et sécurité publics	CHF 2'495'227.79	CHF 407'022.95
2	Formation	CHF 21'148'991.75	CHF 3'562'435.59
3	Culture, sports et loisirs	CHF 4'663'294.01	CHF 955'134.35
4	Santé	CHF 6'276'181.95	CHF 1'144'082.25
5	Prévoyance sociale	CHF 12'807'994.95	CHF 2'896'982.90
6	Trafic et télécommunications	CHF 6'678'758.38	CHF 1'298'334.17
7	Environnement et aménagement du territoire	CHF 8'946'830.49	CHF 8'645'170.17
8	Economie publique	CHF 201'422.89	CHF 300.00
9	Finances et impôts	CHF 8'318'849.79	CHF 62'995'600.40
	TOTAL	CHF 77'492'674.23	CHF 83'447'072.38
Bénéfice de l'exercice 2022		CHF 5'954'398.15	

Commentaires sur les comptes 2022

Le budget 2022 prévoyait un bénéfice de **CHF 282'469.80** pour un total de charges de CHF 78'973'365.50. Les comptes laissent apparaître un bénéfice net de **CHF 5'954'398.15** pour un total de charges de CHF 77'492'674.23, après amortissements de CHF 6'095'523.25 (budgétisés à hauteur de CHF 6'103'239.95), attribution aux réserves obligatoires pour l'environnement (eau potable et eaux usées) de CHF 1'797'563.75, attribution à la provision pour pertes sur débiteurs de CHF 67'050.00, prélèvement sur la réserve d'équilibre du compte des eaux usées de CHF 51'314.70, prélèvement sur la réserve intercommunale pour le renouvellement des installations de la STEP de CHF 317'000.00, prélèvement sur la réserve d'entretien des abris PC de CHF 25'000.00, prélèvement sur la réserve de réévaluation du patrimoine administratif de CHF 2'300'000.00 et prélèvement du solde de la provision pour la réforme fiscale des entreprises (PF17), budgétisé en 2022 à hauteur de CHF 900'000.00.

Pour l'exercice 2022, le montant des amortissements sur les réévaluations se monte à CHF 2'048'582.96, compris dans le total des amortissements susmentionné de CHF 6'095'523.25. En regard de la dissolution sur la réserve de réévaluation de CHF 2'300'000.00, cela génère une amélioration du bénéfice de CHF 251'417.04.

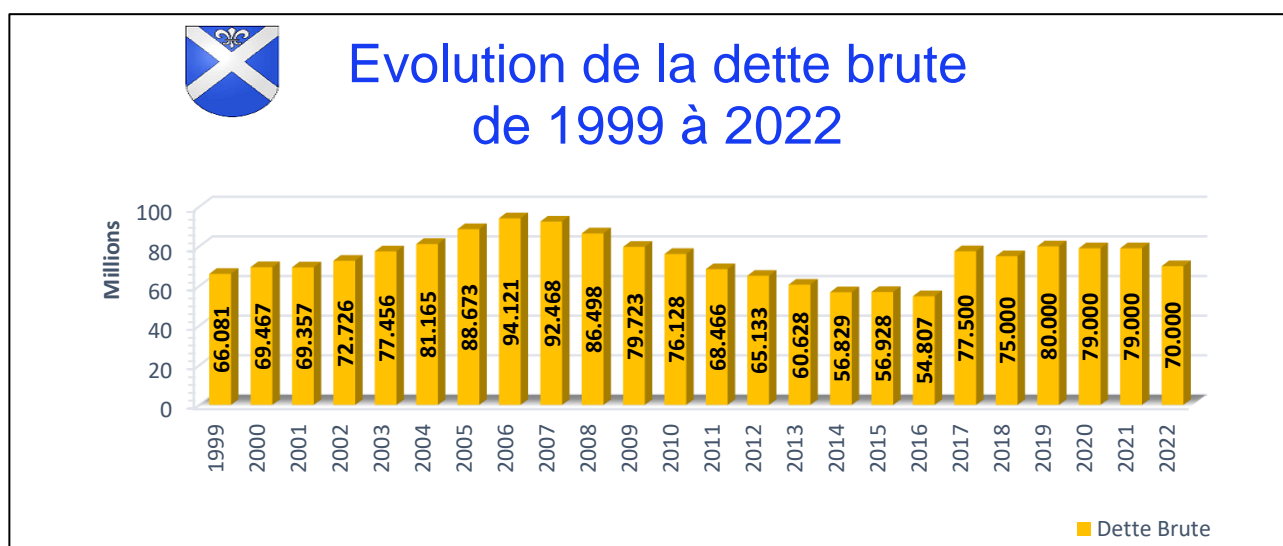
Pour mémoire, la réforme fiscale des entreprises a été introduite au 1^{er} janvier 2020. Elle représente une baisse théorique des recettes fiscales sur le bénéfice des entreprises de 43%.

Un certain retard a été enregistré pour l'établissement des taxations fiscales 2021 par le canton, qu'il s'agisse des personnes physiques ou morales. Tous les éléments connus ont été pris en compte dans l'estimation des soldes d'impôts à recevoir. Il en ressort que les taxations sur le revenu des personnes physiques 2021 devraient être conformes au budget initial. Par contre, pour 2022, elles devraient être inférieures au budget eu égard principalement aux baisses d'impôts décidées au niveau cantonal. En ce qui concerne l'impôt sur la fortune des personnes physiques, il devrait aussi être inférieur au budget, tant pour les années 2021 que pour 2022. La pandémie a mis à mal certains contribuables, qui ont vraisemblablement dû puiser dans leurs réserves.

Les personnes morales semblent avoir bien traversé la pandémie et présentent un surplus d'impôt, vraisemblablement pour 2021 et 2022, qu'il s'agisse de l'impôt sur le bénéfice ou sur le capital. Dans les deux cas, les montants connus semblent présager des recettes finales supérieures aux budgets initiaux.

Durant cet exercice, le total des emprunts bancaires à court, moyen et long terme a diminué de CHF 9'000'000.00. La dette brute se monte ainsi à CHF 70'000'000.00 au 31.12.2022. La dette nette, en version MCH2, qui comprend les capitaux de tiers, majorés des engagements hors bilan, c'est-à-dire de la dette envers les associations intercommunales principalement, diminués des subventions d'investissements au passif et du patrimoine financier, se monte à CHF 56'446'764.18 au 31.12.2022, en diminution de CHF 4'483'461.84 par rapport à 2021.

Enfin, la charge des intérêts sur les emprunts payés en 2022, sans les intérêts négatifs, s'est élevée à CHF 471'076.60, pour un budget de CHF 570'000.00. D'une part les investissements ont été moins importants que prévus, et d'autre part les renouvellements des crédits financiers ont pu être réalisés à d'excellentes conditions. Le taux moyen des intérêts de la dette en 2022 est de 0,59 %, quasiment identique à 2021.



5.2 TABLEAU DES TAUX DES IMPÔTS ET TAXES

Impôts ordinaires

- sur le revenu et la fortune des personnes physiques, en pourcent de l'impôt cantonal de base 63.9%
- sur le bénéfice et les fonds propres des personnes morales, en pourcent de l'impôt cantonal de base 69.0%

Impôts spéciaux

- contribution immobilière 2.50‰
- sur les successions et donations entre vifs, par franc payé à l'Etat CHF 0.467
- sur les mutations immobilières, par franc payé à l'Etat CHF 1.00
- sur le gain réalisé dans les transactions immobilières 60% de l'impôt cantonal
- taxe d'exemption du service des sapeurs-pompiers CHF 0.00
- sur les chiens CHF 80.00
- sur les appareils de jeu d'adresse de grande envergure (par an et par appareil) CHF 100.00
- sur les appareils automatiques de distribution (par an et par appareil) CHF 50.00 à CHF 100.00

Taxe d'épuration des eaux (tarif hors TVA de 7,7%)

Taxe fixe

- immeubles à usage d'habitation CHF 0.38 par m³
x volume du bâtiment
- immeubles à usage commercial, artisanal, industriel et public CHF 0.20 par m³

Taxe selon la consommation

- prix unitaire d'eau consommée CHF 1.00 par m³

Taxe spéciale

Selon la base de calcul de la clé de répartition des frais d'exploitation, d'entretien et d'amortissement de la plus-value de la station d'épuration des eaux.

Taxe pour l'eau potable (Tarif hors TVA de 2.5%)

Taxe fixe

- pour les immeubles à usage d'habitation CHF 0.10 par m³
x volume du bâtiment
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel CHF 0.06 le m³

Taxe selon la consommation (par m³ d'eau consommée)

- pour les immeubles à usage d'habitation et public CHF 1.00 par m³
- pour les immeubles à usage commercial, artisanal et industriel CHF 1.00 par m³

Taxe sur les déchets (Taux de TVA de 7,7 %)

- taxe de base sur la valeur fiscale des immeubles CHF 0.25‰ + TVA
- taxe au sac, sacs officiels oranges :
 - 17 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 16.00 TTC
 - 35 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 29.00 TTC
 - 60 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 46.00 TTC
 - 110 litres (1 rouleau de 5 sacs) CHF 43.00 TTC
 - 1 clip pour conteneurs de 800 litres CHF 50.00 TTC
- sacs pour le recyclage des déchets en plastique :
 - 60 litres (1 rouleau de 10 sacs) CHF 24.90 TTC

5.3 AGENCE COMMUNALE AVS

L'agence communale AVS est placée sous la responsabilité du Service des finances.

Différentes tâches lui sont attribuées, dont notamment :

- Renseigner les administrés sur les directives, sur le système, sur les modifications concernant les diverses rentes et cotisations des assurances sociales
- Recevoir et transmettre la correspondance à la caisse cantonale
- Délivrer les formulaires et les prescriptions en la matière
- Collaborer à la réunion des documents nécessaires pour fixer les rentes
- Collaborer à la détermination des conditions de revenu et de fortune des personnes exerçant une activité lucrative indépendante et des personnes n'exerçant aucune activité lucrative
- Collaborer à l'affiliation de toutes les personnes physiques et morales de la Commune tenues de payer des cotisations. Veiller à ce que toutes ces personnes (agriculteurs, indépendants, sociétés de personnes, employeurs de personnel de maison, personnes sans activité lucrative, titulaires d'exploitations forestières) soient assujetties à l'AVS. Pour ce faire, elle collabore étroitement avec le service du Contrôle de l'habitant
- Collaborer dans le domaine des prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI.

L'agent communal AVS doit donc faire preuve à la fois d'une certaine sévérité dans l'application des prescriptions de l'AVS/AI et d'une certaine souplesse et compréhension vis-à-vis des personnes âgées dans le contrôle des demandes de prestations.

Age de la retraite 2022

Pour un homme, l'âge ordinaire de la retraite AVS commence dès le mois qui suit ses 65 ans et pour une femme, le mois qui suit ses 64 ans. Les hommes et les femmes peuvent anticiper le versement de la rente de 1 ou 2 année (s) entière(s), moyennant une réduction à vie de la rente. Cette réduction s'élève à 6.8% pour 1 année d'anticipation et à 13.6% pour 2 ans d'anticipation. Il est aussi possible de retarder le versement de sa rente (ajournement).

Prestations de l'AVS 2022

	Rente minimale	Rente maximale
Rente de vieillesse	CHF 1'195.-	CHF 2'390.-
Montant maximal des deux rentes d'un couple		CHF 3'585.-
Rente de veuve ou de veuf	CHF 956.-	CHF 1'912.-
Rente complémentaire pour l'épouse née en 1941 ou avant, ou pour le conjoint en faveur duquel l'AI octroyait précédemment une rente complémentaire	CHF 359.-	CHF 717.-
Rente d'orphelin et rente pour enfant	CHF 478.-	CHF 956.-
Montant maximal en cas de droit simultané à deux rentes pour enfant ou à une rente pour enfant et à une rente d'orphelin pour le même enfant		CHF 1'434.-

Allocation pour impotent de l'AVS 2022

- Pour une impotence faible, le montant s'élève à CHF 239.-
- Pour une impotence moyenne, le montant s'élève à CHF 598.-
- Pour une impotence grave, le montant s'élève à CHF 956.-

Prestations de l'AI 2022

	Rente entière		Trois quarts de rente		Demi-rente		Quart de rente	
	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum	Minimum	Maximum
	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF	CHF
Rente d'invalidité	1'195.-	2'390.-	897.-	1'793.-	598.-	1'195.-	299.-	598.-
Rente pour enfant	478.-	956.-	359.-	717.-	239.-	478.-	120.-	239.-

Allocation pour impotent de l'AI 2022

Le montant de l'allocation pour impotent diffère si la personne assurée réside dans un home ou si elle vit à domicile. Ainsi il se monte pour une impotence :

	dans un home	à la maison
Faible	CHF 120.- par mois	CHF 478.- par mois
Moyenne	CHF 299.- par mois	CHF 1'195.- par mois
Grave	CHF 478.- par mois	CHF 1'912.- par mois

Prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI 2022

Les montants destinés à la couverture des besoins vitaux sont fixés comme suit :

- Pour les personnes seules CHF 19'610.-

- Pour les couples CHF 29'415.-
- Pour les enfants ayant droit à une rente d'orphelin ou donnant droit à une rente pour enfant de l'AVS ou de l'AI :
De 0 à 10 ans : pour le premier enfant CHF 7'200.-, pour le deuxième enfant CHF 6'000.-, pour le troisième enfant CHF 5'000.-, pour le quatrième enfant CHF 4'165.-, pour chacun des autres enfants CHF 3'470.-. De 11 à 25 ans, pour le premier enfant CHF 10'260.-, pour le deuxième enfant CHF 10'260.-, pour le troisième enfant CHF 6'840.-, pour le quatrième enfant CHF 6'840.-, pour chacun des autres enfants CHF 3'420.-.

Les montants maximaux des frais de loyer (région 2 – ville) sont fixés comme suit :

- 1 personne CHF 15'900.-
- 2 personnes CHF 18'900.-
- 3 personnes CHF 20'700.-
- 4 personnes et plus CHF 22'500.-

Cotisations dues sur les salaires 2022

Le taux global des cotisations AVS/AI/APG est de 10.60%* (*Le taux de cotisations APG est passé de 0.45% à 0.50%*). La cotisation de l'assurance-chômage est de 2.2%* du salaire annuel jusqu'à concurrence de CHF 148'200.-. Sur la partie du salaire au-delà de CHF 148'200.-, la cotisation s'élève à 1%* supplémentaire. (*50% à charge de l'employé et 50% à charge de l'employeur)

La cotisation minimale AVS/AI/APG doit atteindre CHF 503.- par année.

Adaptation des montants-limites de la prévoyance professionnelle 2022

Salaires AVS annuel maximum déterminant	CHF 86'040.-
Montant de coordination	CHF 25'095.-
Seuil d'accès	CHF 21'510.-
Salaires coordonnés maximum	CHF 60'945.-
Salaires coordonnés minimum	CHF 3'585.-

Allocations familiales dans le Canton de Fribourg 2022

Allocation pour enfant	CHF 265.-
Allocation pour enfant (dès le 3 ^{ème} enfant)	CHF 285.-
Allocation de formation (jusqu'à 25 ans)	CHF 325.-
Allocation de formation (dès le 3 ^{ème} enfant)	CHF 345.-
Allocation de naissance	CHF 1'500.-

Salaires en nature 2022

Petit déjeuner	CHF 3.-
Repas de midi	CHF 10.-
Repas du soir	CHF 8.-
Logement	CHF 11.50
Total par jour	CHF 33.-
Total par mois	CHF 990.-

6. INSTRUCTION PUBLIQUE

6.1 INTRODUCTION

Le Dicastère de l'instruction publique est placé sous la responsabilité de Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale et vice-syndique, avec l'appui du Service des écoles sous la conduite de M. Joël Pochon et du Service de Logopédie, Psychologie et Psychomotricité Intercommunal (SLPPI) sous la direction de M. Ismaël Jordan.

Il traite les dossiers en lien avec : l'organisation de l'école, les services médicaux scolaires, le sport scolaire, les activités extrascolaires, l'accueil des familles migrantes, la bibliothèque, la ludothèque, les services

auxiliaires scolaires et les autorités scolaires cantonales.

Le Service des écoles a pour mission de garantir les conditions cadres nécessaires au bon fonctionnement des écoles en déchargeant les directeurs et directrices d'école primaire qui peuvent ainsi se consacrer à leurs missions premières, la conduite pédagogique et le suivi des élèves et des enseignant·e·s.

Une de ses obligations principales est de s'assurer que tous les enfants en âge de l'être (4 ans révolus au 31 juillet) soient scolarisés.

6.2 LES FAITS MARQUANTS EN 2022

L'année 2022 aura été marquée par la fin des mesures sanitaires liée à la Covid-19 et l'accueil des familles ukrainienne lié au conflit armé entre l'Ukraine et la Russie. La rétrospective ci-après relate les événements importants de l'année écoulée.

Mois	Evènements / activités
Janvier	Tests PCR salivaire obligatoires pour tous les élèves participants aux camps de ski
	10.01 port du masque obligatoire à l'école pour les élèves de la 5 ^H à 8 ^H
Février	01.02 levée de l'obligation du port du masque
	17.02 les mesures sanitaires sont levées sauf pour le port du masque dans les transports publics et les lieux de santé
Mars	01.03 entrée en fonction de Mme Marlène Maradan au poste de coordinatrice école - parents migrants
	16.03 1ère admission d'une élève ukrainienne à l'école des Rochettes
	29.03 cours de français pour adultes : participation du groupe "moyen" de Fanny Delarze à une table ronde "Quels moyens d'action face au racisme" - salle du Nouveau Monde à Fribourg
Avril	Début des travaux de rénovation de la bibliothèque communale

Mai	Ouverture de deux ateliers de français pour les réfugiés ukrainiens en collaboration avec le Service de l'Action sociale (SAsoc)
Juin	01.06 entrée en fonction de Mme Corinne Yerly en remplacement de Mme Postiguillo
	11.06 organisation du 35 ^e tournoi de football scolaire
	28.06 L'école de Cormanon accueille la finale de la 29 ^e édition du concours Rallye Mathématique Transalpin, section Suisse Romande pour les classes de 5H à 10H (29 classes de toute la Suisse romande pour plus de 600 élèves)
	Réponse à la consultation sur la stratégie éducation numérique cantonale (EdNum)
Juillet	Adhésion à la Coordination des cours de langues d'accueil dans le canton de Fribourg (COLAMIF)
	Renouvellement complet du mobilier scolaire dans les écoles des Rochettes et de Villars-Vert
Septembre	21.09 inauguration de la bibliothèque rénovée
	26.09 exercice d'évacuation des écoles en collaboration avec le corps des sapeurs-pompiers
	27.09 séance d'information aux parents des élèves de 2, 6 et 8 ^H sur les cours d'éducation sexuelle dispensés à l'école
Octobre	Mise à disposition de protections hygiéniques gratuites en libre accès dans les écoles
	Début des travaux de rénovation de l'école de Cormanon
Novembre	17.11 visite du cours de français pour adultes « avancé » par Mme Giuseppina Greco, Déléguée cantonale au Bureau de l'intégration des migrant·e·s et de la prévention du racisme

Deux classes de l'école du Platy ont participé aux Explorateurs de l'Energie dont une classe est qualifiée pour la finale romande qui se déroulera au printemps 2023 à Yverdon. L'objectif de ce concours est d'accompagner les élèves dans la découverte du monde fascinant des énergies !

www.explorateurs-energie.ch

A l'école de Cormanon, huit classes ont participé au Rallye Maths Transalpin. Cinq classes sont arrivées en finale dont trois à la 1^{ère} place, une à la 2^{ème} place et une à la 3^{ème} place.

Conseil des parents

En 2022, le Conseil des parents a siégé à trois reprises, le 30.03, le 22.06 et le 12.10. Son rôle est de :

- Favoriser et soutenir la collaboration entre les parents, le corps enseignant et les services communaux ;
- Echanger sur des préoccupations des parents, sur les intérêts des élèves et leurs conditions d'études.

6.3 ÉTABLISSEMENTS SCOLAIRES ET EFFECTIF LÉGAL

Ecole de Cormanon

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Philippe Ullnaess.



Ecole des Rochettes

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Ghislaine Hostettler.



Ecole du Platy

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de M. Stéphane Jenny.



Villars-Vert

La direction de l'établissement est placée sous la responsabilité de Mme Catherine Gumy.



Effectif légal

En 2022/23, le seuil des 1'100 élèves est franchi avec 1'118 élèves répartis dans les quatre établissements scolaires.

Classes enfantines (1^H - 2^H)

<i>Etablissements</i>	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	Delta
<i>Cormanon</i>	86 élèves 4 classes	81 élèves 4 classes	92 élèves 5 classes	97 élèves 5 classes	0
<i>Platy</i>	41 élèves 2 classes	49 élèves 3 classes	50 élèves 3 classes	47 élèves 3 classes	0
<i>Rochettes</i>	68 élèves 4 classes	65 élèves 3 classes	67 élèves 3 classes	69 élèves 4 classes	+1
<i>Villars-Vert</i>	53 élèves 3 classes	45 élèves 3 classes	51 élèves 3 classes	72 élèves 4 classes	+1
Totaux	248	240	260	285*	+2

Classes primaires (3^H - 8^H)

<i>Etablissements</i>	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	Delta
<i>Cormanon</i>	262 élèves 13 classes	258 élèves 13 classes	265 élèves 13 classes	280 élèves 14 classes	+1
<i>Platy</i>	127 élèves 6 classes	140 élèves 7 classes	141 élèves 7 classes	157 élèves 8 classes	+1
<i>Rochettes</i>	233 élèves 12 classes	242 élèves 12 classes	234 élèves 11 classes	243 élèves 12 classes	+1
<i>Villars-Vert</i>	155 élèves 8 classes	138 élèves 8 classes	153 élèves 8 classes	153 élèves 7 classes	-1
Totaux	777	778	793	833*	+2

Villars-Vert - classes de « soutien »

Type	2019/20	2020/21	2021/22	2022/23	Différence
<i>Soutien</i> (Élèves intégrés)	7 élèves 1 classe	9 élèves 1 classe	7 élèves* 1 classe	Classe supprimée	-1

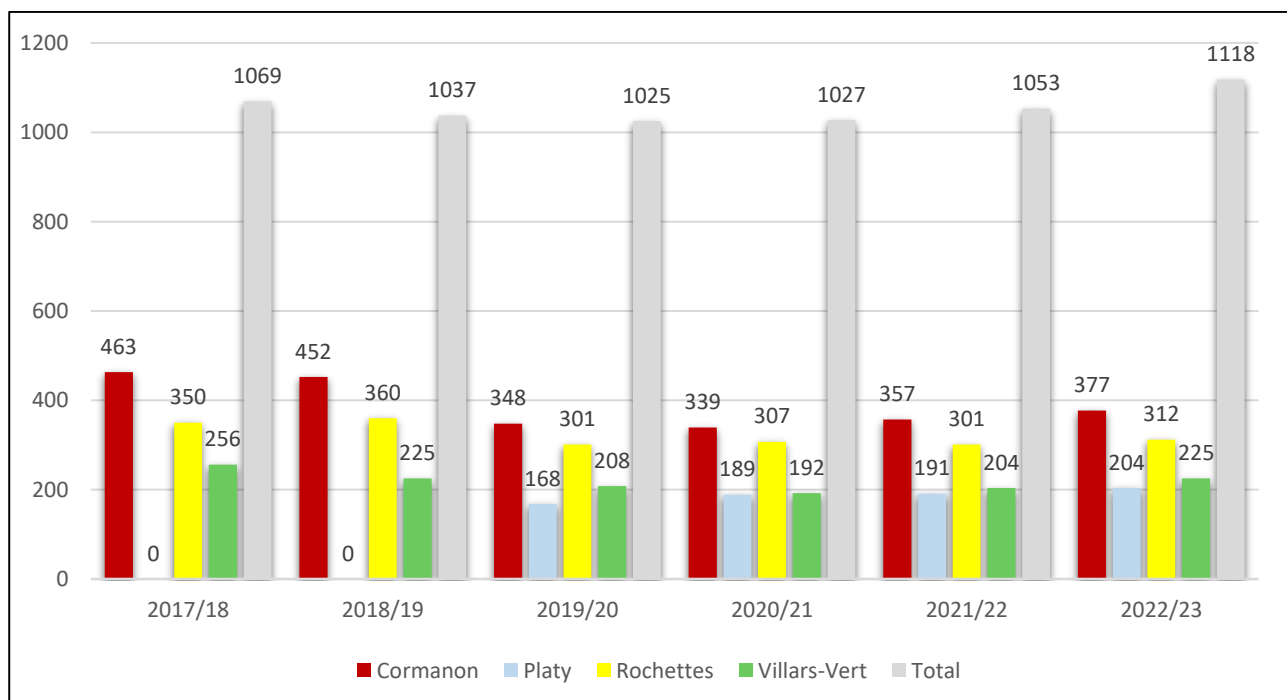
*effectif au 21.12.2022

Année scolaire 2022/23

Etablissements	Classes	Enseignant-e-s + DirEP	EPT*	Elèves
<i>Cormanon</i>	19	39	25,35	377
<i>Platy</i>	11	23	13,94	204
<i>Rochettes</i>	16	34	21,60	312
<i>Villars-Vert</i>	11	26	15,88	225
Totaux	57	117	76,77	1118

*équivalent plein temps

Evolution de l'effectif légal des élèves par bâtiment et par année scolaire



Données au 21.12.2022

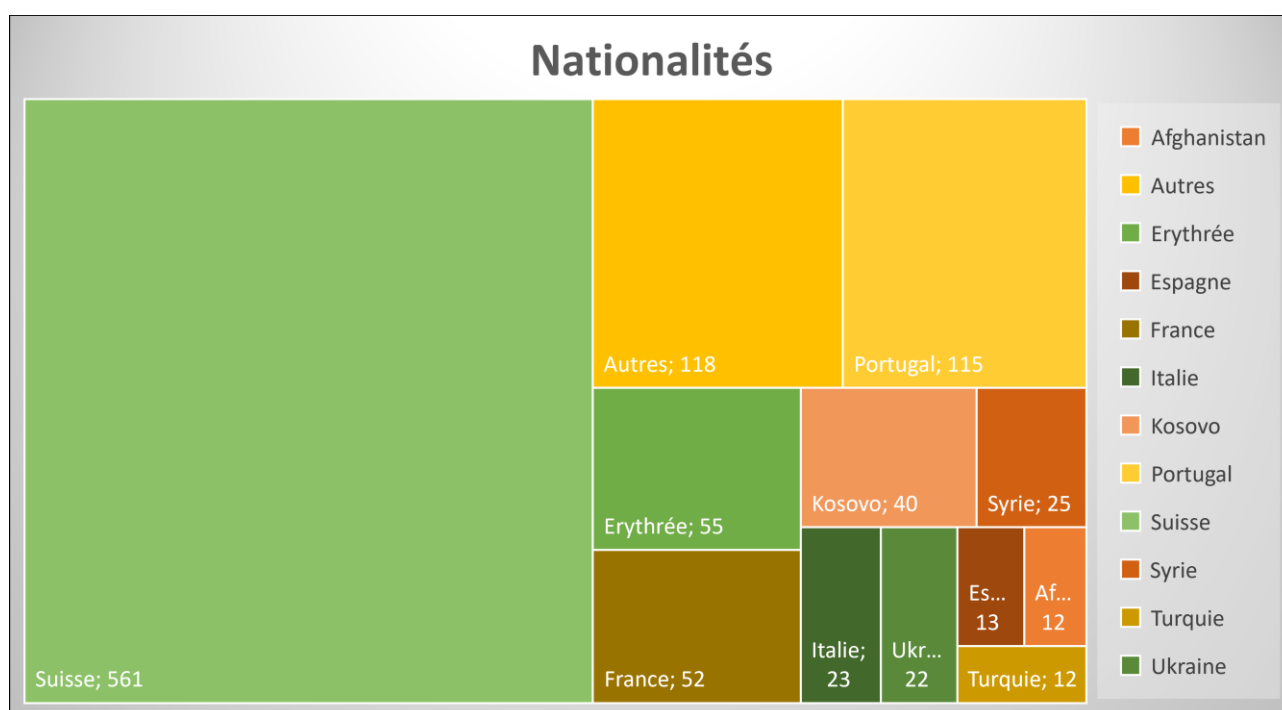
En comparant l'évolution des effectifs de ces six dernières années, l'école de Cormanon est toujours le bâtiment à l'effectif global le plus important. D'une manière générale, nous pouvons constater un accroissement des effectifs avec une augmentation nette de 4 classes. Dans le détail, nous relevons une ouverture de classe enfantine sur les sites des Rochettes et de Villars-Vert, une ouverture de classe primaire sur les sites de Cormanon, du Platy et des Rochettes pour une fermeture de classe primaire sur le site de Villars-Vert.

Multiculturalité

Nous recensons 52 nationalités dont 53,53% des élèves sont de nationalité suisse. Le tableau ci-après référence toutes les nationalités comptant plus de 10 élèves.

Au 31.12.2022, 22 élèves ukrainien-ne-s étaient inscrits à l'école représentant 2,10% de l'effectif total.

Dans le segment « Autres », nous trouvons les pays suivants : Albanie, Allemagne, Angola, Australie, Autriche, Belgique, Bosnie-Herzégovine, Brésil, Burundi, Cameroun, Canada, Cap-Vert, Chili, Chine, Congo, Corée du Sud, Ethiopie, Grèce, Hongrie, Irak, Iran, Irlande, Liban, Luxembourg, Macédoine, Maroc, Maurice, Moldavie, Mongolie, Pays-Bas, Pologne, Roumanie, Royaume-Uni, Russie, Serbie, Somalie, Soudan, Sri-Lanka, Tunisie et Vietnam.

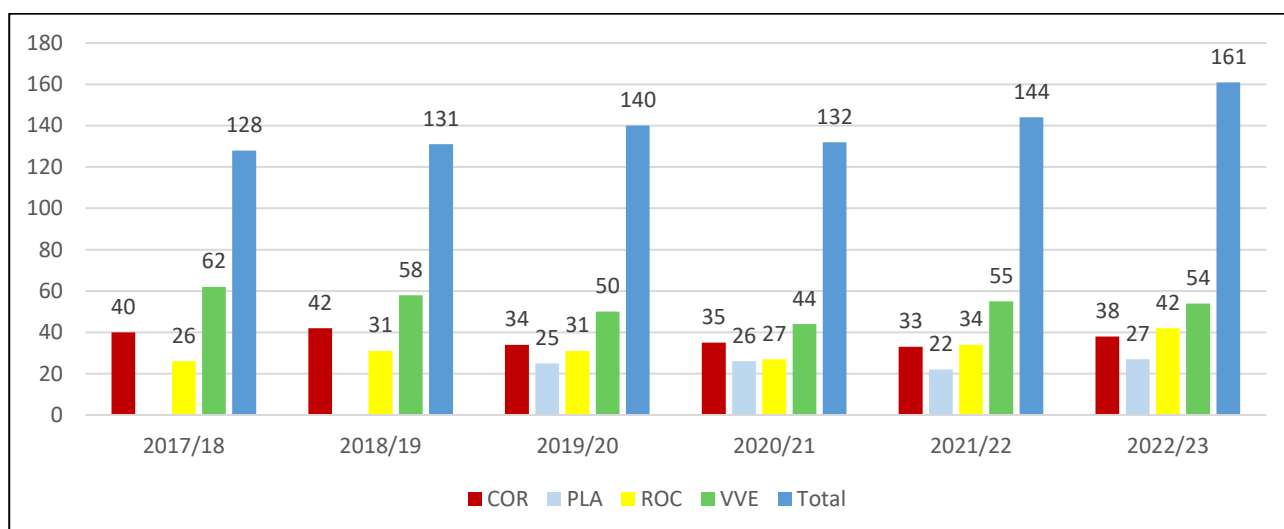


6.4 DEVOIRS SURVEILLÉS

La surveillance des devoirs est organisée, sur inscription, trois fois par semaine, les lundis, mardis et jeudis, pour les élèves de 3^H à 8^H sur les quatre sites.

Durant l'année scolaire 2022/23, 4 responsables et 88 surveillant.e-s encadrent 161 élèves soit 19,32% des effectifs de 3^H à 8^H.

Elèves inscrits aux devoirs surveillés par bâtiments



Données au 22.12.2022

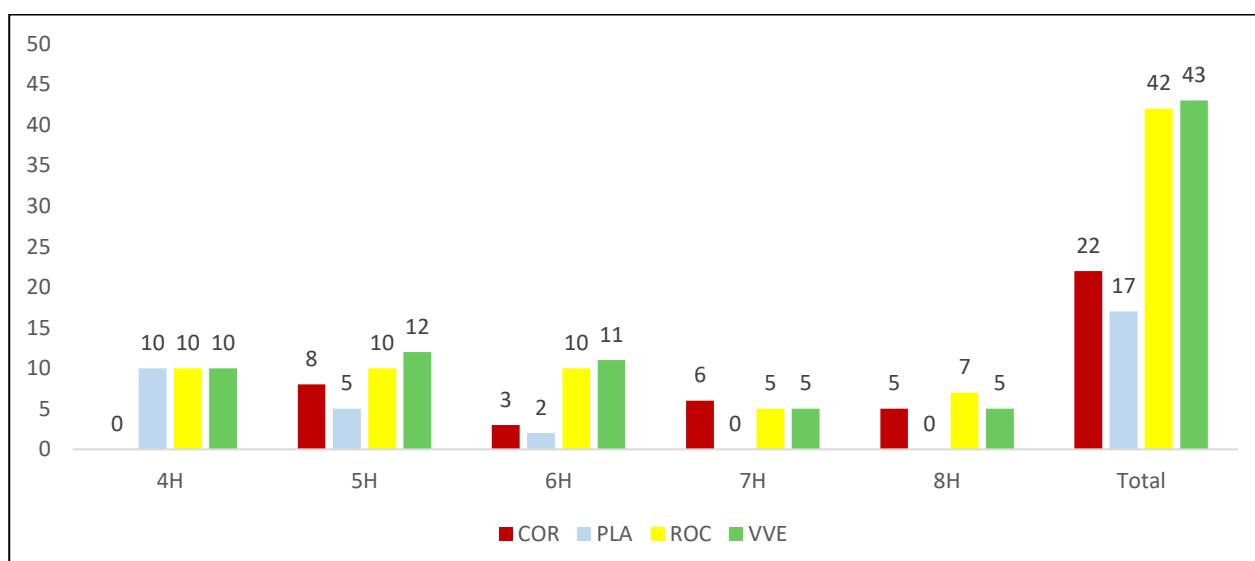
6.5 ALLEMAND EXTRASCOLAIRE

Des cours d'allemand extrascolaires ont à nouveau été proposés et organisés pour les élèves de 4^H à 8^H dans les quatre établissements.

Les 124 inscriptions sont réparties de la manière suivante :

Cormanon	: 22 élèves – enseignantes	: Mmes Cédrine et Alexia Rytz;
Platy	: 17 élèves – enseignante	: Mme Ermira Istogu;
Rochettes	: 42 élèves – enseignante	: Mme Angela Torricelli;
Villars-Vert	: 43 élèves – enseignante	: Mme Angela Torricelli.

Elèves inscrits aux cours d'allemand extrascolaires par degré de scolarité



Données au 22.12.2022

6.6 SPORT SCOLAIRE FACULTATIF (SSF)

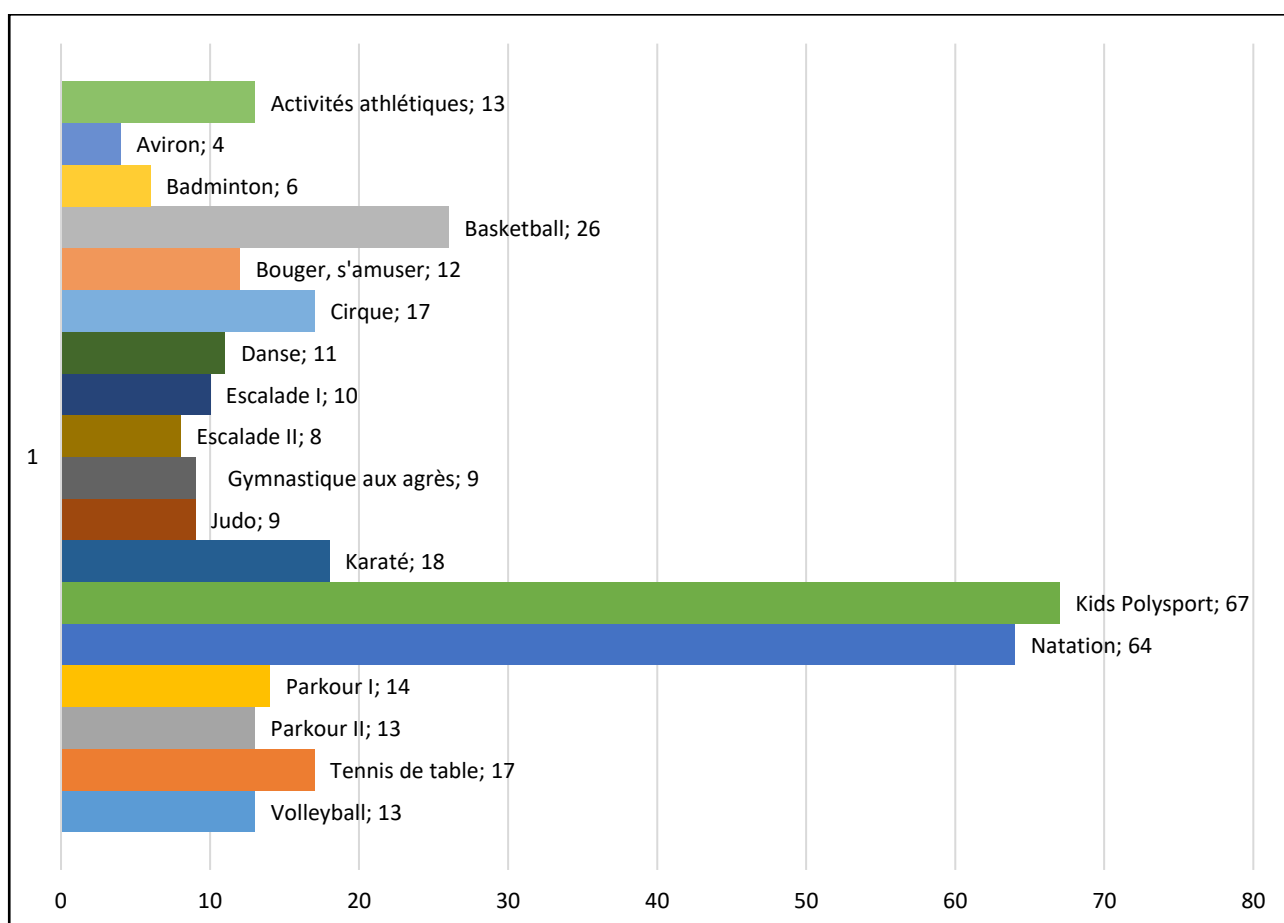
Le programme du sport scolaire facultatif s'adresse aux élèves dès la 2^H domiciliés à Villars-sur-Glâne. Lors de la rentrée scolaire 2022/23, 20 activités ont été proposées dont deux d'entre elles n'ont pas été ouvertes, le seuil minimal d'inscription n'ayant pas été atteint.

Depuis la rentrée scolaire 2022/23, la possibilité est offerte, à bien plaisir, à des élèves venant d'autres communes de participer au SSF pour autant qu'ils soient parrainés par un-e camarade de Villars-sur-Glâne. Aucune inscription n'a été recensée.

Certains cours sont proposés en collaboration avec des clubs sportifs de Villars-sur-Glâne (judo, et karaté) et l'école de Cirque Toamême de Fribourg.

Pour l'année scolaire 2022/23, 331 enfants étaient inscrits dans les diverses activités proposées encadrés par 20 moniteurs-trices. Cela représente une évolution de 24,91% par rapport à 2021/22.

Élèves inscrits au sport scolaire facultatif



Données au 22.12.2022

6.7 SPORT SCOLAIRE

Par l'engagement de maître·sse·s d'éducation physique, la Commune de Villars-sur-Glâne veut apporter une plus-value au niveau de l'enseignement de l'éducation physique et du sport. Le tableau ci-après permet d'avoir un aperçu des différentes activités par degré de scolarité :



Degré	Activité	Durée/ fréquence*
1 ^H	Collaborations pédagogiques (avec classe de 2^H)	4 leçons consécutives
	Après-midis sportifs (avec classe de 2^H)	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
2 ^H	Natation	5x2 leçons consécutives
	Patinage	3 leçons consécutives
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons consécutives
3 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	4 leçons consécutives
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
4 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	3 journées
	Après-midis sportifs	2x2 unités (course orientation, escalade ou autre)
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
5 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	3 journées
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
6 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Patinage	3 leçons consécutives
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
7 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Ski	camp de 5 jours
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées
8 ^H	Natation	2x5 leçons consécutives
	Vélo	camp de 2-3 jours et 2x2 unités de préparation
	Course d'orientation	2x2 unités
	Collaborations pédagogiques	4 leçons alternées

*La fréquence peut varier en fonction du nombre de classes et de la grille horaire par classe.

6.8 SPECTACLES SCOLAIRES

Dans le cadre des activités culturelles soutenues par la Commune, les élèves ont assisté aux spectacles suivants :

Quand	Spectacles scolaires	Public
Mars 2022	« Super Ego »	3 ^H
Mars 2022	« Amélie Mélo »	4 ^H
Avril 2022	« Miniaturas/Miniatures »	5 ^H -6 ^H
Mai 2022	Cirque Starlight	1 ^H -8 ^H
Nov. 2022	« Yumé »	3 ^H
Nov. 2022	« Aouuuu ! »	1-2 ^H

Mme Caroline Dénervaud, Conseillère communale est chargée, en collaboration avec un·e enseignant·e délégué·e par établissement, d'établir la programmation de ces spectacles qui se déroulent principalement à Nuithonie. Un spectacle par année scolaire et par classe est soutenu par le programme « culture-école » sous la supervision de la Direction de la Formation et des Affaires Culturelles.

6.9 LES OMBRES DE SHAKESPEARE

Atelier de théâtre pour enfants

« Les Ombres de Shakespeare » est une troupe de théâtre pour enfants. Soutenue par la Commune de Villars-sur-Glâne dès ses débuts en 1987, elle s'inscrit dans les activités extrascolaires offertes aux enfants domiciliés dans la Commune de Villars-sur-Glâne.

Le trajet des Ombres de Shakespeare est marqué par une volonté de présenter des spectacles de haute qualité, en encadrant les enfants par des professionnels du spectacle et de la pédagogie artistique sans effectuer une sélection de comédiens. L'enjeu est dès lors double : premièrement, un véritable travail artistique autour d'une pièce à monter avec tout ce que cela implique d'engagement et de rigueur et, deuxièmement, un travail pédagogique mobilisant des ressources importantes chez les enfants au niveau social et cognitif.

“Les vestiges de la Tour noire”, la pièce jouée par les Ombres de Shakespeare en 2022, a regroupé 38 enfants en 17 tableaux écrits spécialement pour les comédien·ne·s par Pierre-François Coen, Laetitia Delacombaz et Sophie Desvilles.

Les enfants inscrits dans l'un des deux cours hebdomadaires l'ont préparé durant toute l'année scolaire ainsi que deux samedis de travail. Deux représentations scolaires ont permis aux élèves des classes de Villars-sur-Glâne de découvrir la pièce et le public a profité de trois représentations (1er, 2 et 3 juillet).

La pièce a remporté un vif succès dû à l'important investissement des enfants de la troupe, mais aussi à l'engagement de plus d'une trentaine de parents qui ont réalisé les décors et les costumes, qui ont recherché les accessoires, qui ont réalisé les maquillages et assuré la surveillance des coulisses et l'organisation de l'apéritif, etc.

Nous remercions le Directeur et le concierge de l'école de Cormanon ainsi que les Autorités de Villars-sur-Glâne pour leur précieux soutien.

D'autres informations sont disponibles sur le site de la troupe www.ombres-de-shakespeare.ch.

6.10 SERVICES MÉDICAUX SCOLAIRES

Médecine scolaire FRIMESCO

Depuis la rentrée scolaire 2021/22, les visites médicales en classes primaires ne sont plus réalisées. Celles-ci sont dorénavant organisées en 9^H.

En revanche, les communes se chargent de vérifier de l'obligation, incombant aux parents, du contrôle préscolaire avant l'entrée en 1^H.

Contrôle dentaire scolaire

Chaque année scolaire, un contrôle dentaire est organisé pour tous les élèves du cercle scolaire.

Cet examen a lieu dans un but de dépistage et est obligatoire. Sur présentation d'une attestation de son médecin-dentiste, un enfant peut être dispensé de ce contrôle dans le cadre scolaire.

6.11 COURS DE PRÉVENTION

PAMFRI www.pamfri.ch

Par la loi sur la détention des chiens, il incombe au canton d'organiser des cours de sensibilisation dans les écoles primaires sur le comportement à adopter en présence d'un chien, les signes d'un comportement agressif chez le chien, la prévention des agressions et le comportement à adopter en cas d'agression. Depuis l'année scolaire 2013/14, la Fondation PAMFri intervient avec un chien dans les classes de 3^H.

Cette Fondation, reconnue d'utilité publique, a pour but d'organiser et de superviser des cours de sensibilisation en matière de prévention des accidents par morsure de chien dans les écoles fribourgeoises.

Ces cours ont pour objectif de contribuer à faire diminuer le nombre d'accidents par morsure de chien, en enseignant aux enfants de façon ludique à se comporter de manière adéquate en présence d'un chien, connu ou inconnu, dans plusieurs situations de la vie quotidienne.

Les interventions sont facultatives, d'entente entre les enseignant·e·s et les intervenant·e·s. 8 interventions ont été réalisées en 2022.

Education sexuelle www.fr.ch/dsas/cfss

Les interventions en éducation sexuelle font partie intégrante des programmes cantonaux de prévention et de promotion de la santé et sont en adéquation avec les objectifs du Plan d'Etudes Romand (PER). Les contenus des cours varient tout au long de la scolarité de l'enfant et visent, entre autres, à développer ses compétences psychosociales et à renforcer des valeurs telles que le respect de soi et d'autrui, le respect des différences et du libre-choix.

Ces interventions sont organisées par le Centre fribourgeois de santé sexuelle, secteur du Service du médecin cantonal (SMC) et sont réalisées en 2^H, 6^H et 8^H.

6.12 COORDINATION ÉCOLE – PARENTS MIGRANTS

La Coordinatrice école-parents migrants a démarré ses fonctions au 1^{er} mars 2022 à la suite du départ à la retraite de l'ancienne coordinatrice en décembre 2021.

La coordinatrice école-parents migrants accueille les familles migrantes qui s'installent dans la Commune et dont les enfants seront scolarisés dans l'une des écoles primaires.

Elle communique des informations et des renseignements sur le système scolaire, la vie à l'école, le rôle des parents, les activités proposées par la Commune ou encore les partenaires éducatifs et sociaux. Elle répond aux questions et besoins de soutiens. Elle permet de tisser des liens entre les familles et l'école.

Engagée par la Commune, elle est une personne neutre dans les relations. Elle offre ainsi un lieu de consultation, discussion ou médiation tout au long de la scolarité primaire de l'enfant.

La nouvelle coordinatrice école-parents migrants a débuté au même moment que démarrait la guerre en Ukraine. En novembre, 70'000 personnes sont arrivées en Suisse d'après les chiffres de la Conférence Suisse d'Action Sociale¹. Le Conseil fédéral a rapidement décidé d'octroyer un statut S de protection pour ces personnes. C'est la première fois que ce statut de protection a été utilisé depuis sa création en 1998.

Les personnes au bénéfice du statut S sont dépendantes de l'aide sociale en matière d'Asile. Sur Fribourg, c'est la société ORS qui a la charge de l'encadrement et de l'intégration des personnes demandeuses d'asile.

Les familles qui sont arrivées à Villars-sur-Glâne sont venues chercher refuge en Suisse et se mettre en sécurité. Les premières arrivées étaient logées dans une famille d'accueil, par la suite, elles ont pu bénéficier de leur propre logement. La majorité sont logées dans le quartier de Villars-Vert.

Accueils

Il y a eu 48 familles accueillies en 2022 et 60 enfants.

¹ <https://skos.ch/fr/themes/migration/refugies-ukraine>

Nous comptabilisons 25 accueils entre janvier et juillet et 23 accueils entre août et décembre. Les mois les plus chargés ont été les mois de mai et juin avec 6 accueils par mois.

Accueils par établissement

	Cormanon	Villars-Vert	Le Platy	Les Rochettes	Total
Nbre de famille	14	19	2	13	48
Nbre d'enfants accueillis	17	23	4	16	60

On constate ainsi que le plus grand nombre d'accueil concerne l'école de Villars-Vert puisque 19 familles et 23 enfants ont pu intégrer l'école au cours de l'année 2022.

Lieu du premier entretien d'accueil

En ce qui concerne le lieu du premier entretien d'accueil, 18 ont été réalisés au domicile de la famille, 29 ont eu lieu directement au Bureau de la Coordination Ecole-parents migrants, enfin 1 entretien a eu lieu à la Maison d'hébergement, de formation et d'intégration de Caritas à Matran. La famille concernée y était domiciliée avant son arrivée à Villars-sur-Glâne.

Origine des familles

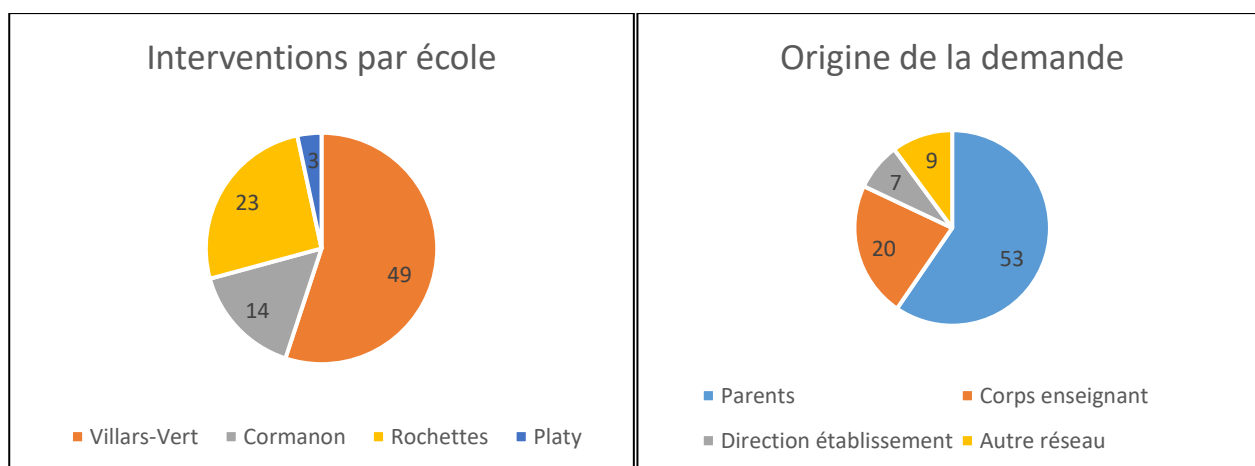
Une grande partie des familles nouvellement arrivées sont venues d'Ukraine. 20 familles sont ainsi concernées en 2022. Elles sont majoritairement arrivées au printemps (10 accueils entre avril et juin).

17 autres nationalités sont représentées comme suit :

Europe (Angleterre, Belgique, Espagne, France, Kosovo, Portugal, Roumanie, Russie)	18
Afrique (Burundi, Erythrée, Ile Maurice, Somalie, Tunisie)	6
Asie (Turquie, Sri-Lanka, Syrie)	3
Amérique du Sud (Chili)	1
Total hors Ukraine	28

Suivi des familles

Les parents, le corps enseignant (y compris enseignantes FLS), les directions d'établissement ou encore le réseau élargi de la famille peuvent solliciter la coordinatrice école-parents migrants. Il y a eu 89 entretiens avec des familles entre mars et décembre 2022. Selon les situations, le réseau était présent. A cela s'ajoute, un important travail de coordination, des échanges par courriel ou téléphone, des recherches d'informations, des échanges avec le corps enseignant aux récréations, etc.



Rencontres entre familles

La coordinatrice école-parents migrants organise durant les vacances scolaires des moments de rencontre pour les familles nouvellement arrivées. Ces rencontres sont réalisées en collaboration avec des bénévoles et la coordinatrice de la Croix-Rouge jeunesse fribourgeoise. Cette collaboration permet d'accompagner les familles et de proposer des jeux pour les enfants.

4 moments de rencontres ont pu être proposés en 2022.

Mois	Evènements / activités
Juillet	rencontre des familles et découverte de la forêt de Moncor. Création d'un Land-Art et pique-nique
Août	cours de dessin pour les familles ukrainiennes, donnés par une bénévole ukrainienne
Octobre	rencontre des familles et découverte de la forêt de Belle-Croix. Jeux de recherche d'objets et pique-nique
Décembre	rencontre des familles de Villars-Vert autour de la fenêtre de l'avent. Décoration de la fenêtre et partage de thé et biscuits.

Collaborations avec le réseau

Les collaborations avec le réseau sont au cœur du travail de la coordinatrice école-parents migrants. Plusieurs collaborations ont été mises sur pied en 2022, ci-dessous une liste non exhaustive :

Bibliothèque de Villars-Vert	Mise sur pied et collaboration autour du projet « Né pour lire » à l'école de Villars-Vert
Service des écoles	Collaboration pour la mise sur pied de cafés-partages pour les familles ukrainiennes arrivées au printemps 2023. Animation de café-partage en collaboration avec l'interprète Vyktozia Labunets
Education familiale	Mise en place d'une collaboration pour faire connaître les cafés-parents qui ont lieu chaque vendredi matin à Villars-Vert
Fondation IdéeSport	Participation au groupe de travail « MiniMove »
Réseau Coordination école-parents migrants du Canton	Diverses rencontres et partages des réalités du terrain.

Service Scolaire d'ORS	Rencontre et partages, mise sur pied d'une collaboration efficace suite à l'arrivée des familles ukrainiennes et des changements de personnel au sein d'ORS
COLAMIF (<i>Coordination cours de langues migrant-e-s Fribourg</i>)	Participation à une séance de rencontre du réseau, transmission des informations au Service des Ecoles
Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme (IMR)	Participation à deux matinées partenaires dans le cadre du nouveau Programme d'Intégration Cantonal (PIC 3)
Conseil des parents	Présentation du rôle de la coordinatrice école parents-migrants
Caritas, Se comprendre	Sollicitation des interprètes communautaires dans le cadre d'entretiens avec des parents
Plateforme Jeunesse Villaroise	Participation à 3 soirées de rencontre et d'échanges

6.13 COURS DE FRANÇAIS POUR MIGRANTS

Une offre de cours de français plus élargie est entrée en vigueur en septembre 2008. Ces leçons ne s'adressent plus uniquement aux parents d'enfants en âge préscolaire ou en cours de scolarité obligatoire mais à tout adulte allophone domicilié dans la Commune.

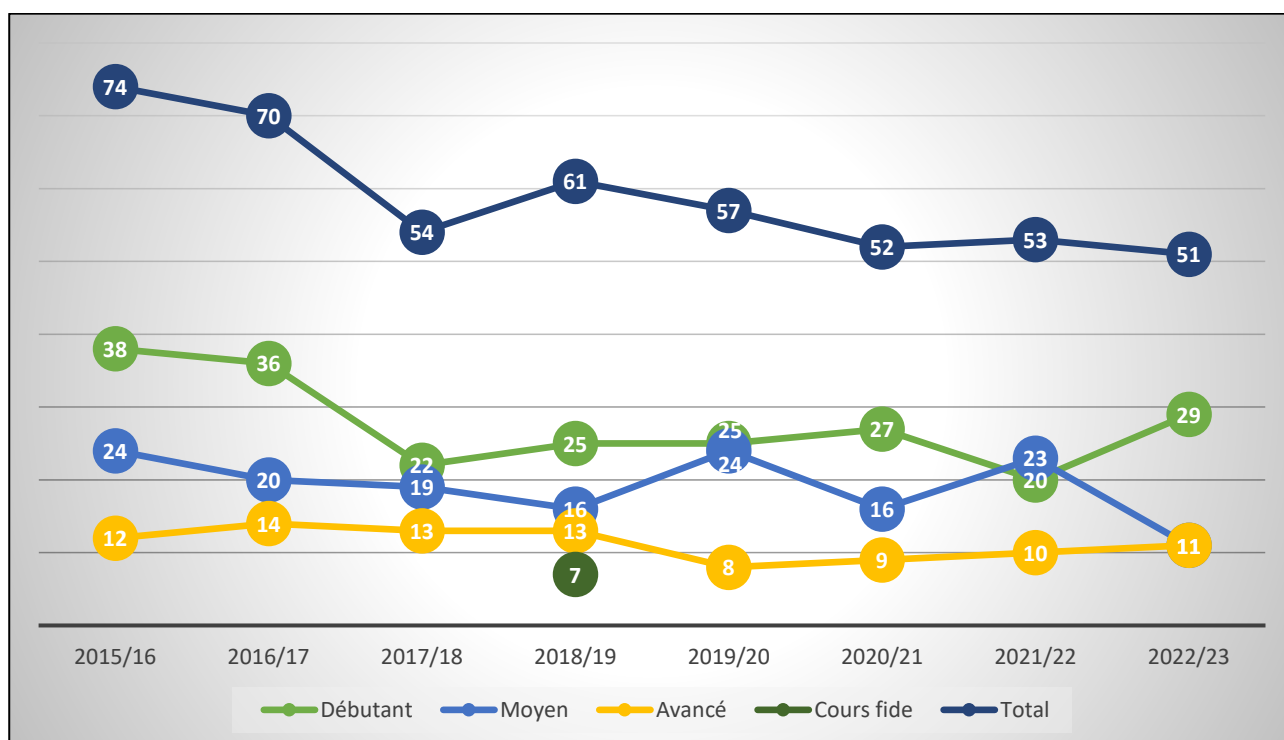
L'Etat de Fribourg, par l'intermédiaire du Bureau de l'intégration des migrant-e-s et de la prévention du racisme, subventionne nos cours de français pour adultes spécifiquement adaptés aux migrant-e-s. Ils favorisent considérablement le processus d'intégration et s'adressent notamment aux personnes disposant de moyens financiers modestes.

L'enseignement est dispensé en veillant aux besoins en communication réels de la vie quotidienne en Suisse. Cette relation directe avec le monde environnant motive les participants et facilite l'acquisition des compétences linguistiques, mais aussi des connaissances culturelles essentielles à une bonne intégration sociale et professionnelle.

Pour l'année scolaire 2022/23, six cours de deux heures hebdomadaires ont été mis sur pied soit 4 cours niveau débutant (A1), 1 cours niveau moyen (A2) et 1 cours niveau avancé (B1). Deux cours s'adressent principalement aux "mères de famille – femmes" le lundi après-midi (niveau moyen) et le mardi après-midi (niveau débutant) dans les locaux de l'Animation de Villars-sur-Glâne (Le Milieu).

Pour les mères de famille, une garderie est organisée pour les enfants âgés de 2 à 5 ans. Ce service est sous la responsabilité de la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF).

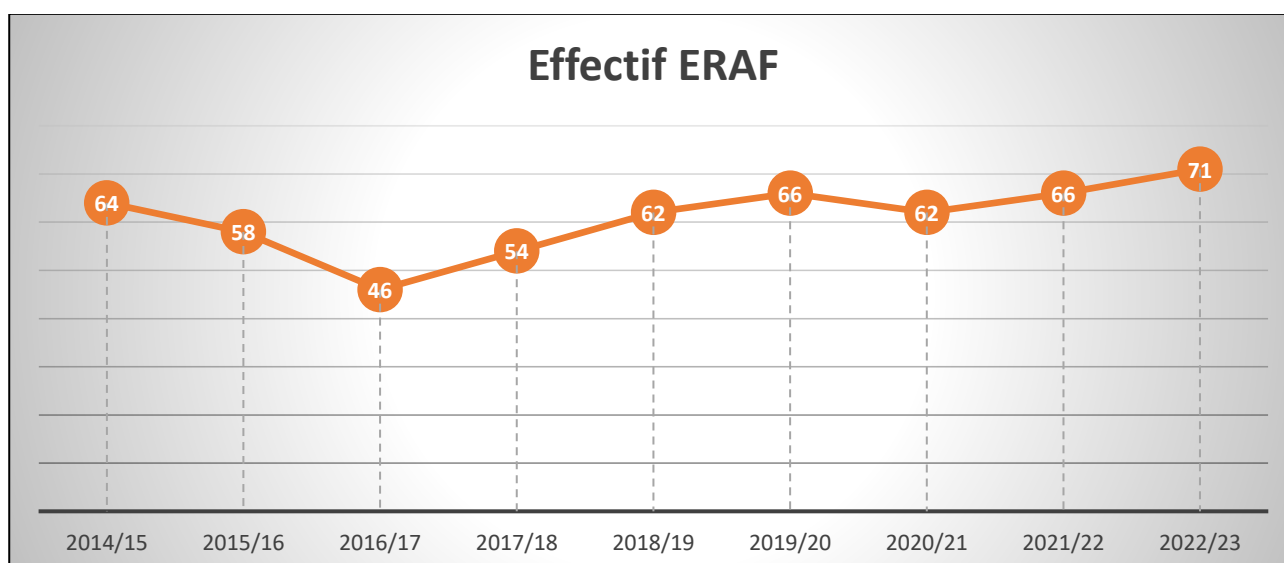
Évolution du nombre de participants



6.14 ÉCOLE RÉGIONALE ALÉMANIQUE, CYCLE D'ORIENTATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE

Ecole Régionale alémanique de Fribourg ERAF

71 élèves de la Commune, dont au moins un des parents est de langue maternelle allemande, fréquentent en 2022/23 les classes enfantines (22) et primaires (49) de l'Ecole Régionale alémanique de Fribourg.



Ecole du Secondaire I obligatoire

Les élèves villarois fréquentant les cycles d'orientation de Fribourg en 2022/23 se répartissent de la manière suivante :

- > CO de Pérolles : 382
- > CO du Belluard : 0
- > CO de Jolimont : 1
- > CO de Sarine-Ouest : 0
- > CO de langue allemande DOSF : 24

Effectifs au 24.08.2022

Formation professionnelle initiale

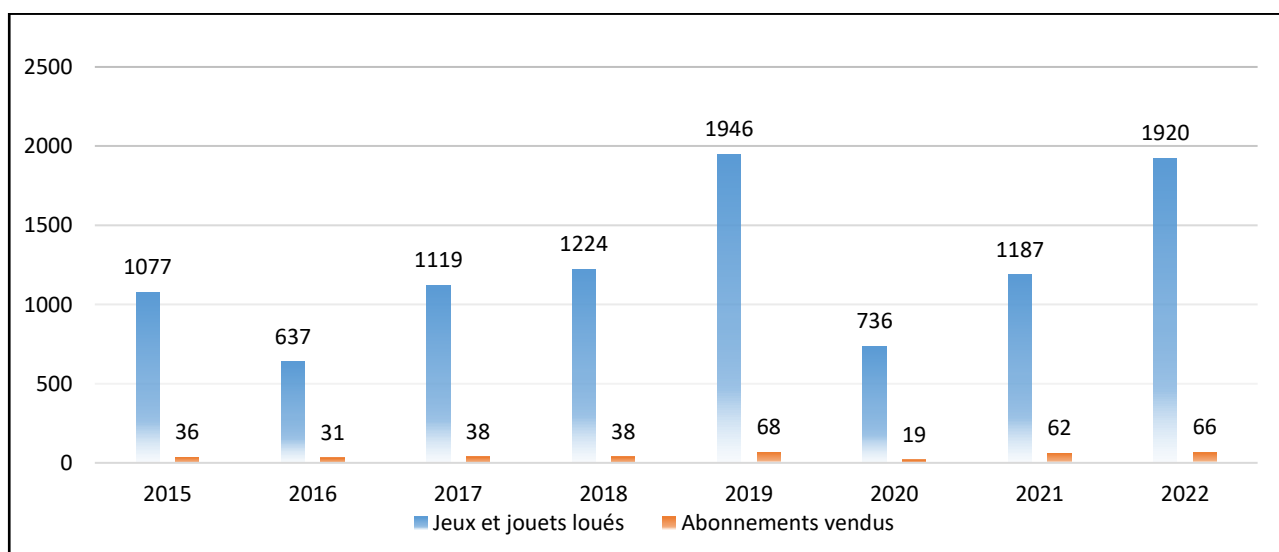
Pour 2021/22, en termes de formation professionnelle initiale, 207 apprenti·e·s étaient domicilié·e·s sur le territoire communal tandis que 330 apprenti·e·s suivaient un apprentissage auprès d'entreprises villaraises.

6.15 LUDOTHÈQUE

Jouer n'est pas seulement un loisir c'est également une façon formidable d'apprendre, de communiquer et de s'intégrer.

En 2022, la ludothèque a prêté 1920 jeux et jouets et vendu 66 abonnements dont :

- > 14 abonnements à CHF 30.-
- > 35 abonnements à CHF 40.-
- > 9 abonnements à CHF 45.-
- > 8 abonnements à CHF 50.-



8 familles ont emprunté des jeux sans souscrire un abonnement.

Une centaine de jeux ont été offerts par des clients. Une seconde vie pour ces jeux et des enfants heureux !



Fonctionnement

La Covid-19 est derrière. Les activités de la ludothèque ont pu reprendre à un rythme normal comme le démontre le nombre de prêts enregistrés. Cette valeur atteint des références similaires à l'année 2019.

Les heures d'ouverture ont représenté 747 heures de présence, respectivement 83 ouvertures, réparties sur trois collaboratrices.

6.16 BIBLIOTHÈQUE COMMUNALE

La Bibliothèque en chiffres



Lecteurs actifs en 2022

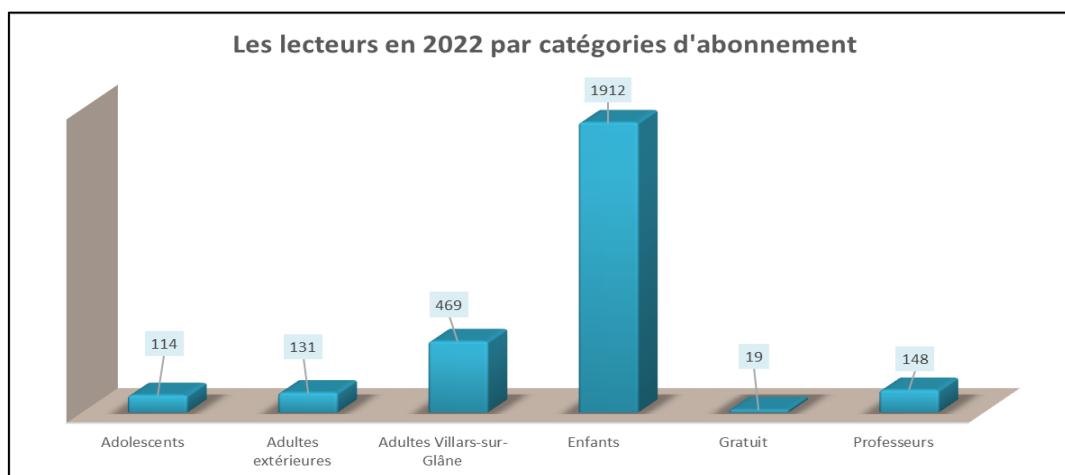
	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Lecteurs actifs	2'035	1'941	1'931	1'850	1'945	1'946	1'962

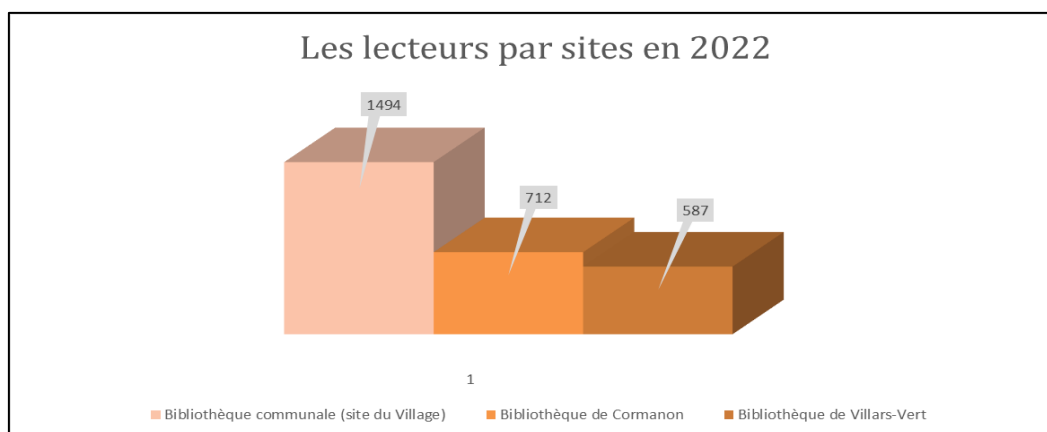
Les lecteurs actifs de Villars-sur-Glâne représentent les 13.83% de la population de la Commune. En incluant les lecteurs extérieurs, le taux s'élève à 16.35%.

Lecteurs inscrits en 2022

	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Lecteurs inscrits	2'792	2'665	2'697	2'569	2'649	2'634	2'793

En 2022, 323 nouveaux comptes ont été ouverts.





Lectorat adulte 2022

Lectorat adulte	Inscrit	Actif
	767	511

Parmi les lecteurs inscrits, 503 d'entre eux n'habitent pas la Commune. Ils proviennent principalement des communes suivantes :

- Ville de Fribourg
- Neyruz
- Matran
- Granges-Paccot
- Marly
- Avry-sur- Matran
- Posieux
- Belfaux
- Givisiez
- Corminboeuf
- Ecuwillens

Lectorat jeune 2022

Lectorat jeune	enfants	adolescents
	1'912	114

Ce sont principalement les élèves de Villars-sur-Glâne ventilés en 65 classes, réparties comme suit :

Rochettes	Villars-Vert	Cormanon	Platy
16 classes	19 classes	19 classes	11 classes
286 élèves	258 élèves	368 élèves	193 élèves

Le prêt en 2022

La Bibliothèque de Villars-sur-Glâne a prêté 86'424 documents en 2022 avec une fréquentation de 17'541 utilisateurs.

2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
109'023	97'084	98'325	103'323	83'539	107'114	86'424

Le prêt par site en 2022

	Site du Village	Site de Cormanon	Site de Villars-Vert	Total
2016	63'293	26'865	18'865	109'023
2017	58'891	24'616	13'577	97'084
2018	60'350	25'336	12'639	98'325
2019	68'526	21'626	13'171	103'323
2020	60'430	13'167	9'942	83'539
2021	72'955	19'602	14'557	107'114
2022	53'260	20'221	12'943	86'424

Achats en 2022

Type de média	Village	Cormanon	Villars-Vert	Total
Album	135	71	188	394
Bande dessinée	567	146	65	778
Documentaire	271	63	103	437
Média	144	1	2	147
Périodique	322	62	104	488
Roman	626	114	108	848
Total	2'065	457	570	3'092

Le catalogue

La bibliothèque recense 35'864 ouvrages dans son catalogue, répartis sur les trois sites.

Achats

3'092 documents ont été acquis en 2022.

Livres en d'autres langues

277 livres sont en d'autres langues que le français.

Dons

195 livres ont été généreusement offerts par des lecteurs ou par la Paroisse de Villars-sur-Glâne.



Conclusions

2022 fut incontestablement une année faste pour la Bibliothèque de Villars-Sur-Glâne. Toute l'année fut placée sous le signe de la rénovation de la Bibliothèque et des travaux qui s'y sont déroulés. Le résultat a dépassé les attentes : nous avons aujourd'hui une magnifique bibliothèque, aussi moderne qu'accueillante. Désormais, les élèves, les familles, les adultes et les seniors disposent d'un lieu parfait pour goûter aux plaisirs de la lecture et de la culture.

7. AFFAIRES SOCIALES ET CURATELLES

7.1 SERVICE SOCIAL

Evolution générale

L'année 2022 a été marquée par une nette augmentation du nombre de nouveaux dossiers (133 contre 77 en 2021). Bien que le nombre de dossiers total soit resté stable grâce au grand nombre de dossiers archivés début 2022, le nombre de dossiers d'aide financière, qui impliquent un suivi sur le long terme, a également augmenté de manière significative, en passant de 196 à 236.

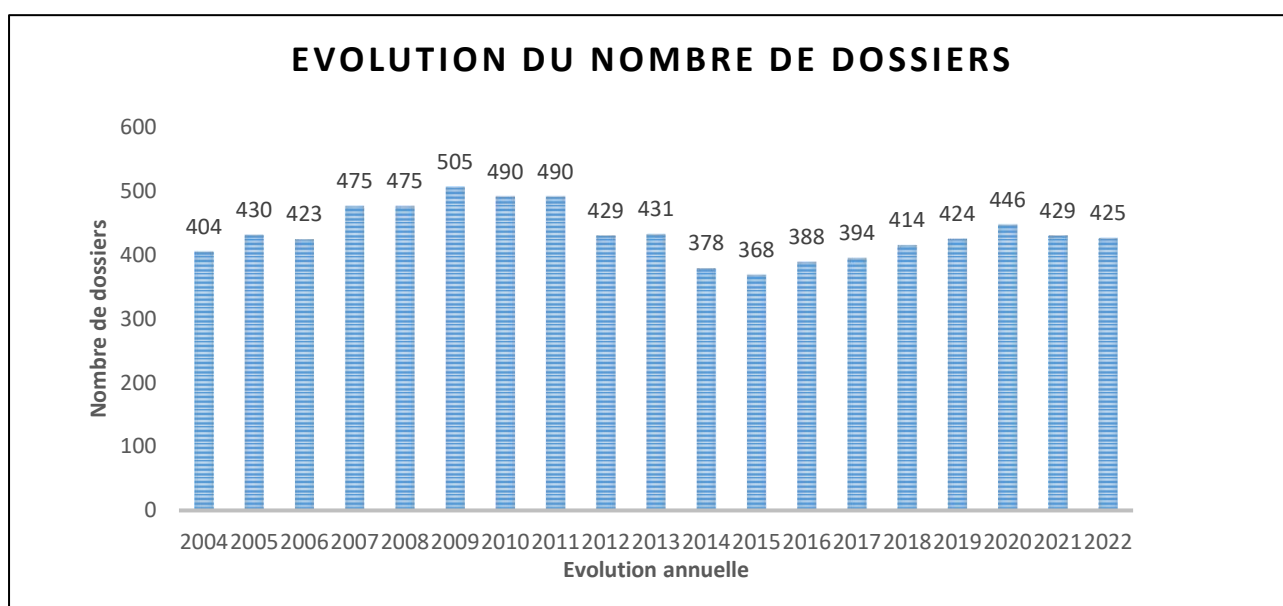
Trois facteurs peuvent expliquer l'augmentation de ces nouveaux dossiers :

- Fin des aides prolongées suite à la pandémie (chômage, APG)
- Augmentation des séparations
- Taux de logements vacants important dans le quartier de Villars-Vert

Le taux logements vacants élevé dans le quartier de Villars-Vert implique que les régies acceptent plus facilement des locataires sans revenus et sans garants, qui sollicitent ensuite l'aide financière au service social.

Statistiques

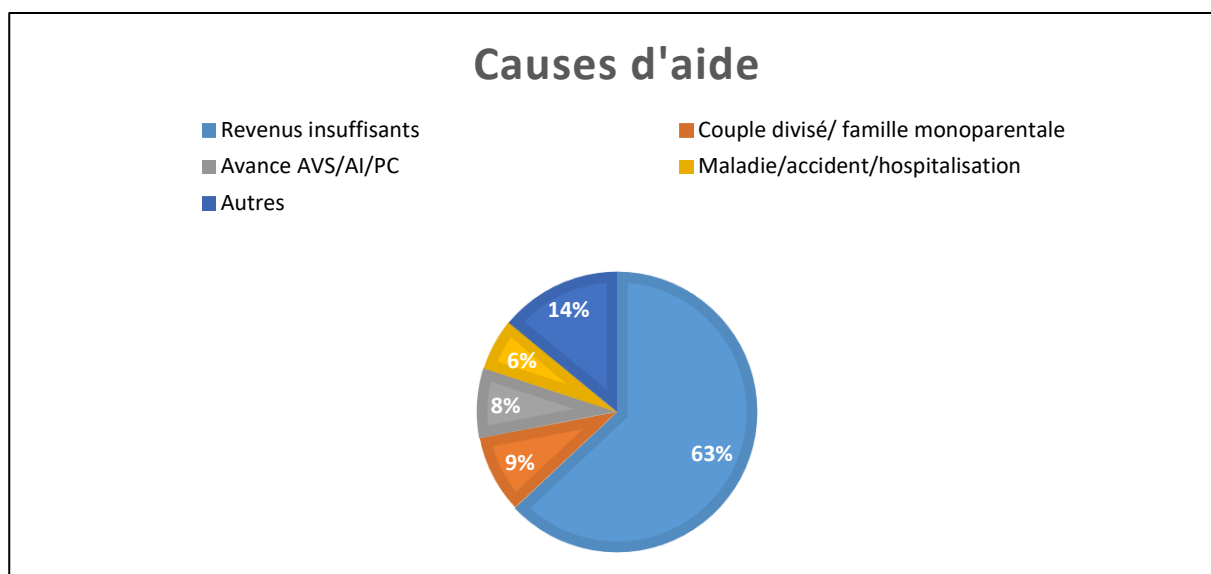
425 dossiers ont été traités par le service social tout au long de l'année (429 en 2021). Parmi ces dossiers, 236 concernaient une demande d'aide financière (196 en 2021). L'aide sociale économique est stabilisée à 4%. Début 2023, 74 dossiers ont pu être archivés, contre 130 au début de l'année 2022.



Causes d'aide

En 2022, 9% des demandes d'aide financières concernent des couples divisés ou des familles monoparentales. C'est donc la 2^{ème} cause de demande d'aide matérielle.

Pour 8% des demandes, il s'agit d'une avance en attendant la décision d'une assurance sociale (AVS/AI/PC, chômage, assurance perte de gain, etc). La majorité de ces avances concernent une demande de rente d'assurance invalidité.



Commission sociale

En 2022, la Commission sociale s'est réunie à 8 reprises. Durant ces séances, 269 dossiers de demande d'aide financières ont été analysés et traités. Parmi tous ces dossiers, la Commission sociale a sanctionné financièrement 7 bénéficiaires, 5 qui concernaient un abus d'aide sociale, et 2 un défaut de collaboration. Selon la gravité de l'abus, la sanction a varié entre une diminution de 10% à 30% du forfait d'entretien.

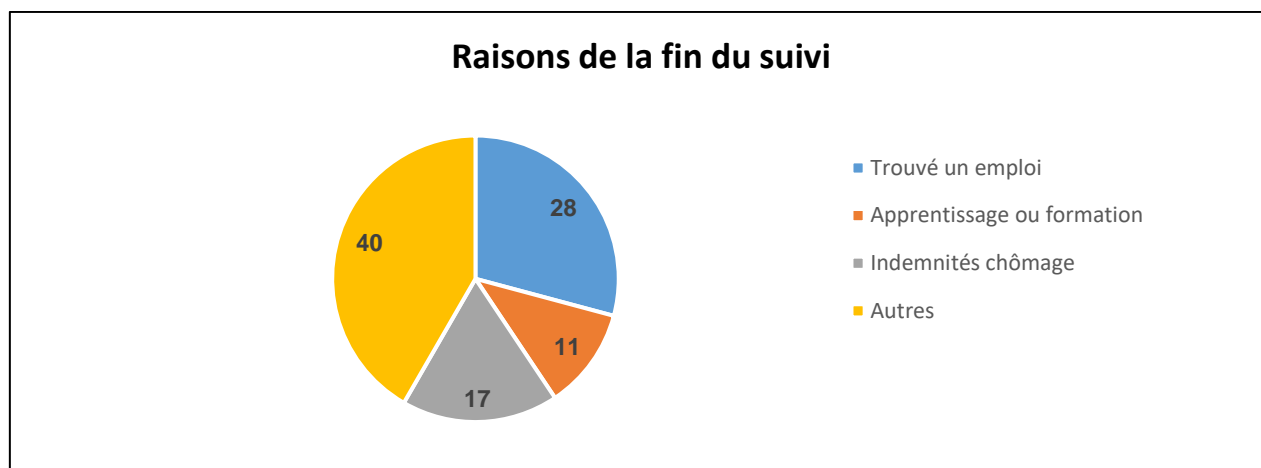
La Commission sociale a constaté l'augmentation du nombre de nouveaux dossiers d'aide financière par rapport à l'année précédente. Elle a donc validé le fait que le Service social et les Services techniques aillent visiter certains appartements dans le quartier de Villars-Vert afin d'évaluer l'état général des logements loués à des bénéficiaires de l'aide sociale.

7.2 OFFICE COMMUNAL DU TRAVAIL (OCT)

Tout au long de l'année 2022, 169 personnes ont été suivies par l'OCT (contre 140 en 2021). Dans tous ces suivis, l'OCT a soutenu ces différents bénéficiaires pour l'élaboration d'un dossier de candidature. 47 de ces situations ont pu bénéficier d'un contrat PAR (personnel auxiliaire de remplacement). Ainsi, ces personnes ont pu obtenir un contrat temporaire de quelques mois et ainsi diminuer, voire éviter, l'aide sociale financière. L'OCT a multiplié ses collaborations avec différents

partenaires au sein de la Commune (Ritec, Résidence Les Martinets, Association St-Camille, Le Domaine de Notre-Dame de la Route, la FAEF).

Grâce à ces différentes démarches, 36 personnes ont pu retrouver un emploi ou un apprentissage sur le premier marché du travail, ce qui correspond à un taux de 21%.



Projet job

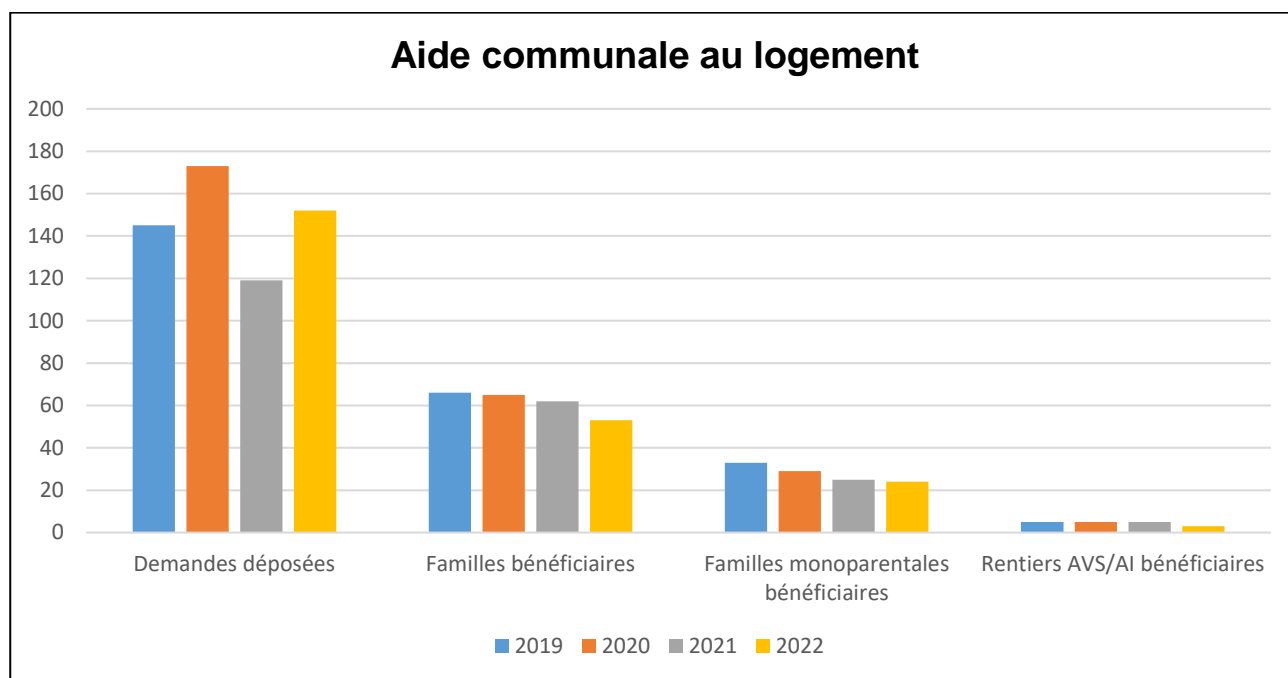
Projet job a continué à offrir ses prestations aux jeunes de la Commune en 2022. Le volet collectif a été repensé. Afin d'offrir une prestation flexible et non-contraignante à un grand nombre de jeunes, les permanences de recherches d'apprentissage ont été directement intégrées aux accueils libres destinés aux adolescents. Ce format plus libre et sans inscription correspondait mieux aux besoins constatés sur le terrain.

Les séances de l'équipe Projet job, qui réunit une personne de l'OCT, une personne de l'animation et l'équipe du travail social hors murs, se sont intensifiées durant l'année 2022. Ainsi, l'équipe s'est rencontrée lors de 16 séances. Ces rencontres ont permis d'échanger sur les jeunes afin de pouvoir les répartir en fonction de leurs besoins, l'animation accompagnant les jeunes dans des projets collectifs et l'OCT se centrant sur les suivis formels d'insertion professionnelle. L'équipe des travailleurs sociaux hors murs, quant à elle, se charge d'accompagner les jeunes sur le plan social et individuel. Les rencontres fréquentes avec le C.O. de Pérolles ont permis de travailler en amont avec un grand nombre de jeunes avant qu'ils ne soient en rupture.

En 2022, 49 jeunes, de 15 à 25 ans, ont été soutenus dans le cadre de Projet Job. Dans l'ensemble de ces suivis, un soutien a été mis en place afin d'aider ces jeunes à trouver une place d'apprentissage. En effet, la formation est primordiale afin d'assurer un avenir avec pérennité. C'est pourquoi, les intervenants de Projet job ont systématiquement encouragé les participants à faire des recherches dans cette direction.

7.3 AIDE COMMUNALE AU LOGEMENT

Sur un total de 152 demandes déposées pour l'obtention de l'aide communale au logement, 80 ont été acceptées en 2022. Parmi les demandes acceptées, 53 concernent les familles, 24 les familles monoparentales et 3 des rentiers AVS/AI. Ainsi, CHF 122'606.40 ont été attribués.



7.4 SERVICE DES CURATELLES

Le nombre de dossiers suivis par le Service durant l'année 2022 a connu une augmentation importante avec une attribution de 55 dossiers confiés par la Justice de Paix.

Les mesures confiées par la Justice de Paix sont principalement des mandats de « gestion et de représentation » (95%). Les mesures restantes étant des curatelles « d'accompagnement » ou de « représentation » seules.

Durant l'année 2022, 17 dossiers ont été levés par la Justice de Paix, soit en raison d'un déménagement, soit par une levée de la mesure de protection ou un décès.

17 nouveaux dossiers de personnes bénéficiant d'une aide du Service Social ont été transférés au Service des Curatelles sur décision de la Justice de paix.

Les nouveaux dossiers confiés au Service concernent en grande majorité des personnes sans activité lucrative ou le plus souvent dépassées par les affaires administratives suite à des pertes d'emploi, de séparation ou à des problèmes psychiques. Le suivi des dossiers s'avère beaucoup plus exigeant que par le passé au vu des demandes toujours plus conséquentes de la part de la

Justice de Paix. L'âge moyen des personnes qui sont suivies par le Service a également chuté. On dénombre de plus en plus de personnes dans une tranche d'âge allant de 18 à 30 ans.

Toutes les personnes au bénéfice d'une aide matérielle du Service Social sont suivies par les 3 assistantes sociales du Service des Curatelles. Par ailleurs, un suivi est également mis en place pour des personnes concernées (pupilles) vivant souvent seules et qui sont incapables de gérer leur quotidien ou leurs besoins de base sans qu'une aide externe ne soit suffisante (Pro Senectute, Aides et Soins à domicile, ergothérapeutes, etc...).

Ces dernières années, il est constaté une grande complexification dans les dossiers qui sont confiés au Service par la Justice de Paix. Cette dernière a plus d'exigences et d'attentes quant au suivi des personnes, ce qui a pour conséquence d'augmenter considérablement le temps alloué tant au suivi social qu'administratif des personnes concernées.

L'évolution de la quantité de dossiers à traiter sur ces dernières années a été la suivante (pour se rapprocher des directives de la Justice de Paix, dès 2022 nous parlerons de dossiers attribués au Service des curatelles et non plus du nombre de personnes suivies) :

- 2015 : 221 personnes
- 2016 : 215 personnes
- 2017 : 227 personnes
- 2018 : 222 personnes
- 2019 : 231 personnes (augmentation de 4% par rapport à 2018)
- 2020 : 242 personnes (augmentation de 4,76% par rapport à 2019)
- 2021 : 274 personnes (augmentation de 13,23% par rapport à 2020)
- 2022 : 220 dossiers pour plus de 300 personnes (55 nouveaux dossiers)

En 2022, le Service des Curatelles emploie un chef de service (1 EPT), 3 assistantes sociales (1,7 EPT) et 3 collaboratrices administratives (1,8 EPT). Selon les normes de la Conférence en matière de protection des mineurs et des adultes (COPMA), un service des curatelles devrait être doté sur le principe suivant :

Pour suivre convenablement la totalité des personnes pourcentage alloué à un Service de curatelle pour le suivi de 60 dossiers, ce suivant équivaut à 1 équivalent plein-temps (EPT) de curateur-trice ou assistants-es sociaux-ales pour un 1 EPT de collaborateurs-trices « administratif ». En 2022, le Service des curatelles a fait face à une charge de travail importante et une augmentation de la dotation sera nécessaire à court et moyen terme.

8. COHÉSION SOCIALE, GÉNÉRATIONS ET ANIMATION

8.1 ENFANCE ET PETITE ENFANCE

En 2022, les structures d'accueil de l'enfance et de la petite enfance, soutenues par la Commune, ont été les mêmes que l'année précédente, à savoir :

- La FAEF (Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial), créée en 2013 par décision du Conseil communal
- Trois crèches privées régies par une convention passée avec la Commune
- famiya (anciennement Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine)
- Deux écoles maternelles

Les crèches de la FAEF ainsi que les crèches privées bénéficient également des subventions de l'Etat et des employeurs.

Le rôle de la FAEF

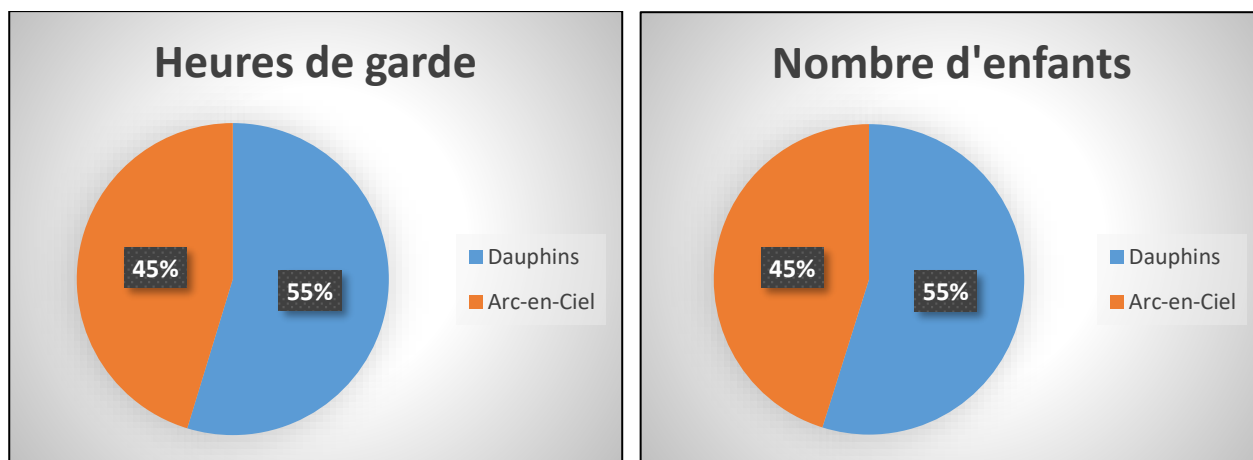
La FAEF de Villars-sur-Glâne répond aux besoins de garde des enfants de la Commune de 0 à 12 ans. Disposant de plusieurs collaboratrices et collaborateurs (dont 2,3 EPT au niveau du personnel administratif), en 2022 la FAEF a répondu à l'important mandat de la Commune en matière d'accueil extrafamilial, notamment pour :

- La gestion de la liste d'attente afin de répondre aux besoins de garde des familles :
 - Crèche « Arc-en-Ciel » (30 places subventionnées)
 - Crèche « Les Dauphins » (44 places subventionnées)
 - Crèche « Cap Canaille » (30 places subventionnées)
 - Crèche « Le Bosquet » (7 places subventionnées)
 - Crèche « Pop e Poppa » (places subventionnées selon les disponibilités, uniquement pour le personnel irrégulier du HFR)
 - AES Cormanon (autorisation maximum de 108 places)
 - AES Platy (autorisation maximum de 60 places)
 - AES Rochettes (autorisation maximum de 64 places)
 - AES Villars-Vert (autorisation maximum de 24 places)
- La gestion du calcul des subventions pour l'ensemble des familles fréquentant l'une ou l'autre des structures citées plus haut.
- La gestion des structures d'accueil partenaires.
- La gestion des demandes provenant de la Commune de Fribourg, pour des enfants de Villars-sur-Glâne demandant une prise en charge particulière. La FAEF calcule la subvention et présente la demande au Conseil Communal. Il s'agit des structures suivantes :
 - Crèche « La Coccinelle » (2 enfants)

- Crèche « Mandarine » (1 enfant)
- Crèche « Le Château des enfants » (1 enfant)
- Crèche « Mosaïque » (1 enfant)
- Ecole du Schonberg pour l'accueil du midi (1 enfant)
- La validation des placements et des factures de famiya.
- La gestion administrative de la FAEF :
 - Etablissement des factures clients. Le volume représentant plus de 350 factures par mois en 2022
 - Traitement des factures AES et Crèches
 - Edition, impression et envoi des factures aux clients
 - Enregistrement des factures et paiements dans la comptabilité Débiteurs
 - Gestion et envoi des rappels aux clients
 - Etablissement des attestations fiscales pour les familles
 - Gestion des créanciers

La FAEF a, en outre, établi des statistiques et décomptes divers afin de rédiger un rapport de gestion pour l'autorité de surveillance des fondations.

Les structures d'accueil de la FAEF



Crèche « Les Dauphins »

Située dans le quartier de Villars-Vert, la crèche « Les Dauphins » a accueilli, en 2022, 75 enfants, pour un total de 87'149 heures de garde. La crèche est en fonction depuis 1983. L'évolution constante de la demande de places en crèche pour les parents de Villars-sur-Glâne a permis à la FAEF, année après année, d'augmenter sa capacité d'accueil à 44 places. En 2022 le taux d'occupation de la crèche « Les Dauphins » a atteint certains mois jusqu'à 80%, dont 25% des places ont été attribuées à des mamans en recherche d'emploi ou pour leur permettre de suivre des cours. Ne disposant que de 8 places en nurserie, la FAEF a dû refuser des placements de bébés. Face à cette situation, un groupe intermédiaire d'enfants âgés de 16 à 24 mois a été créé. Ce nouveau groupe a permis de répondre plus favorablement aux demandes des familles. Dans le respect des exigences du SEJ, 21 personnes, toutes fonctions confondues et représentant 14.75 EPT, ont travaillé en 2022 au sein de la crèche « Les Dauphins ».

Crèche « Arc-en-Ciel »

Située dans le quartier de Cormanon-Est, la crèche « Arc-en-Ciel » a accueilli, en 2022, 65 enfants pour un total de 78'857 heures de garde. 18 personnes, représentant un total de 11.25 EPT, toutes fonctions confondues, ont travaillé au sein de la crèche « Arc-en-Ciel » afin d'accueillir les enfants et répondre aux besoins de leurs familles.

« Groupe-Jeux »

Afin de favoriser leur intégration à l'école enfantine, le « Groupe-Jeux » propose aux enfants allophones, deux matinées de socialisation et d'approche structurée de la vie en collectivité. Ainsi les enfants se familiarisent avec la langue française par le biais d'activités structurées et le jeu libre. Ils se préparent à découvrir l'école tout au long de l'année précédant leur entrée en 1H. En 2022 l'équipe éducative de l'AES de Villars-Vert a accueilli, durant 2 heures, 1 groupe de 12 enfants les mardis et jeudis matin et un 2ème groupe de 12 enfants les mercredis et vendredis matin. La FAEF travaille en réseau et soutient également des projets offrant des prestations complémentaires à ses propres services.

En 2022, la FAEF a offert :

- le partage des locaux et des jeux de l'AES Villars-Vert à l'équipe de « Tilou » accueillant les enfants de 0 à 4 ans et offrant un espace « parents – enfants », un espace « jeux », des échanges linguistiques permettant l'intégration de la langue française aux enfants.
- la mise à disposition des locaux de l'AES Villars-Vert et la prise en charge des enfants afin que les parents puissent suivre les cours de français les lundis et mardis après-midi. Cette demande est en croissante évolution et représente une augmentation de 25 % par rapport à l'année 2021.

Autres structures d'accueil

Écoles maternelles

Au cours de l'année 2022, l'école maternelle « Scou-bi-Doux » a accueilli 16 enfants de 2 à 3 ans et 26 enfants de 3 à 4 ans. Ces enfants ont fréquenté l'école entre 1 à 3 demi-jours hebdomadaires pour un total de 65 places occupées sur la semaine. En 2022 Scou-bi-Doux a également accueilli 4 enfants de 1^{er} et 2nd pour des cours d'allemand, 4 enfants placés pas Caritas, 1 enfant placé par le Service éducatif itinérant (SEI) et a mis en place un appui pédagogique de 2 demi-jours par semaine pour 2 enfants à particularité (TSA et besoin éducatif spécifique).

À son tour, l'école maternelle « Le Coffret Magique » a accueilli 53 enfants répartis en deux sections : 20 enfants dès 2 ans et demi (Petite section) et 33 enfants dès 3 ans et demi (Grande section) parmi lesquels 9 enfants allophones en groupe d'apprentissage du français en jouant. En 2022 l'école a intégré 2 enfants suivis par le SEI avec lequel elle collabore. Le Coffret Magique a également collaboré avec le service de logopédie.

« famiya »

En 2022, 63 familles villaroises ont utilisé les services de famiya (anciennement Association d'Accueil Familial de Jour de la Sarine) et ont bénéficié d'une subvention de la Commune. 77 enfants ont été confiés aux accueillantes, dont 69% étaient en âge préscolaire (moins de 4 ans). famiya a

ainsi offert l'équivalent de 23 places d'accueil pour la Commune, soit la capacité d'une petite crèche. Sur les 133 accueillantes salariées de l'Association, 11 étaient domiciliées à Villars-sur-Glâne. Suite au manque de personnel actif sur la commune de Villars-sur-Glâne, famiya a proposé aux familles des milieux d'accueil en Ville de Fribourg ou dans les communes environnantes, ce qui a permis de satisfaire une partie de leurs besoins en accueil familial de jour.

Évolution des placements d'enfants villarois auprès de famiya entre 2016 et 2022 :

VILLARS-S-GL	subvention annuelle facturée	total heures	places occupées (équivalent crèche)	total enfants accueillis	accueillantes actives
2016	87 315 CHF	32 975 h.	16 pl.en crèche	92 enf.	13 amf
2017	76 999 CHF	36 487 h.	18 pl.en crèche	79 enf.	10 amf
2018	103 782 CHF	46 626 h.	23 pl.en crèche	89 enf.	11 amf
2019	104 404 CHF	50 422 h.	25 pl.en crèche	103 enf.	13 amf
2020	83 359 CHF	46 662 h.	23 pl.en crèche	99 enf.	11 amf
2021	88 911 CHF	41 893 h.	21 pl.en crèche	85 enf.	11 amf
2022	86 256 CHF	46 123 h.	23 pl.en crèche	77 enf.	11 amf

Contributions et dons

La Commune a continué de verser une contribution de CHF 3.- par habitant à l'Office Familial Fribourg, afin de soutenir ses activités en matière de puériculture à Villars-sur-Glâne voire dans le Grand Fribourg. La Commune a également versé une contribution financière, sous forme de don, à l'Association « Maison de la Petite Enfance » à Fribourg en relation avec la fréquentation de cette structure par des enfants villarois (0 à 4 ans) accompagnés de leurs parents.

D'autres activités visant à combattre les inégalités sociales et/ou favorisant l'éveil précoce ont été organisées dans le cadre de la Cohésion sociale ou des sports (ex. « Tilou », « Piccolo », Open Sunday, Mini-Move).

8.2 ACCUEILS EXTRASCOLAIRES

En 2022 les accueils extrascolaires (AES), gérés par la Fondation pour les structures d'accueil extrafamilial (FAEF) et concernant les enfants des écoles enfantines (1^H à 2^H) et primaires (3^H à 8^H) ont comptabilisé 185 jours d'ouverture, hors l'accueil pendant les vacances scolaires.

Les accueils sont proposés et ouverts, en dehors des horaires d'école, dès l'inscription de cinq enfants. Aux AES ne disposant pas de 5 inscriptions pour certaines plages la FAEF a proposé aux parents une solution de garde dans l'une ou l'autre des autres structures. Toutes les demandes ont pu être honorées.

AES Cormanon

Durant l'année 2022, l'AES de Cormanon a accueilli 59 enfants de 1-2^H pour un total de 30'282 heures de garde et 99 enfants de 3-8^H totalisant 28'609 heures de garde. 14 personnes,

représentant 6 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Cormanon afin d'accueillir les enfants et répondre aux besoins de leurs familles.

AES Platy

Durant l'année 2022, l'AES Platy a accueilli 31 enfants de 1-2^H pour un total de 13'658 heures de garde et 61 enfants de 3-8^H pour un total de 17'704 heures de garde. 8 personnes, pour un total de 3.6 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Platy.

AES Rochettes

Situé dans le quartier des Dailles, l'AES Rochettes a accueilli, chaque semaine 29 enfants de 1-2^H pour un total de 15'677 heures de garde et 48 enfants de 3-8^H totalisant 13'115 heures de garde. 7 personnes, pour un total de 3.8 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Rochettes.

AES Villars-Vert

En 2022, l'AES de Villars-Vert a pu répondre à toutes les demandes des familles en accueillant 19 enfants de 1-2^H pour un total de 8'186 heures de garde et 23 enfants de 3-8^H pour un total de 8'064 heures de garde. 7 personnes, totalisant 2.5 EPT, ont travaillé au sein de l'AES Villars-Vert.

En conclusion, en 2022, les 4 AES de Villars-sur-Glâne (AES Cormanon, AES Platy, AES Rochettes, AES Villars-Vert), ont accueilli globalement 369 enfants, ce qui représente un total de 135'295 heures d'accueil.

AES Vacances

Sur inscription spéciale, les enfants des quatre AES sont accueillis, au sein d'un seul site, pendant les vacances scolaires. En 2022, la FAEF a élargi l'offre d'accueil pendant les vacances scolaires (AES Vacances).

Pour donner suite à un sondage complété par les parents La FAEF a proposé 3 semaines de vacances supplémentaires. Les 2 premières semaines du mois d'août et 1 semaine supplémentaire au mois d'octobre. La FAEF a ainsi pu répondre à une demande grandissante pour que les parents puissent concilier au mieux leur vie familiale et professionnelle.

Durant les 30 jours d'ouverture représentant 10'429 heures de prise en charge, les fréquentations ont été les suivantes :

AES-Vacances de Pâques	:	46 enfants
AES-vacances d'été (Juillet)	:	72 enfants
AES-vacances d'été (Août)	:	70 enfants
AES-vacances d'automne	:	66 enfants

Tous les AES-Vacances ont été centralisés dans les locaux de l'AES Platy afin de simplifier l'organisation des parents et de pouvoir offrir aux enfants provenant des quatre accueils un encadrement éducatif harmonisé. Les horaires d'ouverture proposés pour des activités « à la journée » (6h45 - 18h00), ont répondu aux attentes des familles. Les enfants ont ainsi eu l'occasion de se familiariser avec de nouveaux camarades et participer à diverses activités sur des thèmes prédéfinis. Le personnel encadrant de la FAEF a alterné des moments de détente, de jeu libre et d'animations structurées afin que les enfants passent de belles journées de vacances entre activités extérieures, contes, activités manuelles, pâtisserie, découverte, jeux sportifs, créativité, musique.

8.3 SENIORS

L'année 2022 a coïncidé avec la création voire la consolidation de mesures et d'activités en faveur des personnes âgées sur la base du Concept communal en faveur des seniors soumis et validé par le Canton à la mi-2021. Cela, grâce également à l'attribution au Budget 2022 de moyens financiers supplémentaires (+ CHF 15'000.-). La Cohésion sociale (cf. chap. 8.4.) a notamment créé ou poursuivi ses activités au bénéfice des seniors (ex. Cafés partage, Midi théâtre, conférences) voire des activités mises en place avec différents partenaires (ex. Club de midi à la Paroisse, « On fait les courses, on va à la déchetterie » avec les élèves du CO de Pérolles, gym douce, etc.) ou avec des bénévoles (ex. Qi Gong-Shibashi). Néanmoins, à défaut d'une « cheville ouvrière » dédiée exclusivement au développement des mesures et activités pour les seniors, la Cohésion sociale n'a pas pu développer toutes les activités prévues pour 2022. C'est pourquoi, dans le cadre du Budget 2023, l'exécutif a proposé au législatif l'engagement d'un/e Coordinateur/trice Senior+ à 50%, proposition qui a été acceptée par le Conseil général lors de sa séance du 14 décembre 2022.

Au cours de 2022 la Commune a également continué à collaborer voire à soutenir financièrement le Groupement des Aînés de Villars-sur-Glâne qui a proposé de nombreuses activités aux aînés, parmi lesquelles le traditionnel repas de Noël qu'il a pu organiser en date du 10 décembre 2022 au Foyer des Préalpes, après avoir dû y renoncer en 2020 et 2021 à cause de la situation sanitaire.

Le 7 juillet 2022 respectivement le 26 juillet 2022, Mme Marie-Claire Nouveau et M. Werner Deuschel, résidents aux Martinets, ont fêté leur 100^{ème} anniversaire entourés par leurs familles et en présence des autorités cantonales et communales.

Au cours de l'année 39 villarois-e-s ont fêté 90 ans. Le 9 novembre 2022, 19 d'entre eux/elles ont participé à un goûter au home des Martinets à l'occasion de la traditionnelle fête des nonagénaires que la Paroisse et la Commune ont finalement pu organiser à nouveau après une pause de 2 ans due au Covid19. À l'issue du goûter, les nonagénaires présents ont reçu un présent avec les compliments des autorités paroissiales et communales. 10 nonagénaires n'ayant pu participer à la fête pour des raisons de santé ont reçu leur présent à domicile.

À la Résidence Les Martinets, après une dernière flambée de cas de Coronavirus chez les résidents entre le 6 et le 20 mars 2022 (19 résidents positifs, mais aucun avec de symptômes graves), toutes les mesures particulières mises en place ont été levées le 1^{er} mai 2022. Cela a permis aux Martinets de retrouver un semblant de normalité ce qui a permis, après 2 ans de pause, le retour au home d'activités telles que la journée des familles (17.9.) ou le Marché de Noël (25.-27.11.). Au cours de 2022, le Conseil de fondation de la Résidence Les Martinets s'est réuni à quatre reprises traitant plusieurs objets dont : la révision de son cahier des charges, la création d'une commission financière, la conclusion d'un contrat de partenariat avec le centre médical de Bertigny (médecins répondants de la Résidence) voire encore le renouvellement pour 1 année du contrat de fourniture d'électricité (~440'000 kWh/an) qui arrivait à échéance le 31 décembre 2022. En février 2022, la composition du Conseil de fondation a connu une modification, Mme Alizée Rey remplaçant Mme Mélanie Maillard-Russier, suite à la nomination de cette dernière à la tête du Service de la justice (service responsable de la surveillance des fondations). Les relations entre la Commune et la Fondation de la Résidence des Martinets ayant connu un changement majeur, suite à la signature à la mi-2021 du nouveau contrat de mandat de prestations pour la période 2021-2025 entre le RSS et le Conseil de fondation, ce dernier a proposé aux autorités communales d'élaborer une convention ayant comme objet la gestion du bâtiment, appartenant à la Commune, mais exploité

par la Fondation. Une première rencontre à ce sujet entre les deux parties a eu lieu le 28 novembre 2022.

Au Réseau Santé de la Sarine (RSS) le comité s'est réuni à 10 reprises et l'Assemblée des délégués à 2 reprises. Tout en gérant le Home médicalisé de la Sarine (HMS), le Centre de coordination et le Service d'ambulances de la Sarine (SAS), voire en assurant les tâches et missions qui lui sont dévolues par la législation concernant la prise en charge des personnes âgées (prise en charge des frais financiers des établissements médico-sociaux à travers la CODEMS, aide et soins à domicile, indemnités forfaitaires), au RSS l'année 2022 a été en très large partie dominée par l'attribution au réseau d'une nouvelle tâche, à savoir la mise en place de la nouvelle organisation et gestion de la défense incendie et des secours à l'échelle du district, conformément à la loi du 26 mars 2021 sur la défense incendie et les secours (LDIS) et son règlement d'exécution (RDIS). Cette nouvelle organisation, menée à tambour battant en vue de son entrée en fonction prévue au 1^{er} janvier 2023 a notamment impliqué l'élaboration de différents règlements ainsi que la modification des statuts du RSS prévoyant la création de la « Direction Secours » et du « Bataillon Sarine », voire l'introduction d'une taxe non-pompier et l'augmentation de la limite d'endettement pour les investissements à CHF 120 millions. La modification des statuts, approuvée par l'Assemblée des délégués le 1^{er} juin 2022, a été soumise aux communes pour validation. À Villars-sur-Glâne, le Conseil général a validé la modification des statuts du RSS le 14 décembre 2022, après l'avoir refusée dans un premier temps (6.10.). Au sein du RSS, la Commission de bâtisse (COBAT) a poursuivi ses travaux en lien à la rénovation, la transformation et l'extension du HMS, du Foyer de jour de la Sarine et de la centrale des ambulances. Les premiers travaux, ayant comme objectif la démolition et la reconstruction de l'aile est du HMS, ont débuté à la fin mars 2022.

Après une longue période de travaux préparatoires, réunis en assemblée à Domdidier le 30 mars 2022, les délégués des sept réseaux de santé et des EMS du canton de Fribourg ont modifié les statuts de l'Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées (AFIPA), absorbant ainsi les anciens membres de l'Association fribourgeoise des soins et de l'aide à domicile (AFAS, dissoute en août 2021) et intégrant les réseaux de santé, afin de constituer l'« Association fribourgeoise des institutions pour personnes âgées et des soins ambulatoires–Vereinigung Freiburger Alterseinrichtungen und Spitex » (AFISA-VFAA). La nouvelle faïtière, comptant 47 entités-membres, est présidée par Mme Antoinette De Weck et sa direction est assurée par Mme Claude Bertelletto Küng.

A la demande de l'AFISA, une augmentation des prix de pension en EMS, en raison de l'augmentation du coût de l'énergie et de la vie, a été demandée au Conseil d'Etat par le biais d'une adaptation de l'arrêté d'exécution de la loi du 16 novembre 1965 sur les prestations complémentaires à l'assurance-vieillesse. Le Conseil d'Etat a approuvé l'ordonnance modifiant l'arrêté et prévoyant une augmentation « temporaire » du prix de pension de CHF 3.- pour l'année 2023.

8.4 COHÉSION SOCIALE

Les points forts de 2022



Février : Club de midi, l'aventure continue

Le cap de 45 inscriptions au repas des Aînés de la Paroisse a été franchi



Mars : Coup de balai, un événement solidaire

Une pierre deux coups : le nettoyage des forêts a été réalisé par un groupe multiculturel. Mobilisation pour financer une association de déminage en Ukraine.



Avril : le jardin, toujours plus de passionnés

De nouvelles buttes en permaculture ont vu le jour dans les jardins partagés de Nuithonie grâce aux 29 bénévoles motivés sous la houlette de Ghislaine.



Avril : Bacs partagés, créer le lien

En collaboration avec Mme Viktoriya Labunets, une activité spontanée autour des bacs partagés avec les nouveaux arrivant-e-s de l'Ukraine.



Mai : Les ruches, des nouvelles abeilles au théâtre

Six ruches ont été installées sur le toit de Nuithonie, à côté du jardin partagé, complété par les ruches communales du Platy.



Mai : Fête des abeilles, journée internationale

92 élèves de l'école du Platy ont visité les ruches du quartier et dégusté des tartines. La fête s'est poursuivie au Domaine de Notre-Dame de la Route. Une manifestation intergénérationnelle dont une centaine de personnes y ont participé.



Mai : Fête des voisins : un succès chaque année

12 lieux = 12 soirées pour faire connaissance avec le voisinage, créer des liens et des amitiés.



Juillet-août : Sorties estivales pour les solos **nouveau**

Chaque semaine durant deux mois, les personnes seules ont la possibilité de visiter la Suisse pour la modique somme de CHF 25.-.



Octobre : Vide penderie

Un événement attendu par toutes et tous les « fashionistas » qui s'engagent pour le climat.



Novembre : Midi-théâtre **nouveau**

Partager le repas de midi en se divertissant ensemble, une belle idée. 8 places à CHF 10.- sont déjà proposées.



Novembre : Cafés partage **nouveau**

3 quartiers, 3 cafés, 3 lieux pour se sentir écouté, conseillé, aidé et accompagné.



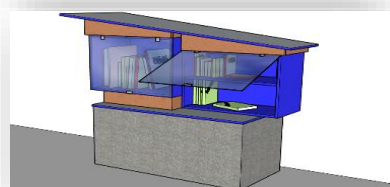
Décembre : Conférence : « bien manger, oui mais » **nouveau**

Une conférence autour de l'alimentation avec le Professeur Darioli suivi par un apéritif dînatoire « vegan » a été très apprécié.



Décembre : Les fenêtres de l'aveut

11 fenêtres ont été décorées pour y accueillir passants, voisins, amis et familles afin de vivre un moment de partage pendant la période de l'Avent.



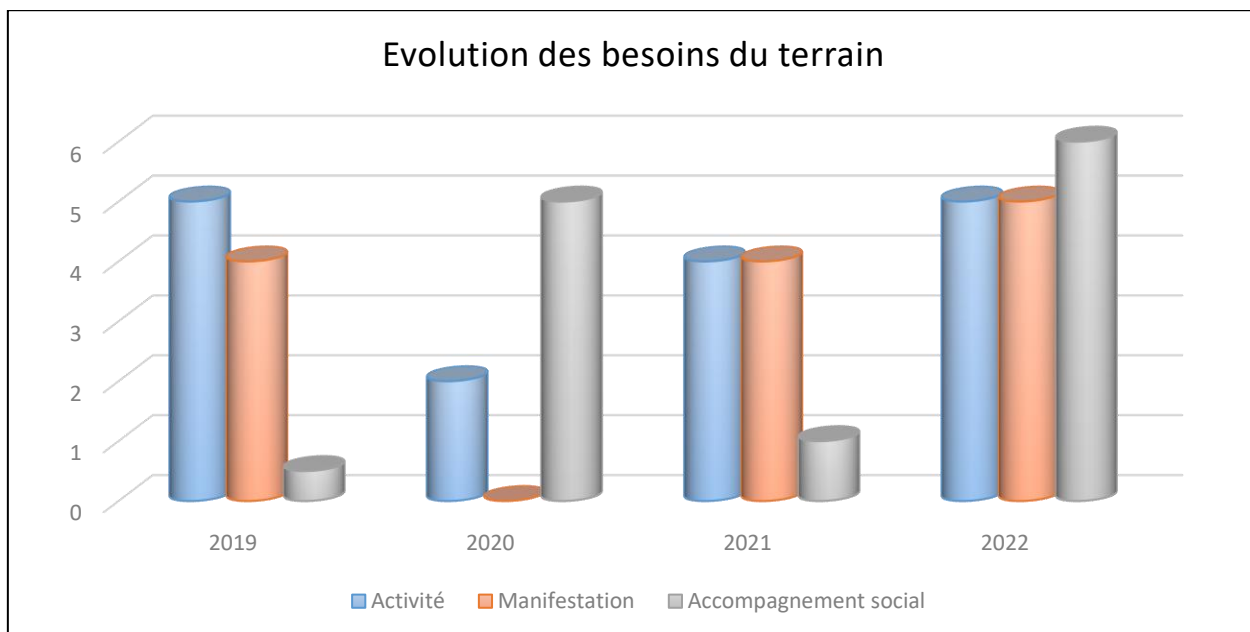
Une belle collaboration entre la Cohésion sociale, les Services techniques et la Fondation Saint-Louis pour voir apparaître le prototype d'une nouvelle collection de boîtes à livres, plus résistantes aux intempéries et aux dégradations diverses.

Proche de la population

En 2022, les réalisations de la Cohésion sociale ont été, une fois de plus, très nombreuses, ce qui est très satisfaisant. Cependant, la politique sociétale de proximité déploie ses effets de manière différenciée, en tenant compte des besoins spécifiques des quartiers et des habitant.e.s.

Une société qui va de plus en plus vite, une complexité des systèmes administratifs, la multiplicité des acteurs-trices, des supports de communication peu adaptés, le sentiment de honte et la crainte d'être jugé.e. Le « aller vers » est bien plus qu'une tendance mais devient une nécessité. C'est aussi la réalité à Villars-sur-Glâne, prendre les personnes par la main, leur téléphoner, leur rendre visite, aller les chercher pour participer à un événement : c'est bien de cela qu'il est question et ça ne concerne pas uniquement les Aînés.

Cette réflexion en 2022 fait naître le besoin d'être présent sur l'espace public, et ce de manière régulière et accueillante. Une sorte de « meeting point social ».



Des lieux chaleureux où se retrouver

Dès le 10 novembre 2022, les Cafés partage se sont installés discrètement et ont su gagner la confiance des premiers client.e.s, voisin.e.s et curieux.ses pour se métamorphoser en tables animées, regorgeant de « bons plans ».

Trois rendez-vous interculturels et intergénérationnels étonnants proposés chaque semaine ou en quinzaine pour le plus grand plaisir des habitué.e.s qui n'hésitent pas à passer d'un café à un autre.



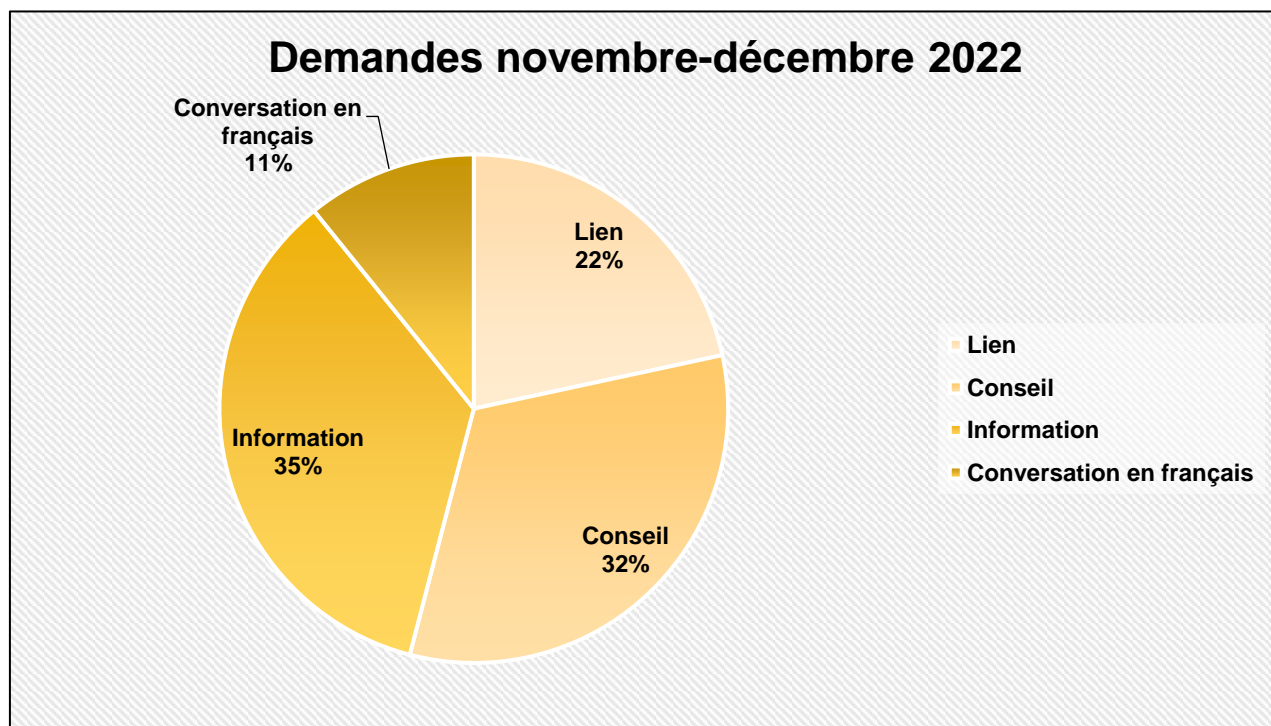
**La Coop
Fribourg Sud**



**Le Milieu
Villars Vert**



**Nuithonie
Le Souffleur**



Les petites nouveautés pour les Aînés

Des visites et des sorties qui font du bien.

L'été... un temps de vacances pour toutes et tous

Durant toute la période estivale, une fois par semaine des excursions avec 5 à 7 personnes sont organisées. Ces balades, visites y compris le repas sont programmés pour un forfait de CHF 25.-. Un service VIP est organisé pour le transport où les personnes sont prises en charge directement devant chez eux.

Ces sorties ont un bel avenir et pourraient bien s'étoffer.



Faire encore partie de la vie

Manger, rigoler, être encore intégré dans la société parfois ce sont ces petites choses qui rendent le quotidien plus léger. Ouvrir le théâtre en journée, brillante idée en replaçant le théâtre au milieu de la salle à manger. 8 places sont proposées pour un montant de CHF 10.-. Un service de transport à domicile est également organisé.

Secteur de la Cohésion sociale

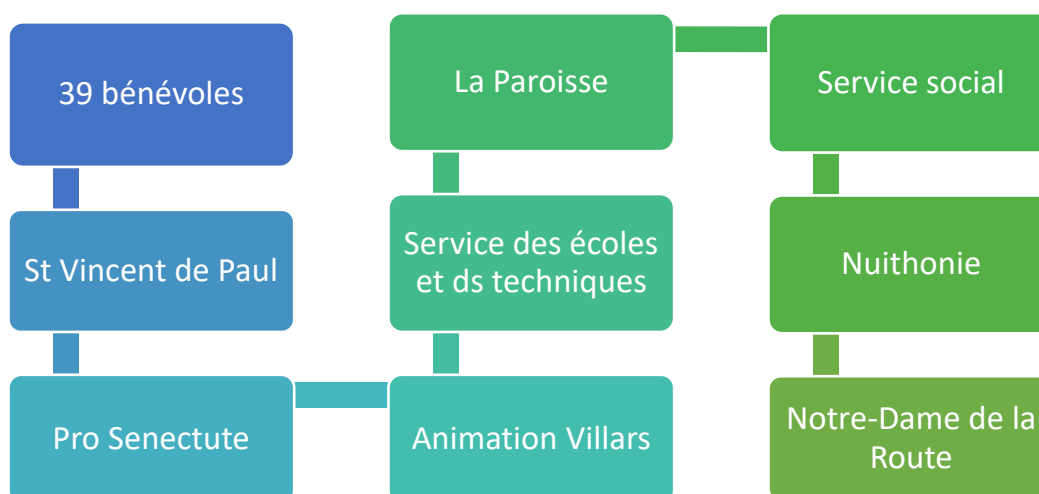
- Gestion de projets
- Création d'un programme interculturel et intergénérationnel gratuit
- Traitement de toute demande en lien avec la mission de la Cohésion sociale

Café Partage

- Traitement des besoins individuels
- Lien avec les partenaires
- Soutien administratif

En 2022, la Cohésion sociale gagne en dynamisme et en popularité. Depuis 2017, confiance et engagement auront su gagner les cœurs pour dépasser les peurs et les différences.

Avec une personne à 70% et un support administratif à 30%, le miracle d'une telle expansion ne peut se réaliser que grâce à la générosité des personnes qui souhaitent aider et s'engager. MERCI !



De quoi s'occupe la Cohésion sociale

La Cohésion sociale reçoit des petites et grandes demandes. Elles sont toutes importantes. En voici quelques exemples ci-dessous :

Petite demande	Grande demande
Ecrire un courrier	Chercher des fonds pour une chaise roulante par exemple
Rendre visite	Développer une initiative individuelle et collective
Organiser le relais administratif avec une administration	Organiser une manifestation de A à Z
Traduire un document	Gérer une grande équipe de bénévoles
Mettre en relation des bénévoles	Aide d'urgence au téléphone ou chez la personne
Création de texte, articles, communiqués, courrier	Coordonner des séances de réseau
Conseil, animation, suivi, gestion administrative, faire des courses...	Créer de nouveaux projets et soutenir la démarche participative citoyenne

2020	2021	2022
240 demandes	598 demandes	506 demandes

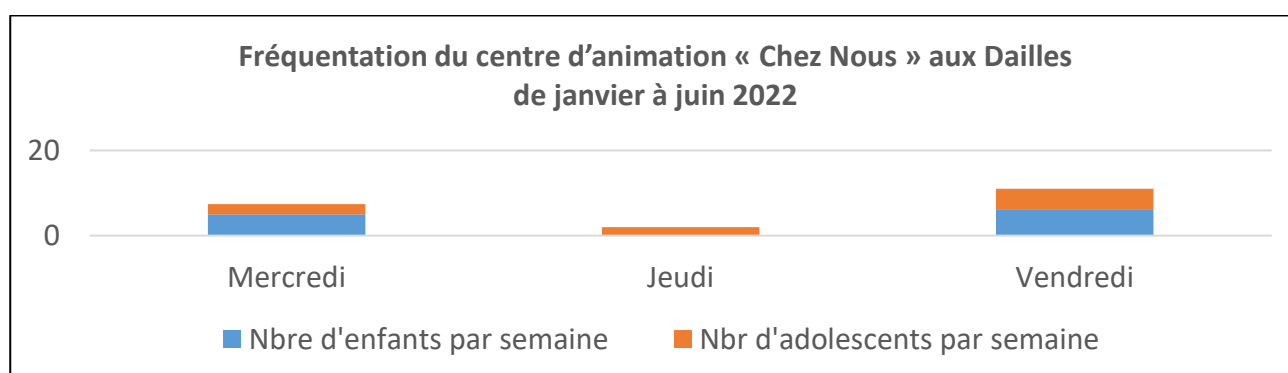
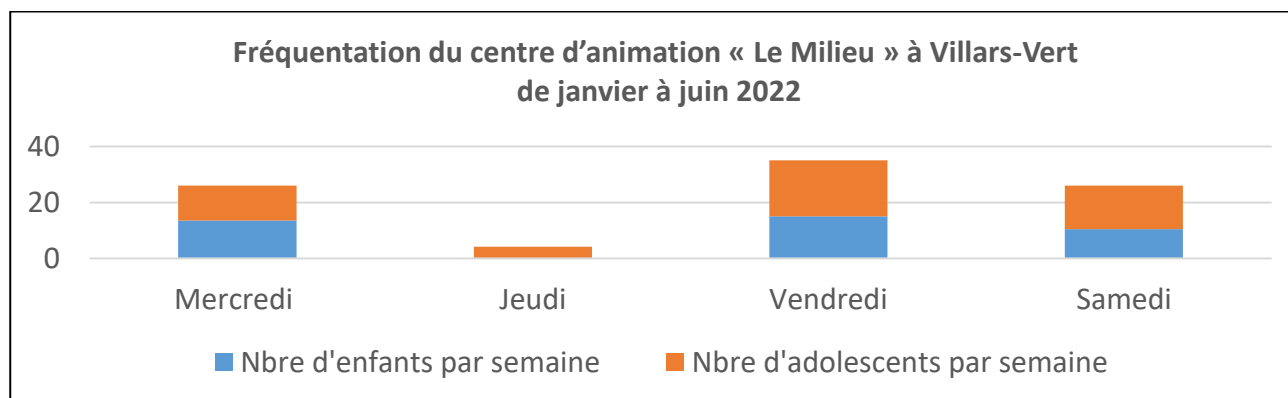
8.5 ANIMATION JEUNESSE

Activités de janvier à juin 2022

Les activités de Villars-Animation de 2022 ont commencé par une « disco du nouvel an » le vendredi 7 janvier, destinée à tous(-tes) les jeunes de Villars-sur-Glâne. Plus d'une quinzaine de jeunes y ont participé et différents jeux ont été proposés. Cela a permis de donner à nouveau un peu de "vie" et de mouvement au centre d'animation « Chez Nous » qui était à ce moment-là moins fréquenté par les jeunes. Le lendemain, samedi 8 janvier 2022, une sortie au tobogganing Park de Leysin a été organisé par et pour les jeunes, accompagnés des animateurs(-trices) de Villars-Animation.

Suite aux vacances d'hiver, des activités régulières ont été proposées aux enfants et aux adolescent(e)s de Villars-sur-Glâne du mardi au samedi, répartis sur les trois centres d'animation, avec notamment :

- Des cours de kick-boxing les mardis, mercredis et jeudis (en moyenne 6 jeunes par cours au centre d'animation « Espace Jeunes » du Platy)
- Des accueils libres pour les enfants les mercredis et les vendredis
- Des accueils libres pour les adolescent(e)s les mercredis et les vendredis
- Des ateliers de recherches d'apprentissage ou de stage les jeudis
- Des accueils libres pour les enfants les samedis
- Des accueils libres pour les adolescent(e)s les samedis



En moyenne, une centaine d'enfants et d'adolescent(e)s ont fréquenté les trois centres chaque semaine de janvier à juin 2022.

En plus des activités régulières, un atelier philosophique destiné aux enfants, a eu lieu une fois par mois le mercredi durant toute l'année 2022. Une dizaine d'enfants y ont participé à chaque fois.

Une « pyjama party » a eu lieu dans le centre d'animation de Villars-Vert du vendredi 25 février au samedi 26 février. Cela s'est fait suite à une demande d'un groupe de 6 adolescentes âgées entre 14 et 16 ans. Cela a permis de créer un lien approfondi avec ce groupe, ce qui est nécessaire afin qu'elles continuent à fréquenter les centres d'animation, autant que les garçons.

Le samedi 26 mars 2022, Villars-Animation a participé à l'opération Coup de Balai avec un groupe de 14 enfants. Partant du constat que plusieurs déchets ne sont pas éliminés correctement dans le quartier de Villars-Vert et restent dans la nature, le groupe d'enfants accompagnés par des animateurs(-trices) ont souhaité faire cette opération dans ce même quartier. Un peu plus de 40 kg de déchets ont été ramassés lors de cet après-midi.

Outre cela, un projet en collaboration avec deux professeurs et leur classe du CO de Pérolles s'est déroulé les mardis matin. Il s'agit d'un service « courses et déchetterie » pour les personnes âgées de Villars-sur-Glâne. Ce projet permet aux jeunes de se rendre compte des défis que certains seniors vivent et de valoriser un geste « d'aide à l'autre ». Sur demande, certains élèves accompagné(e)s par des animateurs(-trices) de Villars-Animation, font des courses et vont à la déchetterie pour les seniors qui en ont besoin. En 2022, les élèves ont rendu ce service en moyenne une quinzaine de fois dans l'année. A chaque fois, 4 à 6 jeunes étaient sollicité(e)s.

**On fait les courses.
On va à la déchetterie.
Gratuitement
Pour les personnes âgées
De Villars-sur-Glâne**



Des jeunes du C.O de Pérolles, encadrés par des animateurs de Villars Animation, se feront un plaisir de vous aider !

Contactez-nous
079.381.40.76
ou par mail : ana.domingues@villars-sur-glane.ch



Les vacances de Carnaval et Pâques

Pour les vacances de Carnaval, Villars-Animation a proposé différentes activités et sorties, notamment :

- Un atelier grimage et goûter
- Une journée à la patinoire
- Un atelier création de masques
- Une initiation au kick-boxing
- Une journée au Lac Noir

Durant cette semaine de vacances, 71 enfants ont participé aux différentes animations.



Pour les vacances de Pâques, l'équipe de Villars-Animation a présenté un programme diversifié :

- Deux ateliers de décoration des centres d'animation
- Un parcours d'obstacle au Platy
- Une chasse aux œufs dans la forêt de Belle-Croix
- Deux moments de partage à la Place Minérale de Cormanon
- Un atelier peinture sur fresque
- Un atelier bougie

Lors des deux semaines de Pâques, 211 enfants ont participé aux activités.



Les vacances d'été

Les enfants et les adolescent(e)s de Villars-sur-Glâne ont eu le choix entre 17 activités et sorties pour les vacances d'été 2022. 192 enfants et adolescent(e)s y ont participé. Il y a eu entre autres :

- Un atelier djembé
- Deux journées piscines
- Deux journées en forêt
- Deux journée « plage » au centre d'animation
- Deux sorties en bateau
- Deux moments grillades
- Un atelier danse
- Une chasse au trésor
- Une promenade dans la ville de Bern
- Un atelier photo
- Deux accueils libres



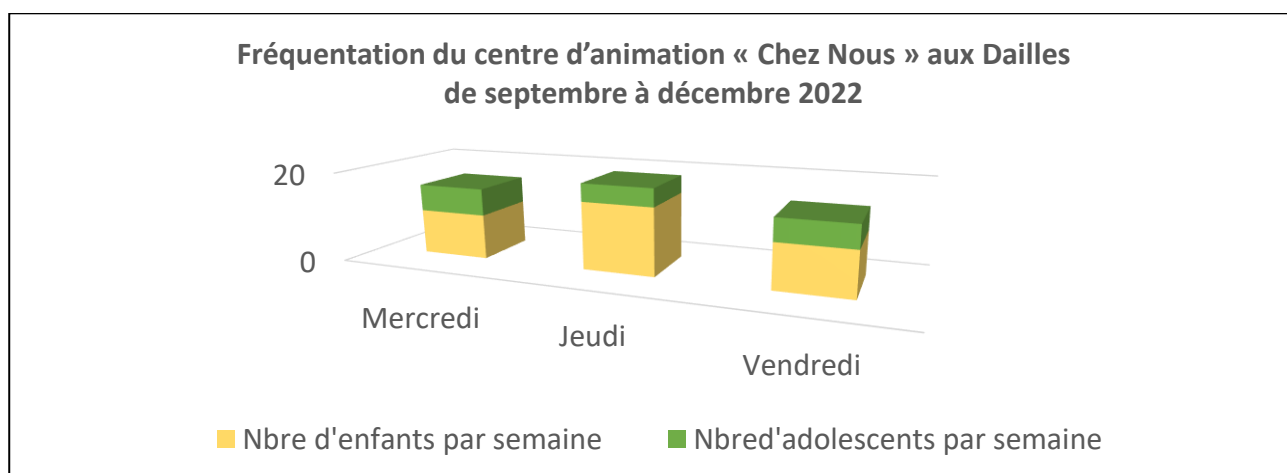
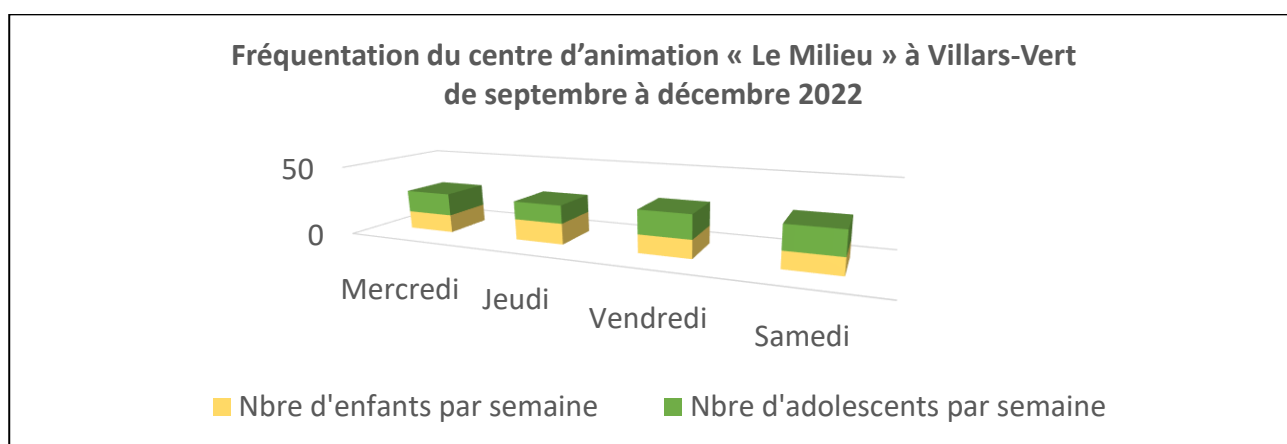
En plus de toutes les activités d'été, la deuxième édition de « l'Urban Festival » a eu lieu le samedi 2 juillet 2022 dans le quartier de Villars-Vert. Un tournoi de foot, un atelier graffiti, un concert et un workshop de danse Hip-Hop ont été proposés aux enfants et aux adolescent(e)s. Une cinquantaine de personnes étaient présentes lors de ce festival.

Lors de ces vacances, un camp d'été a également été organisé en collaboration avec REPER du lundi 18 au vendredi 22 juillet 2022. 25 enfants ont participé à cette semaine aux Paccots.

Les activités régulières de septembre à décembre 2022

Suite aux vacances d'été, des activités régulières ont été à nouveau proposées aux enfants et aux adolescent(e)s de Villars-sur-Glâne du mardi au samedi, répartis sur les trois centres avec notamment :

- Des cours de kick-boxing les mardis, mercredis et jeudis (en moyenne 6 jeunes par cours au centre d'animation « Espace Jeunes » du Platy)
- Des accueils libres pour les enfants les mercredis et les vendredis
- Des accueils libres pour les adolescent(e)s les mercredis et les vendredis
- Des accueils goûter pour les enfants et les adolescents les jeudis
- Des accueils libres pour les enfants les samedis
- Des accueils libres pour les adolescent(e)s les samedis



Environ 130 enfants et adolescent(e)s ont fréquenté les trois centres chaque semaine de septembre à décembre 2022. Il y a eu donc une hausse de la fréquentation approximativement depuis septembre 2022. En effet, le jeudi n'étant plus destiné uniquement à la recherche d'apprentissage, cela a permis de mettre en place l'accueil goûter ouvert aux enfants et aux adolescent(e)s. Cela peut en partie, expliquer cette hausse de fréquentation. De plus, il a été observé que davantage d'enfants se rendaient au centre d'animation « Chez Nous » aux Dailles également les mercredis et les vendredis, contrairement en début d'année 2022. Quant au nombre d'adolescent(e)s, une hausse a elle aussi été constatée dans les centres. Toutefois, le nombre reste plus élevé pour le centre d'animation de Villars-Vert.

En plus des activités régulières, 70 jeunes accompagnés par les animateurs(-trices) de Villars-Animation ont participé au tournoi de foot 2022 de l'association d'infoclic.ch. La première étape était un tournoi de foot local qui a eu lieu à Villars-Vert. Les équipes sélectionnées ont pu passer à l'étape suivante en allant affronter d'autres équipes provenant de différentes villes de Suisse, en coupe régionale à Genève. Ensuite, les dernières équipes de Villars-sur-Glâne encore en jeu, ont pu participer au tournoi national qui s'est déroulé à Lucerne. L'équipe des filles « FC United » s'est qualifiée pour la dernière étape du tournoi qui devait se jouer à Munich. Malheureusement, celle-ci a été annulée. Tout le long de ce projet, les animateurs(-trices) ont pu créer et approfondir les liens avec les jeunes, ce qui est indispensable dans ce métier. Bien évidemment, cela a permis également d'offrir aux jeunes une expérience unique à travers le sport.

Les vacances d'automne et d'hiver

Pour les vacances d'automne, Villars-Animation a proposé les activités suivantes :

- Un enregistrement d'une chanson
- Le jeu du Loup-Garou en forêt
- Une séance cinéma
- Une sortie trampoline
- Une disco d'Halloween

82 enfants ont participé aux activités des vacances d'automne.



Concernant les vacances d'hiver, 43 enfants et adolescent(e)s ont pu se distraire avec une sortie trampoline et deux sorties à la patinoire.

Les collaborations

Pour la petite enfance, deux projets offrant un espace parents-enfants, ont eu lieu durant toute l'année 2022. Le premier nommé « Tilou » s'est déroulé tous les lundis matin (sauf vacances scolaires) de 9h à 11h dans le local de l'accueil extrascolaire de Villars-Vert. En moyenne, 5 parents et 3 enfants (âgés en moyenne de 3 ans) ont participé chaque lundi à Tilou. Toutefois, la participation à ce projet fluctue beaucoup allant d'aucune présence à 21 personnes présentes.

 <p>TILOU</p>		<p>Date Tous les lundis (sauf vacances scolaires)</p>
<p>ESPACE PARENTS-ENFANTS « ON JOUE... ON CAUSE... »</p>		<p>Horaires 09h00 à 11h00</p>
<p>Pour parent(s) ou accompagnant-e(s) avec enfants de 0 à 5 ans (avant l'école)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un espace de jeux, causerie, socialisation et échanges • Un accueil assuré par une professionnelle de l'enfance • Un bon moyen d'intégration et de rencontres pour toutes les familles • Un lieu d'accueil ouvert, sans inscription et gratuit • Un lieu où l'on peut pratiquer le français 		<p>Lieu «Le Milieu» Route de Villars-Vert 26 (local de l'Accueil extra-familial) Villars-sur-Glâne</p>
		<p>EN COLLABORATION AVEC :</p> 

Quant au deuxième projet, appelé « Café parents-enfants », il a eu lieu dans le centre d'animation « Le Milieu » à Villars-Vert les vendredis matin de 9h à 11h, sauf vacances scolaires. Ce projet qui est une activité de l'Education Familiale, a eu lieu 24 fois durant l'année 2022. En moyenne, 6 mamans et 10 enfants (âgés en moyenne de 3 ans) ont participé au Café parents-enfants.




Éducation Familiale Familienbegleitung

Activités de l'Éducation Familiale – 2022
à **Villars-sur-Glâne**

Cafés Parents-Enfants

Un espace pour vivre des moments de jeux avec les enfants et leurs parents/accompagnant·es, en présence d'un·e collaborateur·rice de l'Éducation Familiale. Avec la possibilité de partager autour d'un café-goûter toutes questions concernant l'éducation des enfants.

Dates tous les vendredis 9h-11h
du 2 septembre au 23 décembre
(sauf les 21 et 28 octobre)

Lieu Centre d'animation "Le Milieu"
Route de Villars-Vert 26



Agenda actuel et plus d'infos
www.educationfamiliale.ch
Facebook/Instagram @educationfamiliale.ch

Contact et permanence
026 321 48 70 / contact@educationfamiliale.ch

Avec le soutien de



Ces deux projets ont permis aux parents d'avoir un accueil assuré par des professionnels de l'enfance, un espace bienveillant afin de poser des questions sur l'éducation des enfants ainsi qu'un espace de jeux, de socialisation et d'échanges.

Pour finir, durant l'année 2022, Villars-Animation s'est inscrit dans deux projets cantonaux : « Fleur de Chantier » et « FriTime ».

12 activités gratuites pour les enfants ont été proposé dans le cadre de FriTime et 3 activités sur l'image de soi positive dans le cadre de Fleur de Chantier.

Travail social hors-murs

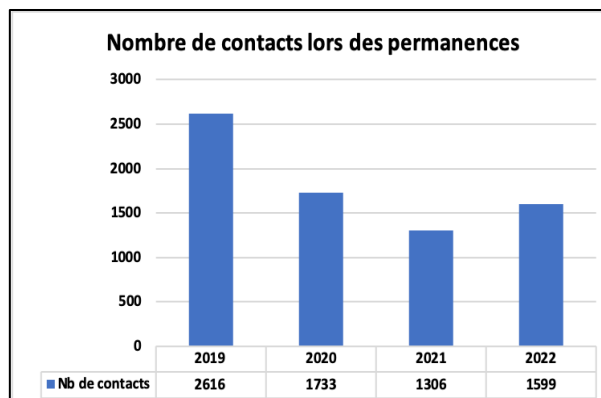
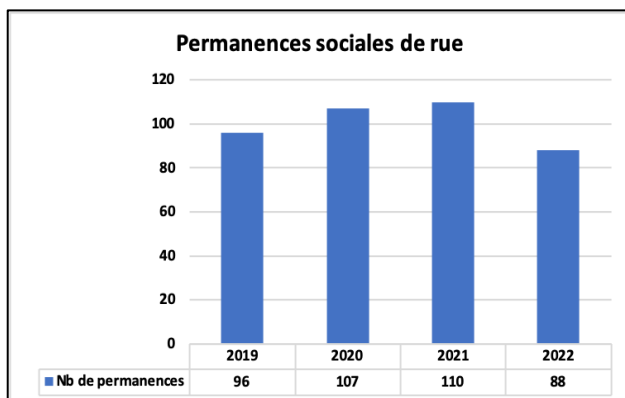
L'essentiel en bref

En 2022, le mandat de travail social de rue confié par la Commune de Villars-sur-Glâne à l'association REPER, c'est notamment :

- 88 permanences sociales de rue ayant conduit à 1'599 contacts significatifs avec des jeunes
- 22 jeunes et/ou familles différent·es soutenu·es dans le cadre d'accompagnements socioéducatifs, pour un total de 111 entretiens réalisés
- La 5^{ème} édition du projet Un Tour En Tuk-Tuk du 16 mai au 5 août
- 4 séances de la Plateforme Enfance & Jeunesse de Villars-sur-Glâne
- Une implication continue dans Projet Job
- 2 interventions communautaires dans les quartiers de Villars-Vert et des Dailles en coordination avec différent·es acteur·rices

Permanences sociales de rue

En 2022, 88 permanences sociales de rue ont été réalisées. Elles ont permis d'établir 1'599 contacts significatifs avec des jeunes, consistant en des échanges sur divers aspects de leur vie (formation, emploi, famille, loisirs, santé, etc.)



Par rapport à 2021, les permanences sociales de rue sont en diminution, un résultat qui s'explique par plusieurs facteurs : une intensification du travail de réseau auprès des partenaires, des démarches communautaires en lien avec des tensions dans certains lieux de la commune et une complexification des situations des jeunes que les travailleurs de rue accompagnent. Quant au nombre de contacts significatifs établis avec des jeunes lors des permanences sociales de rue, celui-ci a légèrement augmenté par rapport à 2021.

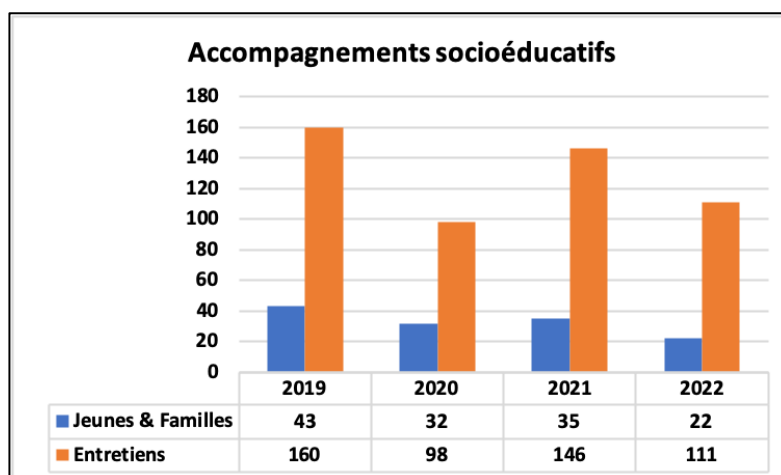
Les travailleurs de rue ont observé qu'une grande partie des jeunes sans solution socioprofessionnelle qui avaient pour habitude d'occuper massivement l'espace public ont décroché un emploi ou un apprentissage en cours d'année. Cela a eu pour conséquence à partir de l'automne une occupation nettement moins importante de l'espace public de leur part, se concentrant davantage sur la fin de journée et le début de soirée. Pour les autres jeunes rencontrés lors des permanences sociales de rue, la plupart sont encore dans une mesure transitoire ou en formation obligatoire.

Il est également intéressant de relever que les travailleurs de rue ont créé de nouveaux liens avec de nombreuses et nombreux jeunes pas encore connus jusqu'alors. Ainsi, la régularité des permanences sociales de rue permet aux jeunes de s'habituer à la présence des travailleurs de rue sur leurs lieux de rencontre et de les solliciter pour tout besoin et/ou demande. Par ailleurs, la collaboration avec les différentes entités concernées par la jeunesse sur le territoire communal donne lieu à des échanges sur les situations de jeunes et leurs dynamiques de groupe et permet ensuite aux travailleurs de rue d'y porter une attention particulière lors de leurs permanences sociales de rue.

Enfin, les travailleurs de rue ont réalisé davantage de permanences sociales de rue dans le quartier de Cormanon comparativement aux années précédentes. Cela a impliqué une diminution des présences à Villars-Vert et aux Dailles, diminution qui a été jugée possible du fait que les travailleurs de rue y sont maintenant bien reconnus et que les dynamiques de certains groupes au sein de ces quartiers se sont calmées en cours d'année.

Accompagnements socio-éducatifs

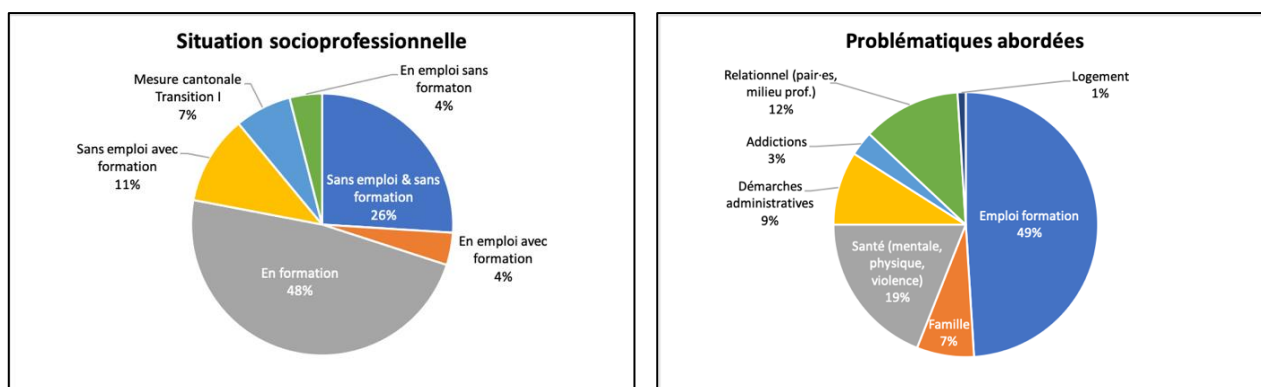
En 2022, 22 jeunes et/ou familles ont bénéficié d'un accompagnement socio-éducatif, pour un total de 111 entretiens.



Par rapport à 2021, le nombre de jeunes accompagné-es a légèrement diminué, ainsi que le nombre d'entretiens réalisés. Cela s'explique du fait que Châu Phan a pris ses fonctions en novembre 2021 et qu'une phase de création du lien avec les jeunes rencontré-es dans l'espace public et dans d'autres contextes a été nécessaire avant que les premières demandes de soutien lui soit adressées. De plus, les travailleurs de rue ont constaté que les situations des jeunes se sont complexifiées, ce qui leur demande de faire davantage de démarches en dehors du temps d'entretien pour intervenir en adéquation avec les besoins et/ou les demandes des jeunes. Cette complexification croissante des situations est constatée depuis plusieurs années, et la pandémie de Covid-19 et ses conséquences ont encore accru ce phénomène.

Il faut également relever que les travailleurs de rue ont rencontré de nombreuses et nombreux jeunes villarois-es pour des courts entretiens dans le cadre d'une collaboration avec le responsable du programme ResSort du Cycle d'Orientation (CO) de Péroles. Ces entretiens ne sont pas pris en compte dans la statistique des accompagnements socio-éducatifs alors même qu'ils ont augmenté en 2022. Plus concrètement, cette collaboration se déroule en deux étapes. Les travailleurs de rue et le responsable du programme s'entretiennent d'abord pour faire l'état des préoccupations des professeur-es vis-à-vis de certain-es élèves. Ensuite, les travailleurs de rue vont chacun-e dans une salle pour s'entretenir avec ces jeunes à tour de rôle, ce qui leur permet de faire connaissance, d'évaluer leur situation et de leur présenter les prestations du travail social de rue. Ces rencontres offrent l'opportunité de créer un premier contact avec des jeunes qui sont confronté-es à des difficultés, et débouchent parfois sur des demandes d'accompagnements socio-éducatifs. Les jeunes rencontré-es lors de ces entretiens n'étant pas forcément régulièrement sur l'espace public, cette collaboration permet à l'équipe des travailleurs de rue d'avoir accès à un autre public que celui touché à travers les permanences sociales de rue.

Au niveau de la situation socioprofessionnelle des jeunes accompagné-es, le suivi des jeunes en formation a légèrement baissé par rapport à l'année 2021 (60%). 11% des jeunes accompagné-es étaient sans emploi bien qu'ayant obtenu une formation, alors qu'il n'y en avait aucun dans cette situation en 2021. Concernant les problématiques traitées lors des entretiens, elles restent variées, mais les enjeux liés à la formation et à l'emploi représentent la plus grande partie de celles-ci.



Concernant l'âge, près de la moitié (48%) des jeunes accompagné-es ont moins de 18 ans, 40% ont entre 18 et 25 ans, et une petite minorité (12%) a plus de 25 ans.

Action communautaire

En 2022, deux démarches communautaires ont occupé les travailleurs de rue à Villars-sur-Glâne. La première a concerné le quartier de Villars-Vert, dans lequel des tensions sont apparues au printemps. En effet, la présence, le comportement et l'attitude de certain-es jeunes sous le préau et aux alentours du centre scolaire (notamment la consommation de cannabis), durant le temps scolaire en particulier, se heurtaient au besoin de sécurité des élèves et autres personnes liées au centre scolaire et à l'école primaire. Une rencontre de réseau en avril a permis de partager l'expertise de chacun-e et d'explorer des pistes d'amélioration. Il a été décidé de renforcer rapidement la présence de différentes entités sur ce lieu durant le temps scolaire, à savoir la police cantonale, la police intercommunale et le travail social de rue, ainsi que de partager avec le Conseil communal les autres pistes relevant de son ressort.

La deuxième démarche communautaire a concerné le quartier des Dailles. En juillet 2022, la Commune a été contactée par une société coopérative d'habitation de la Route du Bugnon 19 à 25, faisant état de problèmes liés à des rassemblements de jeunes sur leur propriété, tels que des nuisances et insultes. Prenant au sérieux ces problèmes, les différentes entités concernées de la commune, à savoir la police intercommunale et le travail social de rue, en collaboration avec la police cantonale, ont intensifié leur action dans le quartier en juillet et en août.

En ce qui concerne le travail social de rue, plusieurs permanences de rue ont été réalisées aux alentours des immeubles concernés, en réalisant des observations et en allant à la rencontre à la fois des jeunes présent-es sur l'espace public et de plusieurs habitant-es. Un contact a été pris avec la société coopérative d'habitation afin de rencontrer les habitant-es qui se plaignaient de la situation, et des échanges ont eu lieu notamment avec deux personnes. A la fin du mois d'août, il y a eu une rencontre avec le réseau. Les conclusions ont été similaires, à savoir que ces problèmes concernaient surtout des enfants entre 7 et 12 ans, qui faisaient du bruit raisonnable en jouant et qui ne commettaient pas d'actes répréhensibles. La Commune a transmis en septembre ces constatations à la société coopérative d'habitation, qui a fait état d'une amélioration de la situation ne nécessitant pas davantage d'actions.

Projet un Tour En Tuk-Tuk

Pour sa 5^{ème} édition, ce projet a eu lieu pendant 12 semaines, du 16 mai au 5 août. Le Tuk-Tuk a réalisé 215 courses, soit 3,6 par jour en moyenne, dont 28% au départ de Villars-sur-Glâne, mais de nombreuses courses partant de Fribourg ont eu pour destination la commune villaroise. Au total, 615 personnes ont été accueillies dans le véhicule. Parmi elles, 33% étaient des aîné-es, souvent accompagné-es de proches. Par ailleurs, une dizaine de courses spéciales ont été organisées pour des établissements médicaux-sociaux et des institutions pour personnes en situation de handicap.

Le nombre de courses et de personnes véhiculées en 2022 sont en augmentation par rapport à 2021, en raison de la météo clémente qui a marqué le printemps et l'été 2022. Après cette 5^{ème} édition, le constat s'impose que le Tuk-Tuk est davantage sollicité par beau temps. Enfin, 7 jeunes ont été engagé-es dans le cadre de ce projet, 3 domicilié-es à Villars-sur-Glâne, dont 1 par le biais de Projet Job.

Comme les années précédentes, le Tuk-Tuk a été utilisé de manière variée. Il a pris en charge les personnes pour diverses courses telles que des déplacements pour faire des commissions, des balades ludiques, des rendez-vous médicaux, des visites de courtoisie, des balades découvertes de la commune, des mariages, etc. Le Tuk-Tuk a également véhiculé des groupes de personnes lors de la Fête des abeilles de Villars-sur-Glâne.

Afin que le Tuk-Tuk s'ancre encore davantage dans le paysage de la commune de Villars-sur-Glâne, les responsables du projet ont demandé aux conducteur-rices du Tuk-Tuk de faire davantage de tours dans la commune de Villars-sur-Glâne lors des moments creux.

Plateforme Enfance & Jeunesse

Lancée par REPER en 2018, cette Plateforme compte une vingtaine de membres, représentant une quinzaine d'entités concernées par l'enfance et la jeunesse de Villars-sur-Glâne. Elle s'est réunie à 4 reprises en 2022. Un « World Café » a été organisé lors de la première séance de l'année afin de redéfinir l'orientation de la Plateforme suite à l'organisation de la semaine « Trop d'écrans... Et alors ? », organisation qui l'a occupée pendant presque deux ans jusqu'en octobre 2021. Les membres de la Plateforme ont décidé de revenir à sa raison d'être originelle qui a prévalu lors des deux premières années de séances, c'est-à-dire un échange sur les réalités et les pratiques respectives de chacun-e. Cette orientation peut bien entendu évoluer rapidement par la suite en fonction des besoins, envies et idées exprimés par les membres qui s'investissent dans la Plateforme.



9. SERVICES EXTÉRIEURS, CULTURE ET SPORTS

9.1 VOIRIE

Tâches administratives

- Encadrement du personnel auxiliaire de remplacement (PAR) travaillant dans l'équipe des cantonniers
- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui touchent les services extérieurs
- Entretien des machines et des véhicules des services communaux et du centre spécialisé de Villars-Vert

Activités courantes d'entretien de la voirie

- Entretien général du patrimoine routier communal
- Entretien des trottoirs et des chemins piétonniers communaux
- Entretien des places et chemins naturels
- Entretien de l'éclairage public
- Entretien du mobilier urbain
- Entretien des fontaines communales
- Entretien des bornes rétractables
- Entretien des coulisses de la route du Vieux-Moulin
- Entretien de la signalisation et du marquage routier
- Mise en place de l'affichage pour la sécurité routière
- Fauchage des talus routiers
- Service hivernal
- Creuse de tombes, participation aux enterrements et remises de cendres ainsi que la gestion du cimetière

Entretien routier

Réseau routier communal

Routes communales	28'210 m
Routes privées	2'400 m
Chemins piétonniers	15'190 m
Trottoirs communaux	31'693 m

L'entretien hivernal a nécessité l'utilisation de :

Années	2019	2020	2021	2022
Sel	316 tonnes	46 tonnes	279 tonnes	194 tonnes
Gravier	0 tonne	0.125 tonne	2 tonnes	2 tonnes

Activités courantes de gestion des déchets

- Ramassages hebdomadaires des déchets
- Gestion de la déchetterie communale de Ste-Apolline
- Entretien des déchetteries de quartiers
- Organisation et collecte des déchets ménagers encombrants

En 2022, le ramassage des déchets ménagers urbains a été effectué par l'entreprise Gevisier Transports Sàrl.

Années	2020	2021	2022
Déchets ménagers	1'598 tonnes	1'590 tonnes	1'412 tonnes
Déchets de jardin	1'638 tonnes	1'845 tonnes	1'530 tonnes
Déchets encombrants	458 tonnes	397 tonnes	405 tonnes
Réfrigérateurs/congélateurs	6 tonnes	5 tonnes	2 tonnes
Appareils ménagers	6 tonnes	7 tonnes	2 tonnes
Vieux papiers	782 tonnes	785 tonnes	785 tonnes
Verres usagés	499 tonnes	488 tonnes	461 tonnes
Aluminium et fer blanc	152 tonnes	140 tonnes	134 tonnes
PET	55 tonnes	54 tonnes	53 tonnes
Vieux pneus	8 tonnes	8 tonnes	6 tonnes
Vieux bois	140 tonnes	221 tonnes	199 tonnes

Le taux de couverture des coûts (figure 1) comprend la taxe de base plus la taxe proportionnelle dont l'objectif minimum est de 70%.

2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
77.51%	78.25%	70.33%	76.85%	71.11%	96.46%	92.50%	96.31%	96.09%

Evolution des taux de couverture des coûts depuis 2014

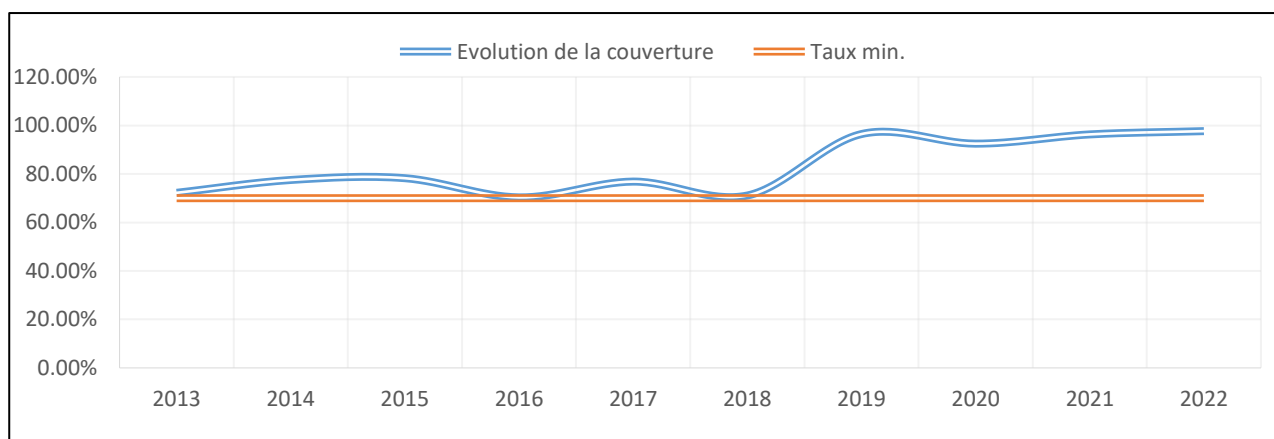


Diagramme des taux de couverture des coûts

Réalisations

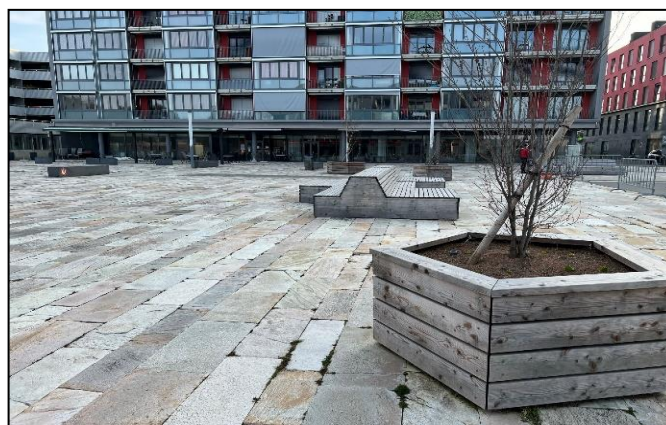
- Entretien annuel du réseau routier communal
- Réalisation d'une place d'évitement en gravier à la rue des Grand-Chênes pour les bus
- Réfection de la fontaine de la place minérale de Cormanon
- Réfection lourde du réseau routier (PGRR), secteur route des Préalpes
- Entretien du parcours Vita
- Mise en zone 30 au chemin des Charmilles
- Réfection de la fondation des silos à sel
- Confection d'escaliers et rénovation des tribunes du terrain principal du Platy
- Nettoyage de la falaise à la route du Vieux-Moulin
- Divers travaux de menuiserie dont la confection de bacs à plantes et de bancs pour la place minérale de Cormanon et de mobiliers pour le service des bâtiments et des écoles
- Réfection du plancher du podium et pose d'un nouveau tapis pour les concerts de l'Avent à l'église de Villars-sur-Glâne.



Nettoyage de la falaise à la route du Vieux-Moulin



Fontaine de Cormanon (Phase travaux)



Aménagement place minérale

Soutien logistique aux manifestations communales et de tiers

- Participation à l'organisation de la fête du 1^{er} août
- Transport, montage de matériel pour :
 - la fête de carnaval
 - les spectacles de clôtures scolaires
 - les différentes fêtes de quartiers (fête des voisins et de Villars-Vert)
 - les Rencontres de folklore internationales à Cormanon
 - la fête de la St-Nicolas
 - la fête des aînés
 - les concerts de l'Avent (podiums et estrades)
- Transport et montage de matériel pour les séances du Conseil général au centre Sportif du Platy durant la période de Covid-19
- Prêt et transport de matériel pour des manifestations organisées par des tiers
- Entretien des boîtes à livres de la cohésion sociale

9.2 PARCS ET JARDINS

Activités courantes d'entretien

- Entretien général des parcs et jardins communaux
- Entretien des terrains de football du centre sportif du Platy
- Entretien des places de sport, place de jeux et des aménagements extérieurs des écoles
- Fauchage des talus des terrains de sport, surfaces en gazon et en prairies fleuries
- Entretien et aménagements divers pour le centre spécialisé de Villars-Vert
- Mise en conformité des places de jeux
- Réfection des chemins en copeaux
- Entretien des chemins pédestres notamment du chemin de Saint-Jacques-de-Compostelle et du sentier de l'eau
- Entretien des ouvrages routiers (terre-pleins, îlots centraux des giratoires, bacs et îlots des zones 30, etc.)
- Arrosage des espaces plantés
- Taille des haies et arbres d'avenues



Plantations haie vives, parc urbain de Cormanon

Activités courantes de plantation

- Préparation et ensemencement des pelouses, prairies et plates-bandes de fleurs annuelles
- Végétalisation des ouvrages routiers (terre-pleins, îlots centraux des giratoires, bacs et îlots des zones 30, etc.)
- Plantation et entretien des massifs fleuris (lapin des Rochettes, canard et papillon du Platy, etc.)
- Plantation d'arbres, arbustes et plantes vivaces
- Travaux de taille et d'élagage d'arbres
- Remplacement des arbres secs ou malades
- Réalisation de coupes d'arbres par mesure de sécurité
- Expertise sur les arbres sensibles et suivi des travaux de soins aux arbres
- Entretien des étangs des parcs urbains (Platy et Cormanon)

Activités courantes de désherbage

- Désherbage manuel et à la vapeur
- Lutte contre les plantes invasives
- Lutte contre la pyrale du buis

Activités administratives et collaborations

- Démarches administratives, direction des travaux et interventions dans les domaines qui touchent les services extérieurs
- Collaboration au service hivernal
- Collaboration avec les activités de l'animation et de la cohésion sociale (opérations coup de balai, fêtes de quartier, etc.)
- Préavis dans le cadre des projets communaux d'aménagement routier ou d'espaces verts
- Collaboration avec l'Intendance des bâtiments pour les nouvelles plantations, leur entretien ou leur remplacement autour des bâtiments communaux, ainsi qu'autour de la STEP
- Remise en état des terrains suite aux chantiers communaux
- Encadrement des jeunes pour des stages (institut Seedorf, le Torry, et Commune) ainsi que pour les travaux d'été
- Participation au projet « un arbre pour votre enfant » édition 2022

Activités ponctuelles touchant des projets particuliers



Hôtel à insectes réalisé à l'Étang du Platy

- Plantation d'une haie vive au Parc urbain de Cormanon et réfection du chemin en copeaux
- Réfection des clôtures autour de la place de jeux des écoles de Cormanon et des Rochettes
- Mise en conformité et remplacement des jeux à la place des Martinets
- Plantation des bacs de la place minérale de Cormanon
- Mise en conformité du terrain principal en gazon naturel du Platy
- Réalisation des aménagements pour la biodiversité (nichoirs, hôtel à insectes, etc.)



Mise en conformité place de jeux des Martinets



Réfection terrain principal du Platy (Phase travaux)

9.3 CIMETIÈRE

Activités courantes

- Désaffectation des tombes
- Entretien du cimetière (désherbage, etc.)

Statistiques

- 70 personnes décédées ont été annoncées aux Services extérieurs durant l'année 2022.
- 62 personnes ont été incinérées, ce qui représente 88.57%. Leurs cendres ont été réparties comme suit :
 - 26 dans des cases funéraires du mur (étape IV) au sud de l'église
 - 1 dans une mini-tombe
 - 28 au Jardin du souvenir
 - 4 dans d'autres cimetières
 - 0 placée dans une tombe
 - 3 reprises par les familles
- 8 personnes ont été inhumées, ce qui représente 11.43%
- 19 tombes et cases cinéraires ont été désaffectées en 2022 au terme du délai de 20 ans
- Le nombre de tombes disponibles à la fin décembre 2022 était de :
 - 41 cases funéraires
 - 0 mini-tombes
 - 3 tombes enfant
 - 98 tombes sans concession
 - 28 tombes avec concession



Décoration d'été



Ornement d'une tombe en fin de concession

9.4 SERVICE DU FEU

Fonctionnement du service

Le Corps des sapeurs-pompiers CSP comptait 107 membres au 1^{er} janvier 2022. Parmi ceux-ci, on dénombrait 9 officiers, 13 sous-officiers, 33 porteurs d'appareil respiratoire et 29 membres du SSO (soutien sanitaire opérationnel).

Le 31 décembre 2022 à minuit a marqué la fin du CSP de Villars-sur-Glâne. Dès 2023, le CSP de Villars-sur-Glâne devient la compagnie « Moncor », cette dernière est issue de la fusion des CSP de Corminboeuf et de Villars-sur-Glâne. Cette compagnie fera partie du bataillon Sarine régie par le Réseau Santé Sarine (RSS).

Les états-majors des deux CSP ont préparé cette organisation durant l'année 2022 afin d'être opérationnels avec pour objectif d'assurer la sécurité des citoyens et de leurs biens.

Interventions

Durant l'année 2022, le CSP est intervenu à 90 reprises, pour un total de 1'200.5 heures de travail. Le nombre d'appels au 118 s'est réparti de la manière suivante :

▪ Feux	20
▪ Hydrocarbures	9
▪ Inondations / dégâts naturels	15
▪ Détections automatiques	24
▪ Fausse alarme	1
▪ Sauvetages	6
▪ Divers	3
▪ Soutien Sanitaire Opérationnel	12



Containers en feu au Centre commercial des Dailles

Statistiques des heures d'intervention

Année	2012	2013	2014	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022
Heures	740.5	786.5	745.5	609	718.5	828	1289	747	1076	1031	1200.5

Instruction et formation

Durant l'année 2022, divers cours, exercices et séances ont eu lieu, dont notamment :

- 5 séances d'état-major

- 13 séances cadres et exercices préparation compagnie Moncor
- 2 visites tactiques
- 5 cours de cadres, y compris une formation BLS-AED
- 12 exercices de la section protection respiratoire et 8 cours de cadres
- 7 exercices pour nouveaux sapeurs-pompiers
- 6 exercices du corps
- 5 exercices pour spécialistes travaux en hauteur du Grand-Fribourg
- 30 exercices SSO



Exercice nouveaux Sp Büren aA

Prévention

Plusieurs objectifs en matière de prévention ont aussi été suivis avec notamment des visites d'entreprises et de sites sensibles, un exercice d'évacuation des écoles et la présence du Corps des sapeurs-pompiers lors de diverses manifestations. Une formation des apprentis laborantins, du personnel technique et de la salle de Nuithonie et Equilibre sur les dangers du feu et évacuation a été dispensée à la rentrée.

Commission du feu

La Commission du feu s'est réunie une fois en 2022 afin d'être orientée sur les changements d'organisation du Corps des sapeurs-pompiers dans le cadre de la mise en application de la Loi sur la défense incendie et les secours (LDIS).

9.5 CULTURE

La Commune de Villars-sur-Glâne subventionne des projets culturels locaux (théâtre, danse, musique, spectacle, exposition, etc.) sur la base de critères prédéfinis par la Commission des affaires culturelles.

Les demandes de subvention doivent se faire au moyen d'un questionnaire et sont traitées par ladite Commission deux fois par année, au printemps et en automne. Le site internet de la Commune renseigne les intéressés sur la procédure à respecter www.villars-sur-glane.ch/services-techniques/culture.

La Commission des affaires culturelles

Elle s'est réunie trois fois en 2022 et a octroyé des subsides et des aides ponctuelles à la création à divers acteurs culturels, tels que :

- L'Association du Cirque Toamême
- L'Association du Théâtre Crapouille
- L'Association des Maxi Beaux Arts
- La Compagnie Boréale
- L'Association Racont'Art de Rire
- LivrEchange bibliothèque interculturelle
- L'Ensemble vocal féminin Vocalise
- Le Choeur d'enfants la Maîtrise de Villars-sur-Glâne
- L'Orchestre des jeunes de Fribourg OJF
- Nouvel Opéra NOF
- Vill'Art
- Rencontre de Folklore Internationales
- L'Association Incidanse
- L'Association Festiwald
- L'Association du Quartier de Villars-Vert
- L'Association Tramway
- L'Association Jeunes ciné Fribourg
- L'Association Ciné-Doc

Elle continue à subventionner annuellement :

- Le Théâtre Nuithonie-Equilibre (abonnements)
- Le Théâtre des Osses (abonnements)
- Les Concerts de l'Avent de Villars-sur-Glâne
- La Société des concerts (abonnements)
- L'Ensemble vocal de Villars-sur-Glâne
- L'Orchestre de chambre de Villars-sur-Glâne
- L'Ecole de musique la Lyre
- L'Ecole de musique de la Landwehr
- L'école de musique de la Concordia
- Le Prix du Conservatoire

Spectacles

Dans le cadre des Rencontres de Folklore Internationales 2022, la Commission des affaires culturelles a parrainé deux groupes. Le premier, Ritmos y raices panamenas, a amené le public à danser aux rythmes du Panama, le deuxième, Crna Gora, venu du Monténégro lui a fait découvrir des danses et chants traditionnels.

La population villaroise est venue en nombre assister à cette manifestation qui s'est déroulée le vendredi 19 août 2022, sur la place minérale de Cormanon.



L'ensemble du Panama



L'ensemble du Montenegro

Dans le cadre des RFI, le public a eu le plaisir de découvrir, sous un soleil radieux, le groupe de la Sardaigne à travers un spectacle intitulé « Autre regard », en matinée, le 18 août 2022 sur la scène forestière du Bois de Mon Cœur. Ce concept a rencontré un franc succès auprès des petits et grands venus nombreux admirer les danses et chants traditionnels de la Sardaigne dans ce cadre idyllique.



L'ensemble folklorique de la Sardaigne

9.6 SPORTS

En collaboration avec la Commission des sports, son organe consultatif, le Conseil communal a poursuivi ses objectifs d'entretien régulier, d'amélioration et gestion optimale des infrastructures sportives communales, et de coordination entre les différents organismes s'occupant des sports et des loisirs.

Les Services techniques ont assumé les tâches de coordination pour les activités régulières des clubs et sociétés, ainsi que lors des manifestations sportives : renseignements, planification de l'utilisation des ressources (salles et terrains), contrôle de la facturation, etc.

L'utilisation des salles de sport le week-end

Durant l'année 2022, les 9 salles de sport ont été utilisées 102 fois durant les week-ends. Les principaux utilisateurs ont été les suivants :

- Villars Basket
- Futsal Villars Phoenix
- Futnet Club Villars-sur-Glâne
- Judo Club Villars
- Badminton Club
- Twirling Club
- Club tennis de table
- Fribourg Olympic
- OpenSunday et MiniMove
- Camp cantonal de gymnastique aux agrès

Subsides COVID pour le sport

Conscient des difficultés rencontrées par ce secteur suite au COVID, le Conseil communal a alloué à 8 associations une aide financière d'un montant total de CHF 22'500.-.

OpenSunday

Organisation

Depuis son lancement en 2013, l'OpenSunday ouvre ses portes aux enfants de 3H à 8H de Villars-sur-Glâne les dimanches après-midi de la période hivernale. L'accès aux événements est gratuit, sans inscription et sans engagement. Une équipe de coachs, composée de 6 jeunes de 13 à 17 ans accompagnés par plusieurs adultes, encadre les diverses activités sportives et ludiques. Le sport favorise ainsi l'échange et la rencontre des plus jeunes. En 2022, 16 événements ont été organisés dans la salle triple de l'école primaire du Platy durant la période hivernale (9 de janvier à mars et 7 de novembre à décembre).

Participation

L'OpenSunday a accueilli un total de 671 enfants, soit 100 de plus qu'en 2021. Alors que de janvier à avril, la participation moyenne était de 26 enfants par après-midi, elle a été en nette augmentation dès la reprise en automne avec 62 enfants par événement durant la deuxième partie de l'année. La communication active post-covid menée à la rentrée 2022 a ainsi porté ses fruits, car un flyer a été envoyé à l'ensemble des ménages concernés par le projet et un passage dans les classes a été effectué par les coachs.

A noter également que la majorité des enfants (67%) ont participé à plus de la moitié des éléments et viennent donc de façon régulière aux événements. Sur l'ensemble de l'année, la participation féminine (41%) est un peu inférieure à la participation masculine (57%) et l'équipe d'encadrement veille à ce que cet écart ne se creuse pas.

Inclusion

Après une première phase pilote débutée en 2021, l'inclusion a également pu se poursuivre au sein du projet qui accueille également des enfants en situation de handicap. Cette thématique fait désormais partie intégrante de la formation d'équipe.

Durant l'année, un seul enfant en situation de handicap a participé plusieurs fois aux événements. Les échanges avec les parents, les coachs et l'enfant sont très positifs. L'équipe est très satisfaite du développement du projet en faveur de l'inclusion. Le faible taux de participation d'enfants en situation de handicap reste difficile à évaluer, mais l'inclusion va au-delà de cet aspect quantitatif et contribue de façon générale à la sensibilisation des enfants et de l'ensemble de l'équipe.

MiniMove

L'année 2022 a été marquée par le lancement, le 20 novembre 2022, du nouveau projet MiniMove dans le quartier de Villars-Vert, qui s'adresse aux plus jeunes enfants (dès la marche jusqu'à 5 ans) et à leurs parents ou personnes de référence. Il vise à offrir de nombreuses activités ludiques et sportives aux familles de la commune. Il s'agit du troisième MiniMove de Suisse romande.

Organisation

Pour mettre sur pied ce projet, un groupe de pilotage a été constitué et une très belle équipe de coachs de 13 à 25 ans a été créée. Le projet accueille également des intervenants externes comme par exemple une monitrice de la gym parents-enfants. Cinq événements ont eu lieu le dimanche matin de 9h à 11h30, de novembre à décembre 2022. Comme pour l'OpenSunday, l'accès est gratuit et sans inscription.



Participation

Grâce à une communication conséquente et notamment au soutien des membres du groupe de pilotage, l'inauguration a connu un très fort succès, avec la visite de plus de 100 enfants et autant d'accompagnants. Par la suite, la participation a continué de rester importante mais s'est stabilisée, avec une moyenne de 70 enfants et 52 adultes accompagnants par événement. Au total, le projet a accueilli 572 participants lors des 5 événements qui ont eu lieu en 2022.

10. PATRIMOINE ET CONSTRUCTIONS

10.1 TERRAINS AGRICOLES ET FORÊTS

Terrains agricoles

Tous les terrains agricoles que possède la Commune sont loués à des agriculteurs locaux qui les exploitent tout en tenant compte de l'évolution et de l'urbanisation de la Commune.

Forêts

Situation générale



La forêt n'a pas besoin de l'homme, mais l'homme a besoin de la forêt. Depuis que l'humain a domestiqué le feu à l'époque où il était un chasseur cueilleur, il a su profiter des produits de la forêt pour vivre et se développer. Cette dépendance a perduré jusque dans les années 60. Le principal produit des forêts, à cette époque, était le bois de chauffe et de construction, lequel a été supplanté par le pétrole, le béton et l'acier. Avec bonheur depuis quelques années, le bois est revenu sur le devant de la scène. Cette matière première renouvelable permettant de fixer le carbone retrouve

peu à peu ses lettres de noblesse. Le bois remplace de manière réfléchie et modeste le béton, l'acier et le pétrole en matière énergétique.

En Suisse durant le 20^{ème} siècle, la surface forestière n'a pas diminué. Au contraire elle a augmenté. La forêt a toujours été gérée de manière pérenne, aucune surexploitation n'étant permise. Pour favoriser les circuits courts, Forêts-Sarine commercialise le bois exploité auprès de scieries fribourgeoises pour les bois destinés à la menuiserie et à la construction, et les centrales de chauffage à distance situées sur le territoire de Forêts-Sarine pour le bois dévolu à la production d'énergie.

En Suisse, l'exploitation forestière n'est pas un acte irréfléchi, avec une pensée orientée uniquement vers l'économie. Au contraire de l'exploitation déraisonnée constatée en Amérique du Sud, par exemple, ici toutes les actions entreprises en forêt sont le fruit d'une planification. Forêts-Sarine est

doté d'un plan de gestion d'une durée de 15 ans pour le volet forêt et de 5 ans pour le volet entreprise. Ce document est validé par les autorités cantonales. La quantité de bois annuellement prélevée est spécifiée. Aucun arbre n'est coupé sans raison ou avec un objectif purement économique. Les arbres prélevés le sont pour des raisons de sécurité, sanitaires, de rajeunissement de la forêt, ou pour augmenter la lumière pour les arbres voisins tout en produisant du bois.



Le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne abrite les forêts de Belle-Croix et de Moncor, et plusieurs massifs. Ces boisements sont situés à proximité d'un tissu urbain dense et certains massifs ont une topographie accidentée, ne facilitant pas leur accès pour l'exploitation. Cependant, ils nécessitent tous des soins pour qu'ils puissent remplir leur fonction de protection. En effet, ils participent activement à la lutte contre les îlots de chaleur et la préservation de la biodiversité.

Forêt de Belle Croix

Une coupe de sécurité a été entreprise pour sécuriser l'accès au supermarché Coop. Les arbres les plus âgés et les moins stables ont été prélevés. Les sujets restants ont été purgés de leurs branches sèches par l'intervention d'arboristes élagueurs qui travaillent dans la couronne de l'arbre au moyen de cordes d'assurance. Dans le secteur Sud-Ouest du massif, une coupe de bois a été faite pour sécuriser le nouveau canapé forestier et les nombreux sentiers qui quadrillent le secteur.

Forêt de Moncor

Une coupe de sécurité dans la lisière bordant la route cantonale de Payerne a été opérée au mois de mars 2022. Elle a fait l'objet d'une communication via la presse² par le biais de l'action Robin des Bois, à laquelle des personnalités politiques ont participé. Le but étant de sensibiliser la population aux actions entreprises en forêt.

Au mois d'août 2022, un foyer de bostryches typographes a décimé les épicéas autour du canapé forestier du Bois de mon Cœur. Une plantation de tilleuls a remplacé ces arbres. Ceux-ci ont été plantés avec la collaboration du Groupe E Celsius lors d'un événement d'entreprise.

Plusieurs rencontres ont par ailleurs été organisées dans le bois de Moncor afin de générer des idées pour renouveler le site.

Massif du Platy

Aucune coupe n'a été réalisée dans le massif. Les jeunes chênes plantés en lisière Sud ont été à nouveau dégagés de la concurrence de la ronce. Une coupe est à l'heure actuelle marquée mais pas encore réalisée. Celle-ci était agendée pour l'automne 2022. La météo peu clémente a obligé les forestiers à la reporter.

² [DÉC 2022 - La forêt fribourgeoise dans la presse locale en 2022 - Forêts-Sarine \(forets-sarine.ch\)](https://forets-sarine.ch)

Massif du Condoz

Une importante coupe et sécurisation du talus en amont de la route du Vieux Moulin a été entreprise au mois de novembre 2022. Tous les arbres instables ont été enlevés. Les travaux ont nécessité l'emploi d'une nacelle et ou de l'assurage par cordes des bûcherons. La route a été fermée une semaine. Le matériel bois a été stocké sur la route. Il a été déchiqueté et amené directement dans la centrale de chauffe à distance de Corminboeuf.

De plus amples informations sur les forêts sont disponibles via le site internet à l'adresse suivante : www.forets-sarine.ch. Vous y trouverez une actualité riche en événements, un portrait de l'entreprise Forêts-Sarine, les diverses activités exercées ainsi qu'une possibilité simple de commander du bois de cheminée et d'autres produits issus de vos forêts.

Projet VTT du Grand Fribourg

Le plan du réseau de VTT du Grand Fribourg est terminé. La première phase du projet qui consistait au choix des nouveaux itinéraires a été achevée et soumise à la validation des partenaires. Son financement ainsi que les différentes implications des collectivités ont été approuvés par les Exécutifs des partenaires publics.

La sécurisation des parcours est en cours. Selon le programme, le balisage interviendra fin mars, début avril 2023. L'autorisation d'aménagement des parcours a été délivrée par le Service des forêts et de la nature (SFN). Les discussions et négociations avec les propriétaires privés ont demandé passablement de temps. Les contacts entrepris par les forestiers ont permis de débloquer les oppositions. De plus, dans plusieurs cas, cela a permis d'organiser une exploitation pour l'ensemble de la parcelle forestière concernée. Dans ce cas, un soutien financier a été octroyé aux propriétaires dans le cadre de la régénération de leurs forêts (projets cantonaux).

10.2 BÂTIMENTS COMMUNAUX

Le secteur de l'intendance des bâtiments a pour mission d'assurer l'entretien des bâtiments. Il planifie les assainissements en fonction des priorités, de la vétusté et des besoins des utilisateurs. Il étudie les améliorations énergétiques. Le secteur pilote également les projets de constructions depuis la conception jusqu'à la réalisation.

Travaux

Ecole de Cormanon

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Le curage des canalisations a été réalisé.
- Un lavabo rigole a été installé dans une salle d'activité créatrice.
- De grandes armoires de rangement ont été ajoutées dans les locaux de l'accueil extra-scolaire.
- Des jeux ont été marqués au sol de la cour de récréation.
- Des plaques de façade endommagées par du vandalisme ont dû être remplacées.

- Les travaux de réfection intérieure, qui se réaliseront par étapes, ont débuté par l'ajout d'un ascenseur.



Ecole des Rochettes

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- Le curage des canalisations a été réalisé.
- La paroi vitrée du sas d'entrée comprenant la porte principale de l'école a été remplacée.
- Les toitures des préaux ont été réfectionnées.
- Le faux-plafond métallique du niveau -1 a été remplacé, tout comme les luminaires.
- Un cylindre digital a été mis en place pour l'accès à la salle de sport afin de faciliter la gestion des sociétés.

Ecole de Villars-Vert

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Le compresseur de la PAC du pavillon scolaire a dû être remplacé.
- Une prise 380 V a été mise en place sous le couvert du bus pour de futures manifestations.
- Des détecteurs de mouvements ont été mis en place dans les locaux sanitaires.
- Des armoires et des bancs-vestiaires ont été ajoutés dans le pavillon scolaire.
- La réfection du parquet de la grande salle a été réalisée suite à un dégât d'eau.

Ecole du Platy

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Une barrière a été mise en place en prolongation de la façade Sud afin d'éviter le passage au droit de la façade Est.
- Les escaliers intérieurs ont été modifiés avec la mise en place d'un nez de marche et une numérotation des marches.

- Deux arbres de la cour principale ont été évacués, leur remplacement est planifié.
- Des réparations ont été nécessaires au sol d'une douche en raison de fissuration de la chape.

Centre sportif du Platy

- Le curage des canalisations a été réalisé, tout comme l'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur).
- Les luminaires des locaux de rangement du matériel sportif ont été remplacés par du LED. La peinture de ces locaux a également été refaite et un espace de rangement grillagé a remplacé les armoires individuelles.

Administration communale

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été effectué.
- Une isolation acoustique a été mise en place au guichet du service social afin de réduire la résonance.
- Une expertise de la toiture plate a été réalisée.

Pavillon des jeunes du Platy – Dojo

- L'entretien courant a été réalisé.
- La peinture du dojo a été refaite en partie.

Bâtiment des Services extérieurs

- Le curage des canalisations a été effectué ainsi que l'entretien courant des installations techniques (chauffage, adoucisseur).
- Les dilatations en toiture, ainsi que les chéneaux ont été réfectionnés. Le remplacement des coupoles endommagées par la grêle a pu être exécuté.
- Le système de lavage des véhicules a dû être remplacé.
- De nouvelles étagères ont été ajoutées dans l'atelier.
- Le sol de la caserne des pompiers a fait l'objet de réfections ponctuelles.

Pavillon Le Milieu

- L'entretien courant a été réalisé, tout comme le curage des canalisations.
- Un lave-vaisselle a été installé dans les locaux de l'accueil extra-scolaire.
- La porte principale de la surface de l'accueil extra-scolaire a dû être remplacée.

Cellules des Platanes

- L'entretien courant a été réalisé.
- Le lave-vaisselle de l'accueil extra-scolaire a été remplacé.
- Les gaines de ventilation des salles d'activité créatrice ont été nettoyées suite à un départ de feu.

Centre de rencontre La Grange

- L'entretien courant des installations techniques (chauffage, ventilation, adoucisseur) a été réalisé.
- Les luminaires du corridor et WC du 1^{er} étage ont été remplacés par du LED.

Ancienne école du Village

- L'entretien courant (révision de l'adoucisseur, etc.) a été réalisé.
- La rénovation complète des locaux de la bibliothèque a été réalisée y compris l'aménagement d'un bureau au rez inférieur pour les bibliothécaires, la transformation du local citerne en local de stockage, la transformation d'un local de rangement au 2^{ème} étage en salle de musique.
- Les spots d'éclairage pour les expositions dans la cage d'escalier principale ont été remplacés par du LED.
- Le chauffe-eau a été remplacé.
- Des garde-corps ont été installés aux fenêtres du 2^{ème} étage afin de respecter les normes de sécurité.



Résidence Les Martinets

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Espace Nuithonie

- L'entretien courant a été réalisé.
- Le bâtiment de Nuithonie a été raccordé au chauffage à distance.

Pavillon route de Moncor 2A

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.
- Les installations électriques ont été mises en conformité.

Cabane du Platy

- Seul l'entretien courant a été réalisé.

Buvette du FC Villars

- La hotte de cuisine a été remplacée.
- Les installations électriques ont été mises en conformité.
- Un réglage des portes coulissantes a été réalisé.

Centre scolaire de Villars-Vert

- L'entretien courant est à charge des utilisateurs.

Utilisation des locaux communaux / Occupations

Des salles sont mises à disposition de la population et des sociétés pour des manifestations diverses.

- | | |
|---|--|
| • Ancienne école du Village | 280 locations pour les salles de conférence 1, 2 et 3 dont 157 pour les besoins de la bibliothèque |
| • Ecole de Cormanon | 18 locations pour la grande salle de Cormanon dont 4 pour les Ombres de Shakespeare |
| • Centre de rencontres La Grange | 119 locations pour la cafétéria, 116 pour la salle de conférence et 152 pour la grande salle |
| • Cabane du foot du Platy | 145 locations |

11. AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE, ROUTES ET MOBILITÉ

11.1 AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Projet d'agglomération (PA)

Le Conseil d'État a adopté l'arrêté d'approbation du projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4) le 24 août 2021. Il lie les autorités cantonales, les autorités communales et les régions voisines en matière d'aménagement et implique la mise en conformité des plans d'aménagement locaux des communes membres de l'Agglomération au PA4.

Dans le cadre de l'approbation du PA4 par la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (DIME), plusieurs conditions ont été émises. Le Conseil communal s'est déterminé auprès de l'Agglomération, à sa demande, sur la modification du périmètre de la zone à fort potentiel de développement de Chamblieux-Bertigny.

Les documents relatifs au PA4 peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.agglo-fr.ch/projets-dagglomeration/instrument-projet-dagglomeration/pa4>

Plan directeur régional de la Sarine (PDR)

Le Plan directeur régional de la Sarine a été élaboré en parallèle au projet d'agglomération de 4^{ème} génération (PA4), dont il prolonge et adapte les réflexions à l'échelle du district. Il a été mis en consultation publique le 26 novembre 2021 au 11 février 2022.

Le Conseil communal a répondu à la consultation, après présentation du dossier à la Commission d'aménagement. Suite à la consultation, une rencontre a eu lieu avec les Communes concernées sur le thème du stationnement.

Une démarche complémentaire a été initiée en novembre 2022 afin de confirmer les intentions stratégiques inscrites dans la première version du PDR concernant le territoire d'urbanisation tout en se confirmant aux exigences cantonales. Effectivement, le Canton a exigé de fixer de façon liante ce dernier pour une période de 10-15 ans.

Les documents relatifs au PDR peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.fr.ch/etat-et-droit/communes/plan-directeur-regional-de-la-sarine>

Révision du Plan d'aménagement local (PAL)

Les documents de la révision du PAL ont été adoptés par le Conseil communal le 14 juin 2021.

La DIME a publié les 3 décembre 2021 et 17 juin 2022 les mesures qu'elle entendait ne pas approuver et celles qu'elle comptait prendre dans sa décision d'approbation. Dans le cadre du droit d'être entendu, la Commune s'est déterminée sur les points concernés par les publications susmentionnées.

La DIME a approuvé partiellement la révision du PAL en date du 19 octobre 2022. La Commune a déposé un recours au Tribunal cantonal sur certains éléments de cette décision. Les modifications et adaptations requises par la DIME dans sa décision d'approbation devront faire l'objet d'une mise à l'enquête publique dans un délai d'un an dès l'entrée en force de la décision.

Les documents relatifs au PAL peuvent être consultés à l'adresse suivante : <https://www.villars-sur-glâne.ch/services-techniques/amenagement-du-territoire>

Plans d'aménagement de détail (PAD)

Dans le cadre de la révision de son PAL, la Commune se doit d'analyser toutes les planifications de détail (PAD) en vigueur sur son territoire (cf. art. 68 LATeC). Elle a dès lors effectué une analyse complète des 19 PAD en vigueur afin de déterminer quels sont ceux à maintenir et ceux à abroger. La Commune a proposé l'abrogation de 10 PAD et le maintien de 9 PAD. Pour les PAD abrogés, certaines prescriptions particulières seront proposées dans le règlement communal d'urbanisme (RCU) afin d'assurer le maintien de la qualité du développement urbanistique. Ces modifications seront mises à l'enquête avec l'adaptation du dossier du PAL aux conditions d'approbation.

Les PAD maintenus devront être adaptés à la législation en vigueur et les objectifs propres à chaque PAD redéfinis. La priorité a été donnée aux PAD Cormanon-Est, Village/Route de l'église inférieure et Route de la Glâne. Une analyse détaillée des permis de construire a été réalisée sur ces 3 secteurs afin de garantir le maintien des droits à bâtir dans le cadre de l'adaptation de l'indice.

Le PAD de la Pépinière a été mis à l'enquête et adopté par le Conseil communal en date du 3 octobre 2022. Il est en attente d'une approbation par la DIME.

Les études ont débuté pour le PAD Cité de Moncor en collaboration avec le propriétaire.

Avec l'approbation partielle du PAL, le PAD Vallon de Villars peut maintenant être traité par le Canton.

Bertigny-Chamblioux – Pôle Santé et Activités (PSA)

Les études se sont poursuivies sous la direction du Comité de pilotage (COFIL) et de son Bureau exécutif (BEX) dans lesquels est représentée la Commune de Villars-sur-Glâne.

Afin de mener à bien les études et la réalisation du « Pôle Santé et Activités », le Conseil d'Etat a nommé un Comité de pilotage incluant un représentant de la Commune de Villars-sur-Glâne et constitué des groupes de travail par thématique : GT Hôpital, GT Formation, GT Services dédiés et GT Activités. Dans ces deux derniers groupes, la Commune était représentée et a participé à respectivement 4 et 5 ateliers, encadrés par des professionnels, dont les objectifs étaient de définir

les recommandations pour l'élaboration du cahier des charges (besoins, conditions-cadre et enjeux) à la base d'un futur concours d'urbanisme pour le développement de la zone.

Police des constructions

En 2022, le détail chiffré des procédures a été le suivant :

Demandes préalables :	2 procédures
Procédure ordinaire :	35 permis de construire dont 4 avec des sondes géothermiques, 4 avec PAC air/eau, 10 avec panneaux solaires
Procédure simplifiée :	83 permis de construire dont 14 pour des sondes géothermiques, 14 pour des PAC air/eau, 19 pour des panneaux solaires
Panneaux solaires :	39 annonces
Pose et remplacement d'enseignes :	8 procédures

De plus, 12 permis d'occuper définitifs pour des constructions ou des transformations conformes aux permis de construire ont été établis. 21 renouvellements de patentes pour les établissements publics ont été analysés sous l'angle de la conformité des locaux, de l'affectation et de la sécurité incendie.

L'inspectorat des constructions a également contribué à :

- la numérisation des archives des permis de construire ainsi qu'à leur mise à disposition à d'éventuels intéressés ;
- renseigner au sujet du PAL, des PAD et de leurs applications ;
- tenir à jour le Registre fédéral des bâtiments et logements (RegBL) ;
- établir des attestations de zone ;
- valider des verbaux de divisions ou modifications.

Inspection du feu

Le Règlement sur l'assurance immobilière, la prévention et les secours en matière de feu et d'éléments naturels (RECAB) est applicable depuis le 1^{er} janvier 2019. Celui-ci définit les catégories de bâtiments ainsi que le rythme des contrôles obligatoires. Les bâtiments sont répartis de la manière suivante : les bâtiments rouges (risque élevé), contrôlés tous les 5 ans en collaboration avec l'ECAB, les bâtiments verts (risque modéré), contrôlés tous les dix ans, et les bâtiments blancs (risque faible), sans contrôle.

Au total, en 2022, ce sont 25 bâtiments verts et 7 bâtiments rouges qui ont été contrôlés. Suite à ces contrôles, des rapports ont été établis avec des demandes de mises en conformité. 6 exercices d'évacuation ont été organisés.

Appui juridique

Les différents secteurs des Services techniques sont accompagnés dans le cadre de leurs missions par un appui juridique. Les tâches récurrentes sont :

- la rédaction de préavis sur oppositions (si procédure ordinaire) ou de décision sur opposition (si procédure simplifiée), ainsi que la relecture des courriers et rapports en lien avec des projets de construction ;
- la rédaction de conventions, notamment pour les bâtiments (bail) et pour les routes (trottoir, arrêt de bus...);
- la relecture de contrats et des documents d'appel d'offres ;
- la rédaction et/ou relecture de courriers, en particulier en cas de litiges ;
- les recherches juridiques.

Les principaux dossiers traités sont :

- marchés publics : différentes conférences et manifestations, préparation d'un guide interne en lien avec la modification de la législation cantonale ; analyse de la problématique du renchérissement en lien avec différents contrats déjà signés ou à signer
- téléphonie mobile, antennes 5G : suivi et analyse juridique, séance avec le Canton, préparation de la séance d'information à la population, traitement des oppositions
- révision du règlement sur le cimetière et du règlement sur les concierges
- convention avec le SPC pour le passage de la TransAgglo
- STEP : contrat pour entretien du moteur à gaz, recherche et analyse des aspects juridiques pour la collaboration intercommunale
- révision du PAL : appui pour l'élaboration du recours contre décision de la DIME

Commission d'aménagement

Durant l'année 2022, la Commission a siégé 5 fois. Elle a analysé différents projets d'extension et de densification en zone résidentielle et en zone d'activité. Elle a préavisé le projet de couverts et de pavillon à la déchetterie principale.

11.2 ROUTES ET MOBILITÉ

Planification des transports publics

Les modifications des lignes 5 et 7 planifiées de longue date par l'Agglomération dans ses plans directeurs (en particulier dans le projet d'agglomération de 3^{ème} génération mis en consultation publique en 2016) sont entrées en vigueur le 21 août 2022. Elles ont pour objectif d'améliorer la desserte de la commune et d'offrir davantage de liaisons de bus aux habitants. Une nouvelle liaison directe vers la route de la Fonderie et le boulevard de Pérolles a été créée, en faveur des élèves du CO notamment, raison pour laquelle ces modifications sont intervenues pour la rentrée scolaire 2022-23. Avec un réseau plus dense et des bus plus fréquents, l'Agglomération de Fribourg et les TPF visent une plus grande utilisation des transports publics au détriment du transport individuel

motorisé. Une pétition a toutefois été déposée en raison d'allongements de temps de parcours pour les arrêts situés entre Marteray et Blés d'Or, en direction de la gare de Fribourg.

Les nuisances induites par le cumul des trajets des bus sur le haut de la route des Préalpes n'ont pas été identifiées à leur juste mesure et ont donné lieu à de vives réactions. Pour y répondre, le Conseil Communal a décidé de demander à l'Agglomération de modifier dans les meilleurs délais le trajet des lignes 5 et 7 pour supprimer le croisement sur le haut de la route des Préalpes jusqu'à l'introduction de véhicules moins bruyants et a lancé des études de trafic et de bruit. Une séance d'information a été organisée en décembre auprès des riverains concernés.

Routes

Règlement sur la mobilité (RMob)

L'avant-projet de règlement sur la mobilité (RMob) a été mis en consultation par la DIME jusqu'au 12 septembre 2022. Plusieurs membres du Groupement des responsables techniques fribourgeois (GReTeF), dont l'Ingénieure communale de Villars-sur-Glâne, ont collaboré avec l'Association des communes fribourgeoises (ACF) pour l'élaboration de la prise de position.

Couverture de l'autoroute N12

Le Service des ponts et chaussées (SPC), en collaboration avec le Secrétariat général de la Direction du développement territorial, des infrastructures, de la mobilité et de l'environnement (SG-DIME), a mis en examen préalable le 15 juillet 2022, l'avant-projet de Couverture de l'autoroute N12, secteur Chamblieux-Bertigny. Après analyse par les Services techniques des aspects de traitement des eaux, paysagers, de mobilité douce et environnementaux (bruit), le Conseil communal s'est déterminé sur le dossier en séance du 26 septembre 2022.

Carrefour de Belle-Croix – Lancement des études de projet

Le carrefour de Belle-Croix, au croisement de la sortie autoroutière, de deux routes cantonales (Moncor et Cormanon) et de la route communale de Villars (axe d'entrée de l'agglomération) est l'un des nœuds routiers les plus chargés du réseau et fait partie des points noirs du Canton de Fribourg. Son réaménagement figure dans les planifications cantonale, régionale (d'agglomération) et communale.

Le Service des ponts et chaussées (SPC) planifie de longue date son réaménagement. La Commune, qui est associée à ces réflexions depuis l'origine, vise à transformer ce « nœud routier » en « place urbaine ». Les études d'avant-projet ont démarré début 2022 avec des analyses de trafic, environnementales, paysagères et urbanistiques ainsi que des relevés de géomètre pour vérifier le fonctionnement du carrefour réaménagé avec des feux et définir les gabarits routiers nécessaires. En novembre, un crédit supplémentaire de CHF 50'000.- a été alloué par le Conseil général pour financer les études nécessaires à la finalisation de l'avant-projet en collaboration avec le Canton.

Route de Cormanon

Au fur et à mesure du développement du projet sur la route cantonale en collaboration avec le Service des ponts et chaussées (SPC), son périmètre a évolué ainsi que son contenu vers une

requalification complète de l'axe. Une étude d'aménagement paysager ainsi que d'éclairage sont venues compléter l'étude d'ingénieur civil.

Route des Préalpes

Un arrêt provisoire pour les lignes 5 et 7 a été étudié et soumis en examen préalable au Canton.

Route de Villars

En juillet le Conseil Communal a adjugé les prestations d'ingénierie civile pour le développement du projet, en collaboration avec l'ingénieur trafic.

Route du Petit-Moncor - Aménagement d'un arrêt de bus

Les services techniques ont mené les négociations avec les propriétaires en vue des emprises de terrain pour les besoins du projet.

Route de la Glâne

Suite au retour d'examen préalable et afin de pouvoir finaliser le dossier d'approbation des plans, des adaptations et des compléments au projet ont été nécessaires, tant pour les aspects routiers que pour les aspects hydrauliques. Sous le pilotage du Service des ponts et chaussées (SPC), mandat a été attribué à un ingénieur trafic afin de mettre à jour les charges de trafic et vérifier le dimensionnement du carrefour des Daillettes. En outre, pour permettre au bureau d'ingénieur civil de définir et de dimensionner le raccordement entre le collecteur en surface et la galerie existante en profondeur, une étude géotechnique préliminaire a été élaborée.

Route de Matran

Les Services techniques ont participé aux études menées par le Canton pour la sécurisation des itinéraires de mobilité douce entre Matran et Villars-sur-Glâne, en application du Plan sectoriel vélo.

TransAgglo - Liaisons mixtes vélos-piétons

Les études pour l'aménagement des liaisons de mobilité douce de la Trans-Agglo se sont poursuivies.

Pour le tronçon intercommunal Avry / Villars-sur-Glâne, le groupe de travail (composé de représentants techniques et politique des quatre Communes concernées) a remis en cause le tracé de la TransAgglo sur la parcelle 3073 RF du secteur du Croset, revenue en zone agricole sur le PAL, pour éviter de couper la parcelle en deux, ce avec le soutien du SMO et des propriétaires. Dès lors, différentes variantes de tracé possibles dans ce secteur ont été étudiées.

Pour le tronçon entre le Croset et le Platy, les services techniques ont mené les négociations avec les propriétaires pour les emprises de terrain.

Enfin, pour le passage inférieur de Cormanon (tronçon à travers le Grand-Clos), les travaux de construction ont démarré courant avril avec comme point culminant en septembre, la spectaculaire opération "coup de poing" avec le poussage sous la route de l'ouvrage de 1'500 tonnes de béton armé en 58h.

Chemin des Pensionnats

Les études pour l'aménagement d'une voie bus sur le chemin des Pensionnats se sont poursuivies avec l'approbation des plans par le Canton ainsi que la procédure d'appel d'offres pour les travaux de génie-civil.

Rue des Grand-Chênes

Une place d'évitement a été aménagée provisoirement en gravier par les Services extérieurs pour permettre le croisement des bus. Les analyses pour optimiser la circulation des bus à cet endroit se sont poursuivies.

Route de Villamont

Dans le cadre du projet de construction de 12 villas à la route de Villamont, la Commune en collaboration avec le promoteur a privilégié l'aménagement d'une zone 30 sur la route de Villamont, ainsi que la création d'un trottoir le long de la route des Préalpes, sur toute la longueur de la parcelle. Le dossier a été transmis à l'examen préalable.

Route des Dailles – Route du Soleil

Suite à la vente de deux parcelles dans le secteur du projet, les services techniques ont finalisé les conventions d'emprise nécessaire pour la réalisation du trottoir à la route du soleil. Par ailleurs et suite à l'établissement d'une étude auprès d'une entreprise spécialisée pour évaluer les possibilités et coûts des déplacements des 3 mâts TPF, qui était une condition posée à l'examen préalable du dossier de requalification de la route des Dailles, le Conseil communal a adjugé le mandat d'ingénieurs civil pour les phases SIA 41 à 53 dans le but de finaliser le dossier d'exécution.

Promenade des Tilleuls

La mesure 3M.07.03 du PA3 prévoit le réaménagement de cet axe pour améliorer le confort et la sécurité des usagers de mobilité douce, développer la perméabilité piétonne sur le Guintzet, Bertigny et l'Hôpital cantonal, ainsi qu'améliorer le traitement paysager de la promenade des Tilleuls. Il s'agit d'une mesure de priorité A pour laquelle les travaux doivent démarrer avant 2025 pour pouvoir toucher la subvention. De ce fait, le Conseil communal a lancé une étude de faisabilité auprès d'un bureau spécialisé.

Mise en conformité des arrêts de bus à la Loi sur l'égalité pour les handicapés (LHand)

Suite à l'octroi d'un crédit d'investissement en octobre 2021 par le Conseil général, le cahier des charges pour un appel d'offres ouvert, selon la Loi sur les marchés publics, pour les prestations d'ingénieur civil a été préparé avant d'être mis en attente du règlement sur la mobilité dont l'entrée en vigueur était prévue début 2023 pour s'assurer du financement du Canton selon les dispositions de la Loi sur la mobilité.

Stationnement et signalisation

Révision du plan de la modération et du stationnement (PDMS)

La révision du plan directeur de modération et du stationnement (PDMS), adopté par le Conseil

communal le 9 mai 2005 et approuvé par la DAEC le 30 novembre 2005, s'est poursuivie avec l'aide d'un bureau spécialisé.

Plan de mobilité de l'administration communale (PAMACO)

Statistiques

- **77** collaborateurs/trices de la Commune et **149** collaborateurs/trices de l'État de Fribourg (écoles) ont demandé une vignette de stationnement ;
- **33** collaborateurs/trices de la Commune et **52** collaborateurs/trices de l'État de Fribourg ont bénéficié des encouragements pour la mobilité douce : resp. 15 (Commune) et 18 (Etat) d'une subvention pour l'achat d'un abonnement TP, resp. 18 (Commune) et 34 (Etat) d'un écobonus pour déplacement à pied ou à vélo ;
- **2** subventions pour l'achat d'un vélo électrique ont été octroyées aux collaborateurs/trices de l'Administration communale et **6** pour les collaborateurs/trices de l'État de Fribourg.

Bike to Work

Les services techniques ont reconduit l'action Bike to Work au sein de l'administration communale. Cette action nationale de PRO VELO Suisse vise à promouvoir l'esprit d'équipe, le bien-être et la mobilité durable en entreprise. Les participants s'engagent à réaliser plus de la moitié de leurs déplacements pendulaires à vélo. Cette action s'est déroulée pendant le mois de juin 2022 et le bilan est le suivant :

- 6 équipes composées de collaborateurs/trices de différents services ;
- 24 participants (~25% des collaborateurs/trices de l'administration communale) ;
- un total de 336 jours à vélo, soit 90% des trajets malgré une météo pluvieuse ;
- un total de 3'794 km parcourus.

Éclairage public

La Suisse et l'Europe traversent actuellement une crise énergétique qui se traduit par une raréfaction des ressources énergétiques et une forte augmentation des prix. Dans ce contexte, l'ensemble des pouvoirs publics a été amené, à l'automne 2022, à prendre des décisions pour participer à l'effort collectif de réduction des consommations d'énergie pour limiter autant que possible l'impact de cette crise sans précédent.

En séance du 14 décembre 2022, le Conseil général de Villars-sur-Glâne a validé, d'une part, l'extinction de l'éclairage public de 1h à 5h du matin, soit en dehors des heures de fonctionnement des transports publics, et d'autre part l'assainissement de l'éclairage de la route de Moncor.

12. EAUX

12.1 EAU POTABLE

Révision partielle du PIEP

Le plan des infrastructures de l'eau potable (PIEP), validé en 2017, a été adapté.

Exploitation du réseau par SINEF SA

L'exploitation du réseau d'eau de Villars-sur-Glâne est confiée à l'entreprise SINEF SA, qui procède à des séances trimestrielles de compte-rendu auprès des Services techniques.

Réseau communal

L'entretien du réservoir, du réseau, des chambres de vannes, des bornes hydrantes ainsi que le changement des compteurs défectueux sont assurés par le personnel de SINEF SA. En 2022, toutes les vannes principales ont été manipulées pour garantir leur bon fonctionnement.

Fourniture des eaux excédentaires du Gibloux

Malgré les mesures d'assainissement mises en place durant l'année 2022 suite à la pollution de l'eau potable en 2021, la Commune de Gibloux n'a pas été en mesure de nous livrer leurs eaux excédentaires, ce qui a eu pour conséquence d'augmenter la part des livraisons par le Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines (CEFREN).

Sources de Prouvin et de Pont-Neuf

Un des trois drains du captage de Pont-Neuf a été mis hors service suite à une dégradation de sa protection végétale. Au vu de son emplacement en contrebas d'une importante surface agricole, il a été décidé de le maintenir hors service, par mesure de précaution.

Conduite de transport

La conduite de transport achemine les eaux des sources de Prouvin et de Pont-neuf ainsi que les eaux excédentaires de la Commune de Gibloux jusqu'au réservoir de Belle-Croix. Aucun dommage n'a été à déplorer en 2022.

Alimentation en eau par le CEFREN

Le CEFREN (Consortium pour l'alimentation en eau de la Ville de Fribourg et des communes voisines) est une association de communes qui assure l'approvisionnement en eau potable pour 10 communes sarinoises et du Haut-Lac.

Comité de direction au 31 décembre 2022

Présidente	GRADEN Lise-Marie	Préfecture de la Sarine	2022
Vice-Président	MONNEY Claude	Villars-sur-Glâne	2021
Membres	STEIERT Thierry	Fribourg	2011
	DIETRICH Laurent	Fribourg	2016
	BURGENER WOEFFRAY Andrea	Fribourg	2016
	MOOSMANN Martin	Courtepin	2017
	ANGELOZ Chantal	Corminboeuf	2019

Le prix du volume d'eau vendu par le CEFREN aux Communes membres permet de couvrir pratiquement les coûts. Si un déficit est présent, alors celui-ci est réparti entre les Communes au prorata des débits souscrits. En 2022, l'importante vente d'eau a permis de complètement couvrir les frais, sans recourir à un prélèvement sur la réserve de réévaluation du PA (MCH2), tel qu'initialement prévu dans le budget.

Répartition des ventes d'eau du Consortium

Fourniture d'eau	2022	2021
Villars-sur-Glâne	1'589'486 m ³	1'124'568 m ³
Total m³	4'420'327 m³	3'678'920 m³

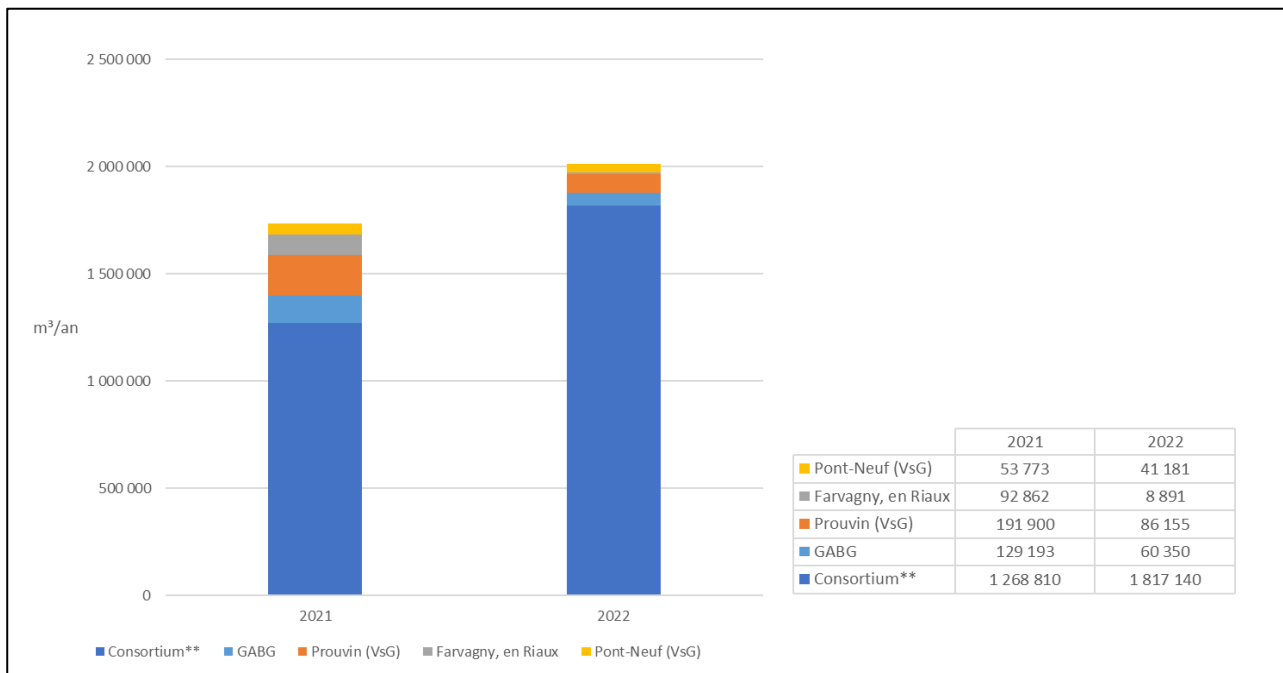
Investissements en cours	Budget 2022	Comptes 2022
Bouclage des sources de la Tuffière	CHF 1'500'000.00	CHF 0.00
Deuxième prise d'eau sur conduite forcée Hauterive	CHF 500'000.00	CHF 135'457.65
Avant-projet nouvelle station de filtration	CHF 150'000.00	CHF 0.00
Chambre de vannes principale proche de Cremo : Réfection de l'ensemble de la partie hydraulique	CHF 90'000.00	CHF 37'050.00
Conduite de transport Tuffière / Belle-Croix, projet de l'ouvrage et demande d'autorisation	CHF 175'000.00	CHF 0.00
Amélioration de la production à Port-Marly	CHF 300'000.00	CHF 126'353.98

Analyses

58 analyses ont été effectuées par le Laboratoire cantonal en 2022, soit :

- 40 sur le réseau communal
- 18 au départ des sources

Livraisons d'eau arrivant au réservoir de Belle-Croix

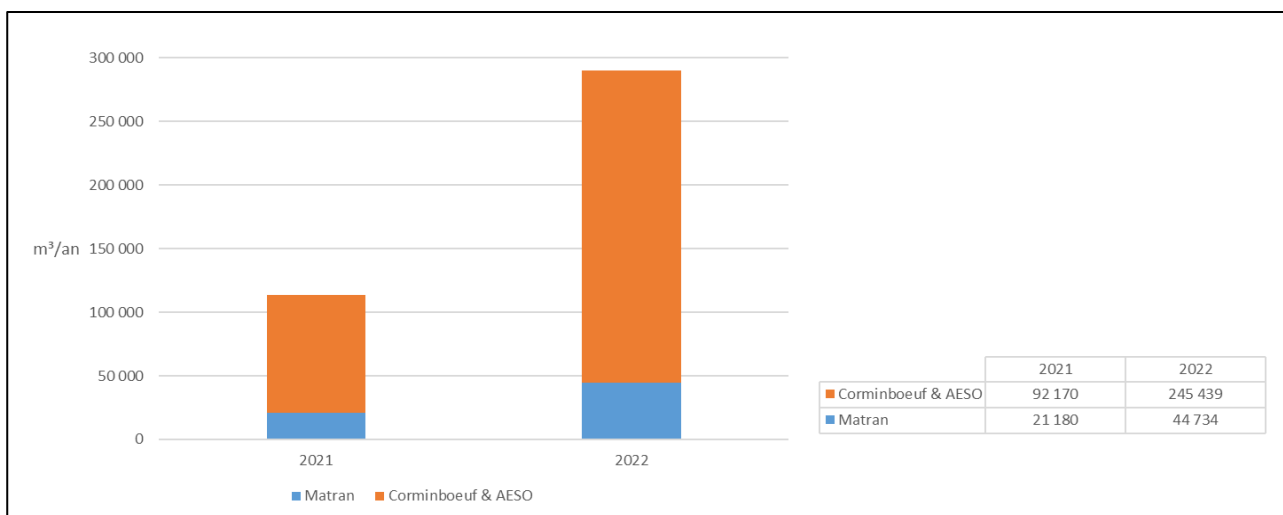


Livraison de l'eau potable (2021-2022)

** livraison totale avec transit et prise d'eau à Hauterive

Eaux en transit

Le CEFREN livre de l'eau à différentes communes, mais ne possède pas de réseau lui appartenant. Ainsi, cette eau transite par le réseau de la Commune et une taxe de transit est prélevée.



Eaux en transit depuis le réservoir communal pour le compte du Consortium (2021-2022)

La livraison totale des eaux en 2022 s'est élevée à 1'723'544 m³, ce qui représente une moyenne journalière de 4'722 m³. Ce volume ne comprend pas les eaux en transit.

En 2022, la Commune a facturé 1'686'340 m³ aux abonnés. À cela, s'ajoute la consommation, non comptabilisée, des besoins communaux tels que les arrosages, les fontaines, les parcs et jardins, le Service du feu, l'eau de chantier ainsi que les pertes sur le réseau.

Le Consortium des eaux du Graboz a soutiré, par convention, 35% de la production de Pont-Neuf, soit 22'103 m³.

Études et nouvelles réalisations

Suite à de nombreuses avaries, la Commune a procédé au renouvellement du réseau d'eau au Chemin du Couchant et à la route de la Ferme.



Rte de la Ferme L=160 mètres



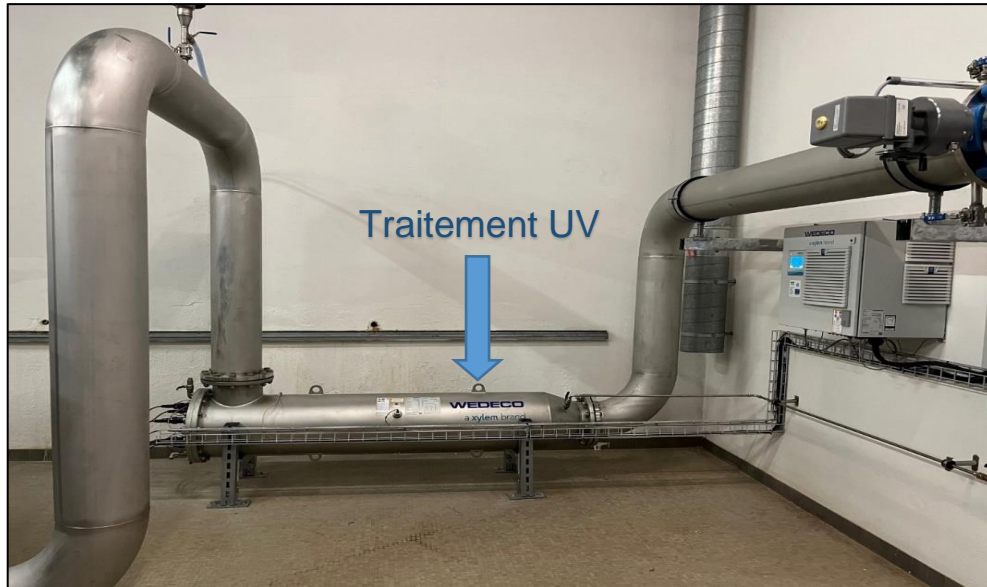
Chemin du Couchant L=150 mètres



La Commune a profité du chantier de la COOP pour renouveler la conduite d'eau située sous le nouveau parking du centre commercial. Le renouvellement de cette liaison stratégique permettra à terme une meilleure sécurisation de l'ensemble de la zone d'activité.

Suite à une rupture de conduite à l'extrémité de la route du Bugnon, la Commune a procédé au remplacement de la conduite d'eau située sous l'arrêt de bus du Bugnon sur une longueur de 40 mètres.

Au réservoir de Belle-Croix, la Commune a mis en place une installation de purification de l'eau par ultraviolet (UV) sur la conduite d'amenée des sources, issues de nos propres captages mais également de celui du Gibloux.



En collaboration avec le CEFREN, la Commune a installé un appareil de mesure de cytométrie de flux qui analyse en continu les bactéries présentes dans l'eau et permet de voir les fluctuations qualitatives des eaux produites et, le cas échéant, d'anticiper un éventuel dysfonctionnement.

Avec l'objectif de privilégier les énergies vertes, la Commune a procédé à la pose de 433 m² de panneaux photovoltaïques produisant une puissance crête de 85kWc. Cette installation va permettre d'économiser annuellement environ 69'000 kWh avec un taux d'autoconsommation extrêmement élevé (99%).



Travaux d'entretien

- 13 fuites ont été détectées et réparées sur le réseau en 2022 (4 sur le domaine privé et 9 sur le réseau communal). De plus, une hydrante a été arrachée et a dû être remise en état.
- 26 compteurs ont été changés.
- 1 nouveau compteur a été posé.

12.2 EVACUATION DES EAUX

Études et travaux d'assainissement

La Commune a lancé et poursuivi les études de l'assainissement de la route du Soleil, de la route du Fort St-Jacques ainsi que de la route du Pré de l'Étang.

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)

La mise à jour régulière du PGEE par les Services techniques s'est poursuivie au gré des modifications apportées sur le réseau.

Évènement exceptionnel : intempérie du 5 août 2022

En date du 5 août 2022, les communes de Villars-sur-Glâne, Marly et Fribourg ont été frappées par un violent orage. L'intensité exceptionnelle de celui-ci, ajouté à la sécheresse des semaines précédentes, n'a pas permis au terrain d'absorber les eaux qui ont ruisselé en surface et provoqué des dégâts aux bâtiments. A Villars-sur-Glâne, les précipitations ont nécessité l'intervention des pompiers à six reprises. Des mesures de protection ont été mises en place ponctuellement pour limiter de nouveaux débordements.



Avant



Après

Entretien des collecteurs

La Commune procède par étapes au contrôle du réseau des collecteurs. Cela consiste au curage, au contrôle vidéo et, si nécessaire, à la remise en état des installations. En 2022, la campagne a porté sur les quartiers situés au centre de la Commune.

12.3 STATION D'ÉPURATION DES EAUX USÉES (STEP)

La station d'épuration des eaux usées (STEP) située à Sainte-Apolline collecte les eaux des communes situées dans son bassin versant, à savoir : Villars-sur-Glâne, Neyruz, Matran et partiellement Avry et Hauterive. Ces communes participent au fonctionnement de la STEP selon une clé de répartition établie en 2016.

Commission de gestion de la STEP

La Commission de gestion de la STEP s'est réunie deux fois durant l'année 2022. Elle a approuvé les comptes 2021 et le budget 2023. Une visite des installations de l'ouvrage d'entrée ainsi que du moteur à gaz a eu lieu avant la séance d'automne. La commission a pris connaissance de l'avancement de l'avant-projet du renouvellement de la filière eau et du traitement des micropolluants et s'est prononcée en faveur de la pose d'une installation solaire sur le site de la STEP.

Exploitation

Pompe de transfert

Dans la filière du traitement des boues, une pompe a été remplacée. De conception compacte, la nouvelle pompe permet le transfert des boues digérées entre le digesteur 1 et le digesteur 2.



Moteur à gaz



L'ancien moteur à gaz permettant la combustion du biogaz issu de la dégradation de la matière organique et fournissant à la STEP de l'électricité et de la chaleur, devenu vétuste, a été remplacé.

Centrifugeuse et convoyeurs à boues déshydratées

La centrifugeuse à boues, permettant la déshydratation des boues digérées, a été révisée car elle a atteint le seuil des 7'500 heures de service. Les buses d'extraction en céramique ont été remplacées, tout comme les roulements à billes du tambour et de la vis d'extraction. Malgré un contrôle régulier de son usure, la vis n°1 du convoyeur de boues a dû être remplacée en urgence. Inclivée à 45°, elle subit des efforts plus importants que les 4 autres vis de transport.

Agrandissement de la STEP et traitement des micropolluants

Avec l'augmentation démographique, le vieillissement des installations ainsi que les avancées de l'état de la technique et les nouvelles exigences relatives au traitement de l'azote et du phosphore dans le bassin versant du lac de Schiffenen, l'extension et le renouvellement des installations datant de 1982 sont devenus nécessaires.

Depuis le 1er janvier 2016, la modification de l'ordonnance fédérale sur la protection des eaux (OEaux) prévoit également que certaines STEP sélectionnées soient équipées pour le traitement des micropolluants. Le but est que 90% de la population soit raccordée à une installation traitant ces

substances. Dans le cas du Canton de Fribourg, la planification cantonale prévoit d'équiper la STEP de Villars-sur-Glâne d'une telle étape supplémentaire de traitement à l'horizon 2025-2030.

Le dossier Phase A pour le traitement des micropolluants a été déposé à l'OFEV en janvier 2022. La réponse émise par l'OFEV au Canton à l'automne 2022 est favorable avec conditions.

Tout au long de l'année 2022, l'avant-projet d'agrandissement de la STEP (filrière eau) a été développé avec l'appui de bureaux spécialisés. S'agissant d'une modification notable d'une station d'épuration de plus de 20'000 équivalents-habitants (EH), ce projet est soumis à l'étude d'impact sur l'environnement selon l'OEIE. Un rapport d'enquête préliminaire sur l'environnement a donc également été établi. Le devis pour l'extension et le renouvellement de la STEP, filrière de traitement biologique et de traitement des micropolluants, se monte à CHF 55 millions (+/- 25%).

La STEP en chiffres

	unité	2022	2021
Eaux traitées, total	m ³	1'833'644	2'455'282
Eaux traitées, Villars-sur-Glâne	m ³	1'325'829	1'767'087
Eaux traitées, collecteur intercommunal	m ³	465'840	646'220
Pluviométrie	mm	810	1'022
Boues introduites en digestion	m ³	19'051	18'995
Boues liquides centrifugées	t	7'041	9'193
Boues incinérées à la SAIDEF	t	883	1'131
Volume de biogaz produit	m ³	454'989	371'722
Prise en charge de biomasse	t	1'631	1'237
Excédent de biogaz brûlé à la torchère	m ³	29'515	58'402
Consommation électrique totale	kWh	726'994	784'226
Consommation de mazout	litre	1'250	6'326
Production d'électricité par le moteur à gaz	kWh	787'936	510'277

L'année 2022 peut être qualifiée de relativement sèche car la pluviométrie se situe en dessous de la moyenne des 10 dernières années (1'132 mm/an). La STEP de Villars-sur-Glâne a pu augmenter la prise en charge de biomasse d'environ un tiers, engendrant une augmentation de la production de gaz (+20%). Grâce au nouveau moteur à gaz, l'énergie électrique produite a augmenté d'un facteur de 1.5 environ et l'énergie thermique récupérée a permis de n'utiliser que 1'250 litres de mazout au lieu des 6'326 litres de l'année précédente. Les mesures visant à diminuer la

consommation d'énergie électrique portent leurs fruits (-7%) mais il faut également tenir compte de la diminution du volume total d'eau à traiter (-25%).

Les analyses des eaux et des boues, effectuées quotidiennement par les exploitants de la STEP, ont permis d'évaluer l'efficacité du traitement des eaux usées. Les flux de pollution sont globalement en diminution par rapport à 2021 (année sèche, moins de lessivage par les eaux de pluie) et les rendements globaux d'épuration sur les principaux indicateurs (carbone/azote/phosphore) sont bons.

Outre le remplacement de la pompe de transfert et l'installation du nouveau moteur à gaz (CCF), le personnel d'exploitation de la STEP s'est familiarisé avec les nouvelles installations de l'ouvrage d'entrée mises en service à la fin 2021.

A l'automne, la pénurie d'énergie annoncée pour l'hiver a obligé la STEP à s'équiper d'un groupe de secours capable de fournir l'énergie nécessaire au fonctionnement de l'installation. Face à l'urgence, l'option d'un basculement automatique du réseau électrique vers le groupe de secours n'a pas été retenue. Un groupe de secours diesel a été loué pour la période hivernale et une nouvelle armoire de couplage a été installée. Celle-ci permet à l'exploitant de couper manuellement l'entrée de courant du réseau et de basculer ensuite sur la génératrice.



13. ÉNERGIE, ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

13.1 ÉNERGIE

Gaz naturel (Groupe E – Celsius)

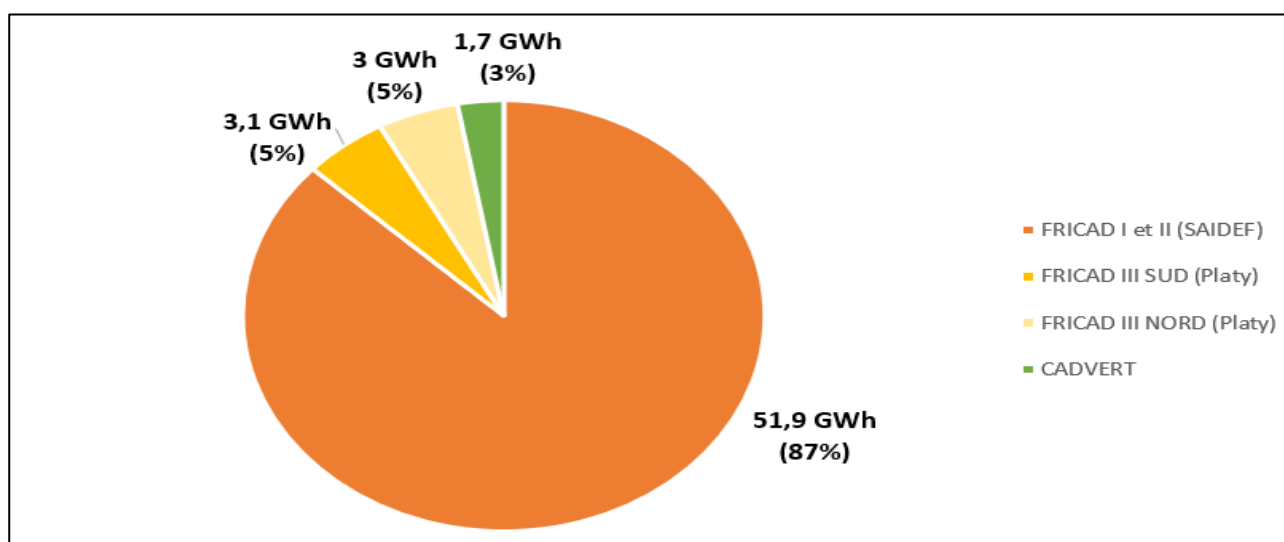
Évolution du réseau

Durant l'année 2022, aucune extension du réseau gaz n'a été effectuée à Villars-sur-Glâne.

Chauffage à distance (Groupe E - Celsius)

- Nombre de centrales sur le territoire communal : 2 (Platy et CADVERT)
- Nombre de clients raccordés sur le territoire communal : 99
- Puissance souscrite sur le territoire communal : 25'987 kW
- Énergie souscrite sur le territoire communal : 60.313 GWh

Pour les activités de chauffage à distance (CAD), cinq réseaux sont présents sur le territoire de la Commune de Villars-sur-Glâne : FRICAD I et II (dont l'énergie provient de la SAIDEF), puis deux secondaires qui sont FRICAD III SUD et FRICAD III NORD, ainsi que le réseau CADVERT. Tous ces réseaux sont à terme prévus d'être rassemblés dans le réseau CAD Fribourg. Les travaux pour la réunion des réseaux commenceront dès 2023.

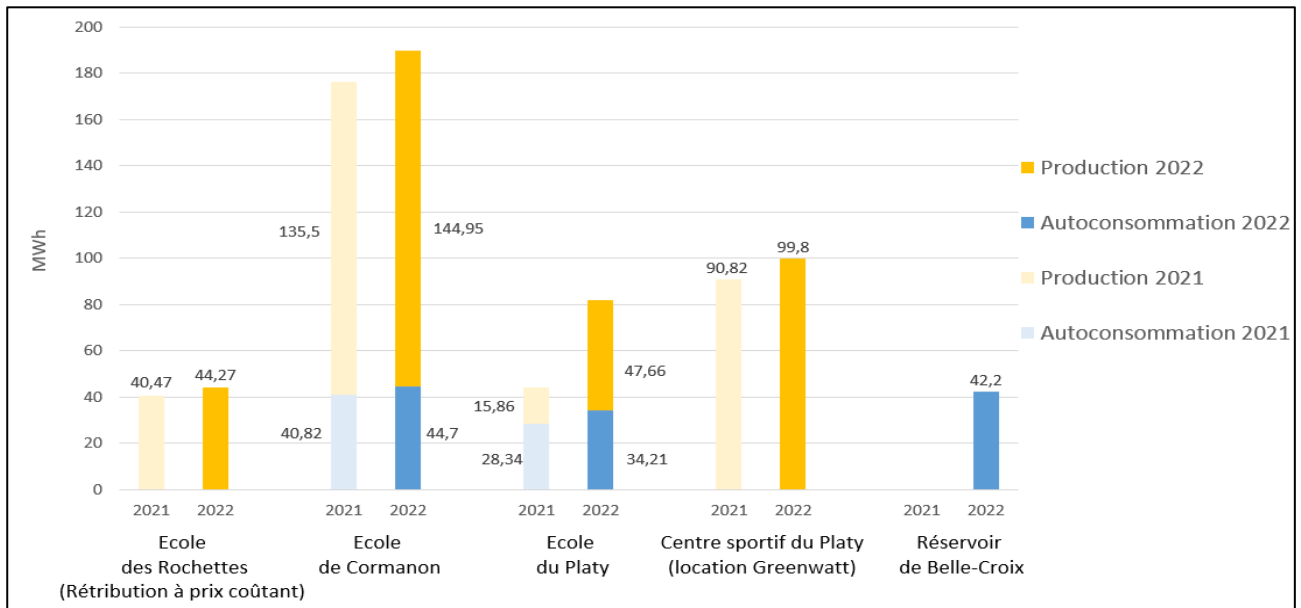


Energie distribuée selon les réseaux sur le territoire communal

Production d'énergie renouvelable

Pour le développement durable, la Commune de Villars-sur-Glâne s'engage à produire de l'énergie renouvelable en vue d'une autoconsommation pour ses bâtiments. Actuellement, les écoles et le

réservoir de Belle-Croix (depuis juillet 2022) sont équipés de panneaux photovoltaïques pour la production d'électricité. De plus, la STEP produit de l'électricité ainsi que de l'énergie thermique au moyen d'un couplage chaleur-force alimenté par le biogaz.



Evolution de la production photovoltaïque (2021-2022)

STEP 2022 :

- Production électrique par le moteur à biogaz : 787'936 kWh (510'277 kWh en 2021)
- Production thermique par le moteur à biogaz : 1'084'148 kWh (610'332 kWh en 2021)
- Production thermique chaudière à biogaz (installation en complément du moteur à gaz) : 126'240 kWh (389'375 kWh en 2021)
- Biogaz excédentaire brûlé à la torchère : 206'605 kWh (406'900 kWh en 2021)

Il est à noter que la production thermique du moteur à gaz est supérieure aux besoins propres de la STEP.

13.2 ENVIRONNEMENT ET DANGER NATURELS

Protection contre les crues à Sainte-Apolline

La carte des dangers liés aux crues de la Glâne, établie en 2006, a mis en évidence un danger d'inondation moyen pour les bâtiments et infrastructures sis sur le site de Ste-Apolline, avec une hauteur d'eau de 0.5 à 2 mètres. Le danger d'inondation du hameau et de la station d'épuration (STEP) provient des risques de débordement et de refoulement résultant d'un gabarit insuffisant du lit de la Glâne dans ce secteur, renforcé par la sinuosité du cours d'eau et le rétrécissement de sa section au niveau du pont. Ce phénomène est accentué par les risques d'embâcles (accumulation de bois flottants) et de refoulement dans le canal de déviation.



Carte des dangers liés aux crues de la Glâne et pont de Ste-Apolline

Il ressort de la carte de dangers liés aux crues de la Glâne que le secteur de Ste-Apolline est soumis à un degré de danger qui nécessite d'agir. Le concept de mesures de protection contre les crues, exigé par le SEN et l'ECAB pour l'extension de la STEP, doit également répondre à des objectifs écologiques (maintien d'un débit réservé suffisant, préservation des frayères, dégagement de l'espace réservé au cours d'eau, préservation de la qualité de l'eau et préservation du milieu) et patrimoniaux (préservation du pont de Ste-Apolline et du tracé du chemin de Saint-Jacques de Compostelle).

Suite à une vision locale et la présentation du projet, les commissions fédérales ont rendu un avis défavorable pour toutes les variantes présentées. Un approfondissement de la variante digue a ensuite été étudié afin de compléter le dossier.

Un arbre pour votre enfant

Pour la 4^{ème} année consécutive, la Commune de Villars-sur-Glâne, en partenariat avec l'Agglomération de Fribourg, a invité parents et familles à marquer la naissance de leurs enfants par la plantation d'un arbre sur le territoire communal. Cette année, un platane commun ou platane à feuilles d'érable (*Platanus acerifolia*) a été planté aux abords de la future TransAgglo dans le secteur de l'école de Cormanon, dans la continuité du passage inférieur en construction, pour représenter les enfants nés en 2021.



Un arbre un enfant, édition 2022

13.3 DÉVELOPPEMENT DURABLE

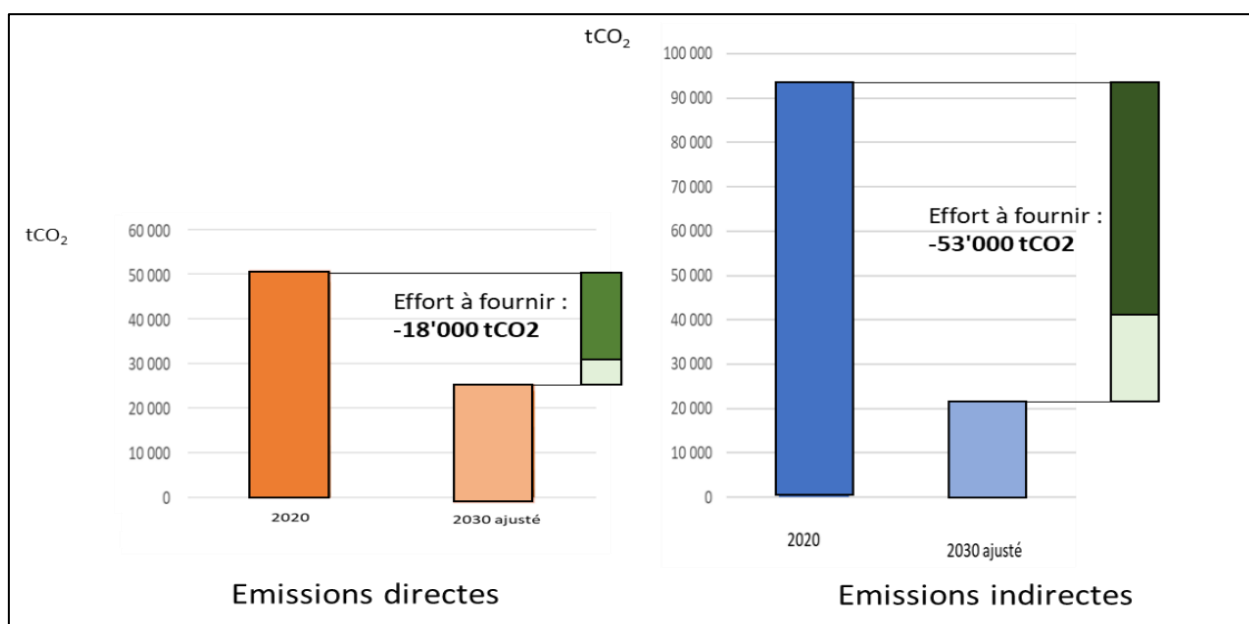
Plan climat communal

Comme le demande l'Accord de Paris sur le climat, respectivement le Plan climat cantonal, les objectifs sont d'adapter notre territoire aux changements climatiques et à réduire les émissions de gaz à effet de serre de 50% d'ici 2030, pour finalement atteindre la neutralité carbone à l'horizon 2050. Pour répondre à ce défi, le postulat n° 022 pour l'élaboration d'un Plan climat communal a été accepté par le Conseil général à l'unanimité en séance du 11 février 2021.

Phase I – Bilan carbone, objectifs et stratégie

La première étape du Plan climat a permis d'établir un diagnostic de la situation existante en quantifiant le niveau actuel des émissions de gaz à effet de serre pour le territoire communal et l'administration communale. Les objectifs et la stratégie ont été validés par le Conseil communal, après avoir été présentés à la Commission des Services techniques, environnement et énergie qui œuvre comme COPIL pour ce projet.

Les objectifs sont de diminuer les émissions directes des gaz à effet de serre d'au moins 18'000 tonnes d'équivalents CO₂ par an et les émissions indirectes dues aux activités externes d'au moins 53'000 tonnes d'équivalents CO₂ par an, cela d'ici 2030. Ce dernier objectif ne pourra être atteint qu'en informant et en sensibilisant la population.



Objectifs de réduction de la Commune de Villars-sur-Glâne

Phase II - Définition des mesures – Démarche participative

Afin de définir les mesures adéquates pour la Commune de Villars-sur-Glâne, tant comme collectivité publique qu'autorité politique, la Commune a invité la population à proposer ses idées lors d'ateliers participatifs organisés dans les différents quartiers de la commune fin-juin, début juillet 2022. Le fruit de ces échanges a servi de base à la définition des mesures du Plan climat communal.



Ateliers participatifs

Le catalogue de mesures du Plan climat communal a ensuite été développé par les Services techniques en collaboration avec deux bureaux spécialisés dans les domaines de l'énergie et des bilans carbone. Ce sont au final 26 axes d'action et 46 mesures qui ont été identifiés. Ce panel permet de couvrir l'ensemble des défis qui attendent la Commune et de poser les conditions-cadre pour réaliser les projets nécessaires pour atteindre les objectifs ambitieux que la Commune s'est fixée.

14. CONCLUSION

Par le contenu de ce rapport de gestion, le Conseil communal espère avoir répondu à votre attente. Il tient à relever la qualité du travail réalisé par l'ensemble du personnel communal, les commissions et délégations, le Corps des sapeurs-pompiers, les responsables de groupements et de sociétés qui animent la vie commune et les en remercie.

Approuvé par le Conseil communal dans sa séance du 17 avril 2023

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Secrétaire


Emmanuel ROULIN



Le Syndic


Bruno MARMIER